TEMPÉRATURE

Nuageux et doux avec neige ou pluie ce soir.

LA TRIBUNE

GRAIN DE SAGESSE

Se taire et laisser comprendre son silence, c'est l'éloquence des situations difficiles.

LAMARTINE.

VINGT-SIXIEME ANNEE No. 307 — SHERBROOKE, MERCREDI, 26 FEVRIER 1936 — TROIS SOUS LE NUMERO

LES MILITAIRES TUENT LES CHEFS POLITIQUES DU JAPON

Meurtre du premier ministre et de deux de ses collègues

L'amiral Makoto SAITO, gardien du sceau prfivé et ancien premier ministre du Japon, assassiné aujourd'hui par un groupe de jeunes militaires. Le premier ministre Okada et le général Watanese ont aussi été assassinés.

Plusieurs jeunes officiers de l'armée perpètrent un coup d'état militaire.

LOI MARTIALE

(Par Glenn Babb, de la P. A.)

TOKIO, 26. — Un communiqué du ministère de la guerre annonce aujourd'hui que le premier ministre, Kaisuke Okada, l'amiral-vicomte Makoto Saito, gardien du sceau privé, et le général Uotaro Watanese ont été assassinés aujourd'hui au cours d'une révolte de "plusieurs jeunes officiers de l'armée".

L'ordre est rétabli

TOKIO, 25. — Le premier ministre Okada et deux autres personnages haut placés ont été assassinés au cours d'un coup d'état monté par de jeunes officiers de l'armée. Deux fonctionnaires ont été blessés. Le gouvernement annonce que l'ordre est rétabli.

100 officiers en prison

MOSCOU, 26. — L'ambassade japonaise a appris par l'entremise de son gouvernement que 100 jeunes officiers ont été emprisonnés et que la rébellion est sous contrôle.

Les autorités soviétiques n'ont pas fait de commentaires mais des observateurs craignent que ces événements n'aient des répercussions en Extrême Orient.

La bataille fait rage

(Presse Associée)

GENEVE, 26. — Des rapports de Tokio mandent que la bataille faisait encore rage ce matin à 8.55, heure de l'Est. Les observateurs de la Société des Nations prévoient une nouvelle tension dans les relations entre la Russie et le Japon, et une politique étrangère plus agressive.

Rupture prédite

SHANGHAI, 26. — Le porte-parole de l'ambassade japonaise déclare qu'un coup d'état a été perpétré par 500 membres de la division de la première armée à la veille de laisser le Japon pour le Mandchoukouo et les officiels chinois craignent pour les négociations sino-japonaises en progrès.

Appel à la flotte

SHANGHAI, 26. — L'agence de nouvelles japonaises Damei rapporte que le ministère de la marine japonaise a ordonné aux première et seconde flotte de se rendre à Tokio et à Asoko pour "fins de patrouille".

Sous la loi martiale

(Presse Associée)

LONDRES, 26. — L'ambassade japonaise a reçu aujourd'hui de Tokio un communiqué confirmant l'assassinat du premier ministre cours d'un coup d'état militaire.

Tokio est sous la loi martiale.

Le communiqué est ainsi conçu: "Un coup d'état, monté par certains soldats de la première division de l'armée, a abouti à l'assassinat du comte Saito, ex-premier ministre et du premier ministre Okada. La situation sera maitrisée sous peu. Les bourses et marchés de Tokio sont fermés et les opérations suspendues, mais les banques du pays restent ouvertes".

Nouveau cabinet

TOKIO, 6 — Les terroristes militaires du Japon se sont révoltés contre le gouvernement du premier ministre — amiral Keisuke Okada, aujourd'hui, et ont assassiné le premier ministre au cours d'un rapide coup d'état.

L'empereur Hirohito, en vertu

(A suivre en page 7).

PRELAT REMIS EN LIBERTE PAR HITLER

La libération de Mgr Banasch, de Berlin, apporte un soulagement aux inquiétudes des catholiques.

BERLIN, 26.-Mgr Georges Banasch chanoine de la cathédrale de Berlin, arrêté et accusé de trahison le 23 novembre dernier, a été relâché sur l'ordre personnel du chancelier Hitler, ont rapporté hier des sources catholiques.

Mais on ignore toujours le sort de plusieurs prêtres catholiques arrêtés par la Gestapo, police secrète de l'Allemagne, après que les agents de la Gestapo eurent découvert certains documents en possession de Mgr Banasch.

Avant d'être libéré Mgr Banasch attendait de subir son procès devant la Cour du Peuple.

Mgr Banasch était accusé d'avoir fourni des informations confidentielles à Mgr Cesare Orsenigo, nonce du pape en Allemagne, violant ainsi les lois nazies qui défendent de fournir de telles informations à un étranger. Ces informations avaient trait aux relations entre l'Eglise Catholique en Allemagne et le gouvernement nazi.

Le rapport annonçant la libération du prélat mentionne que Mgr Orsenigo a persuadé le chancelier Hitler d'ordonner la mise en liberté de Mgr Banasch. Cette mesure fait prevoir aux Catholiques qu'au moins quelques uns des nombreux Catholiques qui ont été arrêtés sous des accusations diverses au cours des dernières semaines seront relâchés.

Destitutions

La Gestapo, police secrète de l'Allemagne, a utilisé hier les pouvoirs étendus dont elle a été investie en ordonnant la destitution du procureur général de Berlin, Heinrich Thomas et d'un assistant du nom de Karlsheim.

Cette mesure fut prise, selon la police secrète, parce que les autorités judiciaires de la ville refusaient d'accepter la version de la Gestapo à l'effet qu'une firme d'entrepreneurs juive était responsable de l'éboulis qui s'est produit dans un metro en août dernier, causant la mort de 21 ouvriers.

EXPLICATION DU PHÉNOMÈNE D'HIER

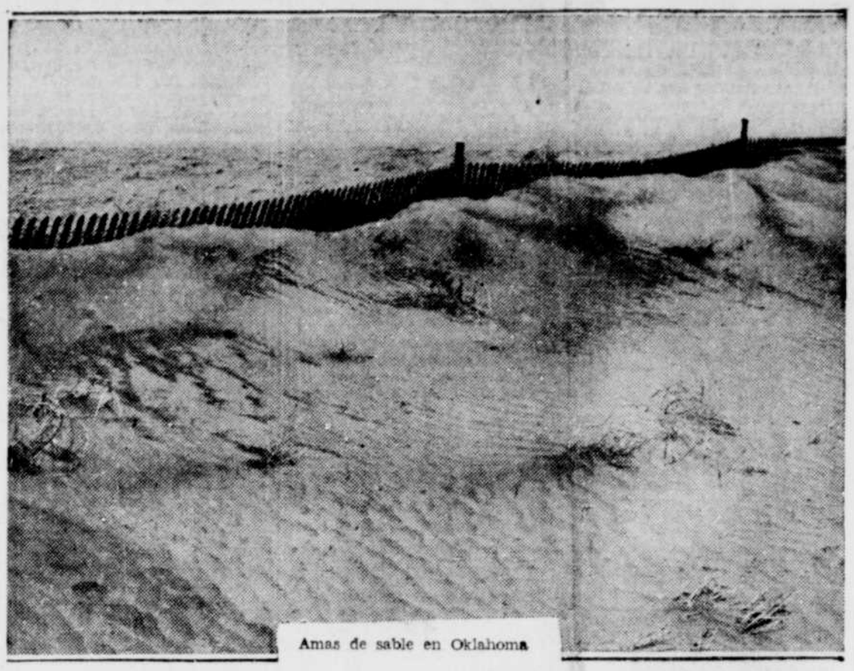

Amas de sable en Oklahoma

Alors que presque toute l'Amérique du Nord était ensevelie sous la neige, les habitants de la ville de Cimmaron, Oklahoma, luttaient contre de nouvelles tempêtes de sable qui ont enfoui les barrières à neige sous des tonnes de sable, créant de véritables dunes et causant beaucoup de dommages à la propriété. C'est là que se trouve l'explication de la chute de sable qui est venue assombrir la neige dans notre région. L'analyse de cette neige faite par M. l'abbé F. X. Côté, du Séminaire de St-Hyacinthe a révélé des cristaux de sable bien caractérisés, où se distinguaient du schiste, du feldspath et de la silice. Voyageant à de grandes hauteurs poussées par le vent, ces fines parcelles de sable vont se déposer à des distances considérables. Le même phénomène s'est produit le 16 décembre 1933 et les observateurs scientifiques ont établi que la tempête de sable d'alors venait du Colorado.

Mort horrible d'un camionneur, rue des Grandes Fourches

Le jeune Louis Montminy, employé au charroyage de la neige, est horriblement écrasé sous son camion, ce matin. — Ses compagnons de travail ont beaucoup de difficultés à le dégager, et le malheureux était mort avant son arrivée à l'hôpital.

ENQUETE DU CORONER DEMAIN MATIN

Un jeune homme de 29 ans, Louis Montminy, camionneur à l'emploi de M. William Brault, a connu une mort horrible ce matin, rue des Grandes Fourches, quand il fut écrasé par la boîte de son camion-bascule. La victime, dont le corps fut brisé au point de n'être plus reconnaissable, avait succombé à l'arrivée à l'Hôpital St-Vincent de Paul dans l'ambulance Jalbert.

L'accident est arrivé vers 8 heures et demie. Montminy chargeait de la neige rue Laurier pour venir la déverser sur les bords de la rivière St-François rue des Grandes Fourches, et il en était à son premier voyage. En arrivant sur le bord de la rivière, il commença à faire basculer la boîte, mais il s'aperçut que la chaîne de la poulie fonctionnait mal, il grimpa alors sur la structure de fer du camion entre la boîte et la cabine du conducteur, et commença à manipuler la poulie. Au même moment, la boîte bascula avec sa charge de neige, écrasant la victime entre la boîte et la cabine du conducteur.

Ses compagnons de travail se portèrent à son secours et eurent beaucoup de peine à le dégager, car les rivets du boîtier avaient été cassés et on avant de la difficulté à relever le boîtier. Lorsqu'il fut dégagé, le blessé fut transporté à la cabine des charretiers en attendant l'ambulance. A l'arrivée à l'Hôpital St-Vincent de Paul, le Dr Barras constata la mort.

Enquête du coroner

Le coroner Bachand fut immédiatement averti et a assigné six jurés pour l'enquête qui aura lieu demain matin à neuf heures, étant donné qu'aujourd'hui est fête légale.

Un compagnon de travail de Montminy a déclaré que la victime tait repartie pour changer de cahabituelle ce matin, mais qu'elle était repart le pour changer de camion. C'est après avoir changé de camion que Montminy se serait rendu rue Laurier pour prendre sa première charge de neige. Au moment de la tragédie, plusieurs témoins se trouvaient sur les lieux, parmi lesquels MM. V. Tardif, L. Marquis, Ovila Glaude, Cléomène Marchand, A. Frappier, Léo Jacques, O. Huot et Armand Mailhot. Celui-ci était dans la cabine du chauffeur au moment de l'accident et faillit être blessé lui aussi. En retombant, la boîte a pressé la cabine du conducteur qui a été considérablement endommagée.

La victime de cet accident demure à 4 rue Bowen Sud. Montminy demeurait à Sherbrooke depuis deux ans et demi; il était marié et laisse son épouse, Régina Caouette et deux enfants.

LAFLEUR FUT COI PENDANT LA FUSILLADE

Le jeune commis de banque ne lança aucun cri pendant que son compagnon Nadeau était criblé de balles.

AUX ASSISES DE HULL

(Spécial à la Tribune)

HULL, 26. — Paul Lafleur, le conducteur de l'automobile dans lequel Armand Nadeau fut tiré à mort, est resté assis sans dire un mot pendant que le meurtrier tirait trois balles dans la tête du jeune employé de banque, d'après une déclaration que lui ont attribuée des détectives hier.

Le détective Ernest Sabourin, d'Ottawa, et cinq autres à qui était confiée la solution du crime témoignèrent hier au procès des six accusés. Sabourin dit qu'il demanda à Lafleur s'il avait crié lorsque le meurtrier tira sur Nadeau et il répondit qu'il s'en était gardé de peur d'avoir le même sort.

Le détective Ovila Lusignan, de la police de Hull, déclara que Lafleur lui dit qu'il avertit Nadeau de ne pas regarder leur assaillant lorsque ce dernier sauta dans l'automobile de la banque et leur intima l'ordre de se rendre à un endroit isolé sur la route de la Gatineau. "Lafleur nous a dit qu'il croyait que le bandit tira Nadeau parce que Nadeau l'avait examiné avec attention tout le temps et lui avait parlé", dit le détective Lusignan.

Aujourd'hui, la Cour ne siège pas et les jurés seront conduits en autobus à l'endroit où eut lieu le meurtre et où les $16,610 furent enlevés de l'automobile dans laquelle les employés de la banque transportaient cet argent à la chambre des compensations d'Ottawa.

Le détective Auguste Anderson jura qu'il demanda à Lafleur pourquoi il n'avait pas conduit l'automobile sur un obstacle quelconque lorsqu'il vit qu'il lui fallait obéir aux ordres du bandit et que ce dernier répondit: "Monsieur, lorsqu'un homme armé est derrière vous et qu'il vous plaque un révolver dans le dos, vous ne pouvez pas penser à des choses semblables".

Anderson ajouta que Lafleur lui dit avoir été blessé au cours du hold-up et qu'il avait été constamment sous la menace du révolver du bandit tout le long du trajet d'Ottawa à Hull. Lafleur ne lui donna aucune description de l'homme armé qui sauta dans leur automobile.

Le chef Frédéric Marengère, de la police de Hull, qui témoigna ensuite, dit que Lafleur n'a pu lui dire si le révolver du bandit était noir ou nickelé, et qu'il n'a pu non plus lui donner une description de l'automobile qui suivait celle de la banque.

Le chef de police dit qu'il demanda à Lafleur comment le bandit avait pu le ligoter et pointer en même temps un révolver sur lui et Lafleur lui répondit qu'il ne le savait pas.

Objections rejetées

La défense s'objecta à plusieurs reprises à ce que ces déclarations soient admises en preuve et finalement le juge Cannon décida que les déclarations faites par Lafleur à l'hôpital au chef de police et aux détectives de Hull étaient admissibles en preuve.

Avant l'ouverture de la séance, hier, trois des accusés avaient dû recevoir des soins médicaux. Lafleur, Charles Donnelly et Georges Chénier souffraient tous trois d'un léger rhume et le Dr E. Laverdure rapporta que Lafleur et Donnelly souffraient en plus de nervosité.

HEUREUX EFFETS DE LA RÉCIPROCITÉ

Le traité conclu avec les Etats-Unis servira d'exemple à l'univers entier et contribuera à faire rejeter le nationalisme économique qui a tant contribué à la dépression actuelle, déclare l'hon. M. King. — Les exigences de M. Bennett ont fait perdre de grands avantages au Canada.

(Presse Canadienne)

OTTAWA, 26. — Au cours de sa durée de trois ans, le traité de réciprocité commerciale entre le Canada et les Etats-Unis sera tellement avantageux aux deux pays que l'on jugera à propos de le renouveler et de lui donner plus d'envergure, a déclaré hier à la Chambre des Communes le premier ministre, le T. H. Mackenzie King.

En proposant la ratification du pacte, M. King l'a décrit comme une tentative pour défoncer "la croûte résistante du nationalisme économique", et a prédit que d'autres nations suivront l'exemple du Canada et des Etats-Unis pour faire disparaître certaines des barrières qui paralysent actuellement le commerce et retardent le relèvement économique.

Opposition de M. Bennett

M. King a admis que le traité n'était pas aussi large qu'on aurait pu le désirer, et que le Canada aurait voulu obtenir l'entrée sur le marché des Etats-Unis d'un plus grand nombre de produits canadiens. Il a blâmé le chef conservateur, l'hon R. B. Bennett, et le gouvernement précédent pour les limites restreintes du traité.

Les actes du gouvernement précédent militaient de deux façons contre un pacte plus vaste. En négligeant de profiter de la bienveillance des Etats-Unis à négocier un traité, dès que ce désir fut manifeste, le gouvernement Bennett a retardé la conclusion du traité jusqu'à ce que ce pays fût à la veille d'une élection générale, alors que la situation politique, aux Etats-Unis, met toujours le gouvernement américain dans la difficulté de pouvoir agir comme il le désirerait juste avant une élection.

Les accords d'Ottawa

Les accords commerciaux avec l'empire ont également limité le pouvoir de marchandage du Canada, en accordant des préférences déterminées aux pays de l'empire. En négociant le traité avec les Etats-Unis, le gouvernement actuel a veillé scrupuleusement à ne pas affaiblir les pactes impériaux, mais il a évité en même temps de lier le Canada à des concessions envers les Etats-Unis, de nature à l'embarrasser plus tard pour négocier avec d'autres pays. A cause des accords impériaux, le gouvernement canadien n'a pu négocier avec les Etats-Unis au sujet du charbon, du maïs des raisins et de certains autres produits.

(A suivre en page 7).

47 MORTS PAR LE FROID AUX ETATS-UNIS

Eboulements et tempêtes font de grands ravages dans les montagnes du sud-ouest.

(Presse Associée)

DENVER, Colo., 26. — La neige le froid et les tempêtes ont coûté la vie à 47 personnes dans les régions montagneuses de l'ouest des Etats-Unis. De grandes avalanches de neige venant des montagnes du Colorado ont causé la mort de 9 personnes en 9 jours mais d'après les rapports présentés hier le principal agent de mort a été le froid.

Deux camps de chercheurs d'or ont croulé sous les avalanches, dont le fameux Camp Bird situé à une bonne altitude dans les rocheuses où Thomas Walsh, un des premiers rois du Bonanza, avait amassé sa fortune. L'autre est la mine Hesperus, située à 70 milles du camp Bird, où six hommes ont été tués et cinq des cadavres sont demeurés ensevelis sous des tonnes de neige de glace et de pierres. Deux des trois personnes qui sont mortes au camp Bird n'ont pas encore été retrouvées.

Une autre avalanche s'est produite dans la passe Snoqualmie, sur la grand'route à l'est de Seattle dans les montagnes Cade, dans l'état de Washington, et trois personnes qui étaient dans des automobiles ont perdu la vie.

Dans le Montana, 20 personnes dont 15 depuis le 1er février sont mortes par la famine, le froid et le feu. Le thermomètre est descendu jusqu'à 52 degrés au-dessous de 0.

Le froid et les tempêtes ont causé la mort de 6 personnes dans le Wyoming. Quelques personnes sont mortes dans des accidents d'automobile alors que les chauffeurs ne voyaient pas où ils allaient dans les tempêtes de neige.

Dans le nord de la Californie trois personnes sont mortes de froid tandis que dans Washington et au nord de l'Idaho trois autres personnes ont eu le même sort. Dans l'Utah on ne rapporte qu'une perte de vie causée par le froid et la neige qui a bloqué les grandes routes pendant plusieurs jours. Dans le sud de l'Idaho une autre personne est mort de froid ce qui fait deux pertes de vie dans cet état. En Californie, les inondations causent de grands dégats.

VOL A ASBESTOS

ASBESTOS, 26. — Hier soir, vers 8.30 heures, M. Elzéar Bérard, de St-George de Windsor, s'est aperçu que son cheval qu'il avait laissé dans la remise de M. Oscar Carignan, avec sa voiture, était disparu. Il fit des recherches avec le policier Alexandre L'Archevêque et ce n'est qu'à minuit et demi que le cheval fut retrouvé abandonné, rue Bourbeau, la vaiture ayant été passablement endommagée. On croit que des jeunes gens se seraient servi du cheval et de la voiture sans permission pour aller à une soirée, à l'occasion du Mardi-gras. La police provinciale fait des recherches, aujourd'hui, pour trouver les farceurs.

DIBENGA EST COUPABLE DE MANSLAUGHTER

Ce garçonnet de 15 ans avait tué sa belle-mère qui le maltraitait. — Le juge dénonce les films sensationnels.

(Spécial à la "Tribune")

MONTREAL, 26. — Louis di Benga, un garçonnet de 15 ans, a été trouvé coupable de manslaughter hier par un jury de la Cour du Banc du Roi devant laquelle il subissait son procès pour le meurtre de sa belle-mère, Mme Félix di Benga. Une forte recommandation à la clémence de la Cour a accompagné le verdict qui fut rendu après environ 30 minutes de délibérations. Il recevra sa sentence à la fin des Assises.

La victime, Adrienne Frenette, avait été tirée à mort vers les dix heures du soir le 3 octobre dernier chez elle à 4,544 Avenue Mayfair. Le jeune Louis signa plus tard une confession.

La défense n'a pas prétendu un seul instant que le jeune homme n'avait pas commis le crime et elle demandait l'acquittement à cause du jeune âge de l'accusé et de la vie malheureuse qu'il menait chez lui.

Dans sa charge au jury, le juge en chef R. A. E. Greenshields approuva la suggestion de la Couronne de rendre un verdict de manslaughter. Il dit que la façon dont le jeune garçon était traité par sa mère était inexplicable, qu'il était studieux et bon enfant, mais la provocation ne justifie pas le meurtre.

Au cours de ses remarques, le juge Greenshields a dénoncé les films émotionnels comme le jeune Louis venait d'en voir un le jour même qu'il tua sa belle-mère. Ce film faisait assister les spectateurs à trois ou quatre meurtres. "Il est extrêmement regrettable, a-t-il dit, qu'une chose qui pourrait avoir une valeur éducationnelle très grande puisse prêter flanc à des critiques de la nature qu'en suscite ce procès."

L'ITALIE FERMERAIT SES PORTS

ROME, 26. — Des sources bien informées voyaient hier dans un décret officiel une préparation de l'Italie à fermer ses ports aux navires des nations sanctionnistes et à immobiliser le commerce international en transit si la lutte autour des sanctions devient plus vive.

MORT D'ALDERDICE

ST-JEAN, Terreneuve, 26. — L'hon. Frederick Charles Alderdice, qui fut deux fois premier ministre de Terreneuve et qui était vice-président et commissaire des affaires de l'Intérieur depuis la suspension de la législature en 1934 et la nombination d'une commission, est décédé ici à six heures ce matin. Il était âgé de 63 ans et il était malade depuis dimanche.

Bonne ouvrière

Malgré qu'elle ait à prendre soin de ses trois fillettes, Mme Bessie BURBUDGE trouve le temps de diriger une entreprise de construction et d'employer dix hommes. C'est la seule femme maçon de la ville de Londres, Angleterre, et probablement de toutes les Iles britanniques. Cette photographie montre Mme Burbudge en train d'effectuer certaines réparations au toit d'une maison.

DOCTORAT EN MUSIQUE

QUEBEC, 26. — M. Wilfrid Pelletier, chef d'orchestre au Métropolitan Opera de New York, recevra le doctorat en musique de l'Université de Montréal, samedi prochain, a annoncé M. Olivier Maurault, P. S. S., recteur de l'Université de Montréal. M. Pelletier est né à Montréal.

La Belgique craint l'invasion allemande par les Pays Bas

Le gouvernement de Bruxelles fait part de ses craintes à la Grande-Bretagne et manifeste son intention de faire amender le traité de Locarno ou de revenir à son statut de 1914.

REMILITARISATION DE LA RHENANIE

LONDRES, 26. — Le gouvernement de Belgique, qui affirme que l'Allemagne a déjà beaucoup pour se débarrasser des restrictions du traité de paix, et aura remilitarisé la zone du Rhin avant longtemps, a averti le gouvernement anglais qu'il peut s'attendre à une importante décision de Bruxelles.

Londres suppose qu'en cas de la disparition de la zone démilitarisé du Rhin la Belgique a l'intention d'amender le traité de Locarno, en lui ajoutant une convention pour la limitation des armements aériens, où de retourner au status de al neutralité d'avant-guerre, garanti par les grandes puissances de l'Europe, y compris l'Allemagne.

L'Allemagne a déja fait plusieurs empiètements dans la zone démilitarisée, malgré le traité, et il ne resterait plus au chancelier Adolf Hitler que d'entrer en triomphe à Cologne, à la tête de ses régiments pour consacrer la victoire allemande.

Les Belges considèrent que les développements de l'effectif aérien ont privé la Rhénanie de son efficacité comme protection contre une invasion soudaine. Londres est parfaitement au courant de la situation, à laquelle M. Anthony Eden a fait allusion dans son dernier discours à la Chambre des Communes.

Vu les fortifications de la frontière française et de la frontière belge, le généraux sont d'avis que les Allemands préféreraient envahir la Belgique par la Hollande, la Belgique n'ayant pas de défense sur sa frontière nord-est. L'Allemagne occuperait les pays-Bas, où elle pourrait établir une base aérienne contre la Grande-Bretagne. Les Belges sont d'autant plus anxieux, qu'ils savent que l'armée hollandaise ne pourrait offrir de résistance sérieuse aux armées allemandes.

En conséquence, Londres prévoit que d'ici 15 jours le gouvernement belge s'efforcera d'obtenir du premier ministre de France, M. Flandin, des indications précises sur la politique qu'entend suivre le gouvernement français au sujet de la remilitarisation de la Rhénanie, car l'entrée des troupes dans cette zone équivaut à un acte de guerre.

L'Ontario appuie la politique forestière de notre province

MONTREAL, 26. — La province d'Ontario appuie fermement la politique de la province de Québec dans toutes les questions touchant l'industrie forestière, a affirmé hier après-midi l'hon. M. Peter Heenan, ministre des Terres et Forêts aux journalistes après une conférence avec le premier ministre Taschereau et l'hon. Honoré Mercier, ministre des Terres et Forêts.

"Les deux provinces ont tellement de choses en commun sous le rapport des produits forestiers que l'on considère à propos de nous unir ensemble et de nous entendre" a déclaré le ministre de l'Ontario. "Après la conférence aujourd'hui a déclaré M. Heenan, nous devrons en venir à une entente complète sur toute la question et nous croyons que la conférence fera beaucoup de bien."

Quand on lui a demandé si cette entente concernait aussi la question des salaires, l'hon. M. Heenan a déclaré que la loi de l'Ontario ressemblait beaucoup à la loi Arcand, ajoutant qu'en vertu de la législation de l'Ontario, il avait été conclu des ententes en ce qui regarde certaines activités de l'industrie forestière.

Parlant des affaires générales concernant le nord de l'Ontario et son développement, l'hon. M. Heenan a parlé de l'immensité de ce territoire et la complexité des problèmes. Quand on lui a demandé si les conditions s'amélioraient dans cette partie de la province voisine, il a répondu affirmativement.

L'hon. M. Heenan a encore ajouté qu'en vertu d'une nouvelle politique 15,000 hommes de plus avaient été embauchés l'an dernier. Cette année, ce nombre a encore augmenté, mais il n'a pu dire dans quelle proportion.

La France suggère un traité naval séparé de Londres avec Berlin

(Presse Associée)

LONDRES, 26. — La France, inquiétude par le prétendu projet anglais d'un traité naval anglo-germano-américain, a fait des contre-propositions en vue d'un accord.

Elle recommande que les quatre puissances, Grande-Bretagne, Etats-Unis, France et Italie, qui participent à la conférence navale actuelle, signent un traité, et qu'ensuite la Grande-Bretagne fasse un accord naval séparé avec l'Allemagne, selon les mêmes principes, mais en dehors de la conférence.

Les delegués français ont déclaré hier soir aux Anglais que leurs divergences peuvent être aplanies, et qu'ils peuvent convaincre les Italiens de retirer leurs demandes, à savoir le retrait de la flotte anglaise de la Méditerranée et l'abolition des sanctions comme prix de leur signature d'un accord naval. Les Français ont insisté tellement, que les Anglais ont repris l'espoir de pouvoir faire signer un accord par les quatre puissances à la conférence actuelle.

Il est encore question du projet d'un accord naval anglo-germano-américain, mais les Etats-Unis, dit-on, n'ont pas encore laissé voir leur réaction à ce projet.

PETITES ANNONCES
CLASSIFIÉES

TARIF

DEUX SOUS DU MOT, pas moins de 50 sous par insertion.

AVIS de faire-part, pour NAISSANCES, FIANCAILLES, PROCHAINS MARIAGES, MARIAGES, SERVICES ANNIVERSAIRES GRAND'MESSES, REMERCIEMENTS POUR SYMPATHIES et AUTRES 75 sous par insertion, suivant formule ordinaire. Chaque mot additionnel, 2 sous.

AVIS de NAISSANCES, FIANCAILLES, MARIAGES devant paraître dans la Chronique Sociale, $1.00 l'insertion.

LES ANNONCES devant paraître LE JOUR MEME seront reçues jusqu'à 9 h. 30 du matin POUR LE SAMEDI jusqu'à 5 h 30 vendredi soir. Nous ne pouvons garantir l'insertion des annonces reçues après les heures mentionnées.

LES annonces ayant un titre en caractère plus gras seront facturées 15c l'insertion en plus de l'annonce.

NOUS N'ACCEPTONS aucune annonce ou avis de naissance, fiançailles ou mariage communiqués par téléphone ou par la poste à moins que ce ne soit par l'entremise de nos correspondants attitrés. Il en est de même pour les avis "non responsable."

A louer

Bureaux

BUREAUX, dans l'Edifice Olivier à des prix raisonnables. Bâtisse à l'épreuve du feu et ayant service de voûte et d'ascenseur. S'adresser par téléphone au No 727. jno

Divers

GRAND LOCAL pour boutique de peinturage ou réparation d'auto à 12 rue St-François. Jos V. Ames, Edifice Whiting, Tel. 235.

Logis

LOGEMENT à louer à 13 Aberdeen, 6 chambres et bain, fournaise, cave, électricité et gaz. S'adresser en français à 2297; en anglais à J. R. Andrew, 178 Prospect. Tel: 987J.

PLUSIEURS maisons modernes, 6 pièces. Pour plus de détails, téléphonez 383 ou s'adresser 19 Gillespie. Aussi 2 petits logements, en arrière à 23 Gillespie, 4 et 5 chambres. Prix $12 et $13.

LA LOI DE FAILLITE

Dans l'affaire de la cession autorisée de Paul-Emile FONTAINE, épicier, Collinsville, Qué.

Avis est par les présentes donné que Paul-Emile Fontaine de Collinsville, a fait cession de ses biens le vingt-et-unième jour de février, 1936, et que la première assemblée des créanciers sera tenue le sixième (6ième) jour de mars, 1936, à Sherbrooke, dans le bureau du Protonotaire, au Palais de Justice.

Pour avoir le droit de voter à ladite assemblée, il faut que les preuves des réclamations et les procurations soient déposées entre nos mains avant l'assemblée.

Les personnes qui ont des réclamations à l'encontre de ces biens doivent les faire parvenir aux gardiens ou au syndic lorsqu'il sera nommé, ayant que la distribution ne soit faite, à défaut de quoi le produit de l'actif sera distribué entre les ayants droit, sans égard à ces réclamations.

Daté à Sherbrooke, Qué., ce vingt-quatrième jour de février 1936.

Albert COMTOIS,
J. W. GENEST,
Gardiens.

Bureau: CAN. BANK OF COMMERCE BLDG, 4, Wellington Nord, Sherbrooke, Que.

"Au centre de réparations"

(Ancien poste Olivier & Charest)

Tout travail fait par les experts suivants:

Peinture: par Paul Robidas, autrefois de chez P. Biron & Fils, Limitée.

Débossage: par Alfred Nicol 22 ans d'exp., autrefois chez Olivier & Charest.

Ouvrage sur bois, boîte de camions, etc., Léo Lajoie, 14 ans d'expérience.

Forge et ressorts: par Ernest Giguère 28 ans chez Biron, 30 ans d'expérience.

Spécialité: Remise à neuf d'autos accidentés.

TEL. 426.

Soudure et radiateurs: O. Déziel, 21 ans d'expérience.

4R, rue King-Est. Tél. 925

Moteurs réparés et rebobinés
Travail garanti.

Ross-Biron Electric, Ltd.
17-21, rue Frontenac. Tél. 645
Sherbrooke.

Un Voyageur DOIT DONNER

des résultats en rapport avec ses dépenses. Qu'il soit petit ou grand, gras ou maigre, il n'y a pas d'exception à cette règle.

Mais, les Petites Annonces vont droit au but, plus vite que lui. Les lecteurs sont un marché tout trouvé, et les Petites Annonces ne présentent pas de "résistance aux ventes", comme les marchands. Pour de prompts résultats, essayez une

Petite Annonce
de
LA TRIBUNE

A vendre

Divers

LOT de crêpe rugueux, pure soie, fleuri, régulier $1.50 à écouler à 59c; lot de soie, régulier jusqu'à 75c pour 19c et 29c vg; flanellette blanche, 36 pouces, 13c vg; gilets pour enfants, 17c chacun; robes de maison régulier jusqu'à $1.00 à écouler à 39c. Chez le Roi des Coupons. N. Zakaib, 8 rue King-Est, Sherbrooke-Est. Le seul vrai magasin de coupons dans l'est. 300-3

Propriétés

PROPRIETE autrefois occupée par Dawson Auto Parts, Wellington Sud, à vendre immédiatement. Cet édifice peut servir pour différentes fins ou être remplacé par un garage moderne. Téléphonez Edwards 135.

VOULEZ-VOUS payer $5,000 pour une propriété évaluée par la ville à $7,000, location centrale, quartier Nord? Seulement $1,000 comptant et balance par paiements très faciles. Téléphonez Edwards 135.

Terres

BELLE TERRE: 140 acres en culture, maison moderne, eau dans bâtiments, 3 milles de Windsor, 10 vaches, 2 chevaux, instruments agricoles, tout en bonne condition. S'adresser à Viateur Chamberland, Windsor Est, Qué. 305-24-26-28

A vendre ou à échanger

DEUX BONS chevaux de selle ou de voiture pesant environ 1100 lbs, à vendre ou à échanger pour chevaux de course. S'adresser au Garage Lamontagne, 5 rue Courcelette, ou après 6 heures téléphonez à 3468. 307-3.

JOYEUSES REUNIONS A WEST SHEFFORD

Chez M. C. Pérusse et M. W. Ménard.

(Spécial à la "Tribune")

WEST-SHEFFORD, 26. — Un joyeux groupe d'amis se sont réunis chez M. C. Pérusse. Il y eut parties de cartes, musique et autres amusements. Parmi les invités, mentionnons: MM. et Mmes Alcédor Ménard, Raymond Poirier, Edouard Jolin, O. Vincelette, Réal Huot, Mme U. Lapierre, Mme L. Roy, MM. Alphonse Viens, Wilfrid Ménard, Mlles Alice et Viviane Dalpé, Adrienne Renaud, Marguerite Patenaude, Gilberte et Réjeanne Ménard, Thérèse et Lilliane Ménard, Bernadette et Laurette Viens, Thérèse Poirier, Ruth et Marie-Paule Lapierre, Laure Lapierre, Dolorès Huot, M.-B. D'Arcy, MM. Georges Dalpé, Roméo Patenaude, Roméo Grenier, Roland et Léonard Patenaude, Léonard et Yvon Ménard, Noël-Gervais Viens, Germain et Isidore Poirier, Osias Pérusse, Arcade Lapierre, Gérard Vincelette, Ernest Huot, Armand Huot, Philippe Vidal, Roch Martin, René Robidoux, Roger L'Heureux, Herman Tardif, Jean-Claude Boisvert, Régan Boisvert, Jean-René Regis.

Une petite bourse lui fut remise par tous ses petits amis. De jolis morceaux de musique furent joués. Un goûter leur fut servi.

Demandes

Femmes demandées

ON DEMANDE des fileuses "toppers" et "seamers" d'expérience à la Canadian Silk Products.

Hommes et Femmes

HOMMES et femmes, fournissez toutes sortes de renseignements. Un seul nom peut payer $10.00. Travaillez chez vous. Envoyez 10c pour détails. Social Information Bureau St-Romuald d'Etchemin, Lévis. 306-2

Hommes demandés

JEUNE HOMME demandé, parlant couramment les deux langues, 21 à 30 ans, désireux d'apprendre l'art de vendre des polices d'assurances. Devra pouvoir subvenir à ses propres besoins pendant les premiers six mois. Bel avenir pour jeune homme ambitieux qui ne craint pas le travail. S'adresser à Conway & Conway Ltd.

OUVERTURE exceptionnelle pour un homme sérieux, intéressé dans la vente d'appareils électriques de réputation mondiale. Travail plaisant avec promotion. Voir M. Côté, Hôtel Continental de 6 à 9 p.m.

Divers

Prêt

SI VOUS AVEZ besoin d'argent, nous prêtons $5. et plus. Voyez la Sherbrooke Land Enregistrée. 152 King-Ouest, Sherbrooke.

KINGSEY FALLS

—M. et Mme G.-F. Wonderwood et leur fils Jean-Paul, sont allés à Warwick visiter M. Grégoire.

—A l'occasion du 14e anniversaire de M. Euclide Roux, un groupe de ses petits amis se sont réunis à la demeure de M. Ernest Roux. Etaient présents: MM. Euclide Roux, Aimé Roux, Armand Corriveau, Robert Corriveau, Germain Corriveau, E. Rivard, Rodolphe Rivard, Philippe Vidal, Roch Martin, René Robidoux, Roger L'Heureux, Herman Tardif, Jean-Claude Boisvert, Régan Boisvert, Jean-René Regis.

Une petite bourse lui fut remise par tous ses petits amis. De jolis morceaux de musique furent joués. Un goûter leur fut servi.

AU CINEMA DE PARIS

Jean Murat en vedette dans le film "l'Equipage" qui remporte cette semaine au Cinéma de Paris un succès fabuleux. Le second film est "Bout, de Chou" avec le joyeux Bach, Pierre Brassew et Janine Merrey.

Notre grande vente d'écoulement d'autos usagés bat son plein.

Les autos usagés offerts par Webster Motors sont toujours de qualité reconnue!

NOUS REPARONS A NEUF et vous assurons satisfaction.

	Prix Rég.	offert à
Oldsmobile Sp. Sedan '31	$350.	$325.
Chev. Sedan, 1934	650.	625.
Chev. Coach, 1934	575.	550.
Chev. Coach, 1933	425.	395.
Chev. Sp. Coupé '32 ..	425.	350.
Chev. Sp. Coupé '31	350.	315.
Buick Sedan, 1929	225.	200.
Ford Sedan 1935	685.	665.
Ford Sedan, 1932	350.	325.
Ford Coach 1931	200.	175.

Webster Motors, Ltd.
Rue Wellington S. Tel: 1273.

CARTES PROFESSIONNELLES

AVOCATS

NICOL, LAZURE, LANDRY & BOUCHARD
Edifice Olivier angle des rues Wellington et King. Tél. 727

GAGNE & DESMARAIS, avocats 15, rue Wellington-N, Sherbrooke Tél. 30. Bureau à Richmond, rue Principale en face du "Richmond Garage" Tél. 37.

PANNETON & BOISVERT, avocats 49, rue King-O., Sherbrooke P.Q. Boîte postale 511. Téléphone: 566 Bureau à East Angus, samedi de 4.30 à 8.30 p.m.

Louis-Philippe CLICHE, B.A., L.L.L. avocat et procureur Lac Mégantic P.Q.

ASHTON-R. TOBIN, B.A., Avocat Suite 7, Edifice Rosembloom 66, rue Wellington-N. Tél 623

INGENIEURS CIVILS ET ARPENTEURS

DUBUC & DUBUC, ingénieurs diplômés Consultation Expertises Arpentage Bornage, Aqueduc Egouts Analyses Patentes, Manufactures, Plans, Quantités et Estimés. Edifice Olivier Chambre 21 Tél 597 Rés. 98-W

MEDECINS

DR P.-P. BEAUDRY des hôpitaux de Paris Spécialité: maladies du coeur et des poumons (spécialement la tuberculose) Rayon X. Tél. 1700. 27 rue Brooks.

DRS J. A. DARCHE et LIONEL DARCHE.
Maladies des yeux, oreilles, nez, gorge. Examen de la vue pour lunettes. 92, rue King-Ouest. Tél. 654. Sherbrooke.

DR J. A. C. ETHIER, 84 rue King-O Tél. 676. Spécialité: Voies urinaires et Electro - Physio - Thérapie. Consultations: 1 à 3 h 7 à 8 h. p.m.

DR L.-A. TRUDEAU, ex-interne des hôpitaux de Paris Spécialités: Maladies des yeux, oreilles nez et gorge 104 rue King-O Sherbrooke P.Q. Téléphonez: 159.

MATERNITE

Refuge "NOTRE-DAME" Endroit tranquille et reposant pour cas de maternité; pension avant termes. Prix raisonnables. Nous placons bébé 234 Blvd Alexandre Tél 3203F

POURQUOI SOUFFRIR D'ECZEMA?
Quand on peut y mettre fin par l'emploi de
L'Onguent Marcoux
pour toutes maladies de la peau.
En vente à
l'Hôpital du Cancer
27, rue Bail. Tél. 2591. Sherbrooke

ALPHONSE BELANGER
Architecte
A. D. B. A.
53, Nord, rue Wellington.
Sherbrooke. Tél. 706

C'est un bon **TONIQUE!**

Les personnes *Faibles-Nerveuses - Déprimées* sont toujours les premières victimes d'épidémies et de maladies graves. Pour se prémunir contre la maladie elles devront donc employer sans tarder l'Elixir Tonique du Dr Montier, un renforcissant éprouvé, un tonique délicieux qui renferme tous les éléments énergiques de la santé et de la vie.

Ne constipe pas

Elixir Tonique DU Dr Montier

CHRONIQUE SPORTIVE

(Suite de la page 6)

quait aussi un fort contigent de Windsor, Coaticook, Brompton, Magog et autres villes environnantes.

Gordon Dunn, des juniors, est un des rares joueurs de la Junior qui auront l'âge de passer dans l'Intermédiaire, l'an prochain. D'après le gérant E. Lalonde, tous les joueurs du Champêtre seront encore éligibles pour la Ligue Junior.

Ovide Gaudette, qui représentera Sherbrooke à la joute des candidats du Canadien, au Forum, le 1er mars, déclare avoir reçu ses passes de voyage, hier soir. Excepté pour le chandail et les bas, Gaudette devra fournir tout son équipement.

Le club de hockey de Courcelles a battu celui de Lambton par 6 à 1, à Courcelles, à la suite d'une mascarade bien réussie qui fut organisé par les jeunes gens de l'endroit.

— o —

Le ballon au panier, sport que seules les jeunes filles pratiquaient en Angleterre jusqu'à date, a été adopté par divers clubs professionnels de soccer dans le programme de leur entraînement. — Sonja Henie, épuisée à la suite de son 10ème championnat mondial de patinage de fantaisie, a dû s'aliter pour une couple de semaines.

— o —

Plusieurs spectateurs ont trouvé regrettable que Ovide Gaudette n'ait pas joué plus longtemps contre les Canadiens, hier soir. Sur 40 minutes de jeu, il a dû jouer une minute et demie dans le 1er 20 et à peu près le même temps dans le deuxième.

CARTES D'AFFAIRES

COLLECTIONS

COMPTES, billets et réclamations collectés partout. Résultat assuré. Collections Brokers Regd' 66 Wellington Nord, Sherbrooke.

SYNDICS DE FAILLITE

BELANGER & BEGIN
Syndics Licenciés et Auditeurs
T. Bélanger G.-E. Begin L.I.C
Edifice Genest 22 rue Wellington-N
Sherbrooke P.Q.—Tél 567

Alb. COMTOIS — J.-W. GENEST
SYNDICS LICENCIES
Immeuble Banque Canadienne de Commerce, 4 rue Wellington-N
Sherbrooke P.Q. Tél. 2724

Rodolphe Bédard
Bureau établi en 1908.
Expert-Comptable licencié et agréé.
(Chartered accountant)
Consultations pratiques en matières Commerciale et Financière.
425, avenue Viger. — Montréal

COUR A BOIS

BOIS DE CHAUFFAGE, érable et merisier. S'adresser à J. O. Lassonde, Enrg., 438, rue King Ouest. Tel: 344.

J. O. BOURGET
REPARATIONS DE TOUS GENRES
Laveuses électriques, meubles centrifuges instruments aratoires etc. Ouvrage garanti.
5, rue Vanier. — Sherbrooke.
Télephone: 3361-W

JOSEPH LABRECQUE
REPARATIONS GENERALES
Radios, pianos, clarinettes, saxophones, et autres instruments de musique. Prix modérés; travail garanti. 5a, rue Alexandre, Tel 3114m, Sherbrooke.

NOUVEAUX POUVOIRS A VICTORIAVILLE

Amendements à la charte qui seront demandés à la Législature.

Dans les amendements à sa charte qu'elle demandera à la Législature de ratifier à la prochaine session, la ville de Victoriaville demandera entre autres choses d'obtenir le titre de "cité" et de nouveaux pouvoirs sur les matières suivantes:

Mode d'élection des échevins; durée des charges de Maire et d'Echevins; vacance dans la charge de Maire; préparation de la liste électorale; droit de deux votes pour les propriétaires; heures de votation; convocation des séances spéciales; publication des avis publics; avis des règlements; construction en général; empiètement sur les propriétés de la ville; escaliers extérieurs; enlèvement des vidanges; enlèvement de la neige sur les trottoirs et dans les rues; affiches, placards et collectes publiques; règlement pour faire connaitre avantages de la ville; expansion industrielle de la ville; paiement de sommes d'argent à la Chambre de Commerce; budget annuel; durée de l'année financière; confection du rôle d'évaluation; pénalité pour faux renseignements; durée d'inspection du rôle; taxes d'affaires; taxes de commerce; taxes de capitation sur majeurs des deux sexes; taxes sur voitures, camions, autobus, voitures à annonce et bicycles pour fins commerciales; prix, durée, imposition ou prohibition de permis ou licences; date d'exigibilité des taxes; demi-taxes d'affaires ou de commerce; escompte pour taxes; saisie-arrêt avant jugement; publication d'avis pour vente des immeubles pour taxes; conditions de rachat des immeubles; attribution des amendes; prescription des actions en répétition de l'indû; droit d'acheter coupe de bois, de la faire abattre et de disrtibuer le bois pour secours aux chômeurs et de vendre le surplus, s'il y a lieu, et autres fins.

UN VIEILLARD EST TUE PAR UN TRAIN

M. Joseph Lachance, de Ste-Marie de Beauce, est frappé par le convoi qui se dirigeait vers Sherbrooke.

VALLEE JONCTION, 26. — Un vieillard de 70 ans: M. Joseph Lachance, de Ste-Marie de Beauce, s'est fait blesser mortellement hier par le convoi du Québec Central qui se dirigeait vers Sherbrooke. Gravement blessé le malheureux vieillard a succombé à ses blessures sur le convoi qui le transportait à Thetford Mines.

Il appert que M. Lachance, désireux de se rendre au village de Ste-Marie, marchait sur la voie ferrée. On ne sait trop comment il se fait qu'il n'ait pas vu venir le train du Québec Central qui filait en sens inverse. Il fut projeté par la locomotive à plusieurs pieds de distance. L'ingénieur qui, dit-on, avait fait crier la sirène de la locomotive n'a pas eu le temps d'appliquer les freins et de stopper le convoi assez vite pour éviter l'accident.

On arrêta immédiatement le train pour se porter au secours de la victime. M. le docteur Rousseau, qui se trouvait à bord du convoi, lui prodigua les premiers soins. Il constata que le vieillard avait les jambes et les bras cassés et souffrait d'une blessure à la tête. Il ordonna son transport à l'hôpital. M. l'abbé Turcotte, curé, se porta également auprès du blessé et lui administra les derniers sacrements. La malheureuse victime fut transportée à bord du train sous les soins du docteur Pomerleau, pour être conduite à l'hôpital. Malgré les bons soins qui lui furent prodigués, M. Lachance succomba à ses blessures alors que le convoi approchait de Tring-Jonction. Cette tragédie a causé beaucoup d'émoi ici ainsi qu'à Ste-Marie de Beauce.

WARWICK

(Spécial à la "Tribune")

WARWICK, 26. — M. et Mme Gaston De Foy, et leur fillette Lucienne, ont visité ici M. et Mme Joseph Anetil.

M. Alcide Talbot et Mme Elizabeth Talbot sont allée à Montréal.

Mlle Simone et Cécile Burney, Florence Villeneuve, W. Daigle, sont allés à Victoriaville.

M. et Mme Paul Laroche ont donné une soirée en l'honneur de Mlle Diane Laroche.

Etaient présents:—Mlle Diane Laroche, M. Ovila Noël, Mlle Jeanne Anctil, M. Rosario Laroche, Mlle Irène Laroche, M. Antonio Lettre, Mlle Cécile Blais, M. Irénée Hannah, Mlle Lucienne Paré, M. Robert Noël, Mlle Aline Laroche, H. Hervé Mailhot, Mlle Cécile Laroche, Mlle Lucienne De Foy, Mlle Isabella Duchesne, M. Philippe Laroche. Il y eut partie de cartes et musique.

LA RADIO

Au poste CKAC
MERCREDI, 26 FEVRIER 1936.

3.30—Opéra
3.45—Orchestre.
4.45—Chansons françaises.
4.15—Concert.
5.00—Programme musical.
5.15—Chant.
5.30—Le Programme du Foyer.
6.15—Drame vécus.
6.20—Tangos.
6.25—L'heure récréative.
7.00—Revue sportive.
7.05—Chansons Françaises.
7.15—Le curé de village.
7.30—Le merle rouge.
7.45—Trio de concert.
8.00—Demi-heure théâtrale.
8.30—Par-dessus les toits.
8.45—Programme musical.
9.00—Société St-Jean Baptiste.
9.30—Piano.
9.15—Commentateur de CKAC.
10.15—Piano.
10.30—Société St-Jean-Baptiste.
10.45—Chant.
11.00—Le Reporter Sportif
11.05—Nouvelles.
11.15—Orchestre.

Au poste CKAC
JEUDI, 27 FEVRIER 1936.

7.30—Cheerful Earfull.
8.00—Nouvelles.
8.15—Chansons françaises.
9.00—La Revue des Revues.
9.15—Programme musical.
9.55—Nouvelles.
10.15—Entre Vous et Moi.
10.30—Eugène Corbeil — Opérette.
10.45—Orchestre.
11.00—Boîte à surprises.
11.15—Variétés.
12.00—L'heure de gaieté
12.30—Programme trifluvien.
12.45—Cours de la Bourse.
1.00—Variétés. CBS.
1.10—Causerie de l'U. C. C.
1.30—Concert.
2.00—Variétés.
3.00—Programme musical.
3.15—Heure de Valse CBS.
3.30—Vous souvenez-vous. CBS.
4.00—Causerie.
4.30—Programme musical.
4.45—Mélodies.
5.00—Evénement sociaux.
5.15—Causerie.
5.30—Le programme du foyer.
6.15—Musique classique.
6.25—L'heure récréative.
7.00—Revue sportive.
7.05—Chansons Françaises.
7.15—Le curé de village.
7.30—Le merle rouge.
7.45—Trio de concert.
8.00—Demi-heure théâtrale.
8.30—Par-dessus les toits.
8.45—Programme musical.
9.00—Société St-Jean Baptiste.
9.30—Piano.
9.15—Commentateur de CKAC.
10.15—Piano.
10.30—Société St-Jean-Baptiste.
10.45—Chant.
11.00—Le Reporter Sportif
11.05—Nouvelles.
11.15—Orchestre.

La saveur de l'Orange Pekoe "Salada" est sans égal

THÉ "SALADA" 314F

Votre vue est d'un prix inestimable, mais un bon éclairage ne coûte que peu. Vous y gagnerez à exiger les lampes EDISON MAZDA, parce qu'elles vous garantissent une meilleure lumière et une meilleure vue. L-45F

LAMPES *Fabriquées au Canada*
EDISON MAZDA
CANADIAN GENERAL ELECTRIC CO., Limited

VENDUES PAR
ROSS-BIRON ELECTRIC, Limited
17, RUE FRONTENAC, TEL.645. SHERBROOKE
Nous irons chez vous vérifier vos lampes gratis.

Feuilleton de la "Tribune"

BENJAMINE
ROMAN D'AMOUR

par Maxime LA TOUR

(Reproduction autorisée par la Société des Gens de Lettres, Paris, France).

No 26

—Pardon, ma tante, je ne méprise pas les femmes... je n'ai mis en doute que la génération actuelle, et c'est un peu votre faute à vous, les aînées, qui êtes parées des plus beaux dons... Oh! ne vous défendez pas, ma tante; quand je vous compare à ces petites demoiselles insignifiantes, je me dis: "Vraiment les femmes d'aujourd'hui ne valent pas les femmes d'aujourd'hui.

—Flatteur! je te remercie du compliment qui cependant ne me rajeunit pas... mais, je ne suis pas de ton avis. D'ailleurs, tu les connais mal, ou plutôt tu ne les connais pas assez, celles que tu appelles des "petites demoiselles insignifiantes"; sous leur timidité et leurs manières naives, elles cachent de grandes qualités qui se développeront à leur premier contact avec les réalités de la vie. Elles sont comme ces jolies fleurs des bois cachées sous les ronces et les broussailles et qui, tout d'un coup, offrent de la joie et de la gaieté au promeneur, qui sait les découvrir.

"Quand elles seront vos compagnes, elles deviendront les douces fées qui embelliront vos foyers. Quand l'heure du combat a sonné, quand vous nous reveniez mourants dans nos hôpitaux, combien de ces "demoiselles insignifiantes" se sont penchées vers vous pour panser vos blessures?

—Vous avez raison, ma tante, leur dévouement égalait notre courage. J'en ai vu, à deux pas de nos lignes, La mort les frôlait à chaque minute. Rien ne les arrêtait dans leur héroique et touchante mission. Avec une tendresse de mère, avec un coeur d'amante, elles se courbaient vers les blessés et les moribonds, et des soldats mouraient, en trouvant la force de sourire à celles qui leur rappelaient le visage de la maman ou de l'épouse absente.

—La femme de France a toujours été et sera toujours capable d'amour, de sacrifices et d'héroïsme, et c'est pourquoi, il ne faut établir aucune différence, entre celles d'hier, d'aujourd'hui et de demain. Mais, nous nous éloignons sensiblement de notre sujet... Réponds à ma question. Es-tu vraiment décidé à te marier?

—Oui, ma tante, mais toujours à la condition que vous me cherchiez vous-même la fiancée...

—Jolie, aimable et intelligente... je connais ton refrain.

—Tenez, ma tante, pour rendre plus facile votre tâche, je me montrerai moins exigeant encore, j'efface le premier qualificatif.

—Tu renonces à la beauté?

—Mon Dieu, je n'y renonce positivement pas... mais je n'en fais pas une question essentielle. En somme, le fait de posséder un visage agréable ne constitue pas une qualité primordiale, ni celui d'être laide, une tare impardonnable.

—Rassure-toi, Jean, je connais une jeune fille qui répond à tous tes désirs. Tu sais combien je t'aime... et si après de nombreuses hésitations, après une étude minutieuse et détaillée du caractère de Mlle Odette de Pomerolles, je me décide à t'en parler aujourd'hui, c'est que je suis convaincue qu'elle est digne de toi.

—Mlle Odette de Pomerolles! serait-ce par hasard la charmante jeune fille que j'ai eu l'avantage de rencontrer ici un Jeudi?

—C'est elle, Jean. Comment la trouves-tu?

—Elle est loin de m'être indifférente!

—Je m'en doutais, Jean... Un instant, le jeune homme évoqua le visage où il avait retrouvé les traits charmants de Rose Marnais.

—Je l'avoue, j'ai eu du plaisir à causer avec cette jeune fille, reprit-il

—Quand tu la connaitras mieux, Jean, cette sympathie se changera facilement en amour.

—Je le souhaite, ma tante... Il me semble aussi que vous éprouvez vous-même pour Mlle Odette plus qu'une simple amitié.

—Tu peux dire le mot, une véritable affection... Je n'accorde pas facilement ma tendresse aux étrangers que le hasard des relations amène auprès de moi, mais Odette, que j'ai étudiée et que j'apprécie beaucoup, a pris aisément un petit coin de mon coeur que j'élargirais volontiers si elle devenait ma nièce.

—C'est une raison pour que je me hâte de faire sa conquête.

—J'ai tout lieu de croire que cela ne te sera pas difficile.

—Vous avez des raisons de penser qu'elle m'acceptera comme fiancé? Seriez-vous la confidente de Mlle Odette, et vous aurait-elle fait comprendre qu'elle consentirait à m'épouser?

—Non, et je suis même certaine que la chère enfant ne songe pas au mariage; mais sa mère sera contente et fière de t'avoir comme gendre.

—Sa mère! sa mère! Je serai franc avec vous, ma tante, et je ne vous cacherai pas que cette dame m'a produit une toute autre impression que sa fille.

—C'est en effet une femme pleine de vanité, mais il ne faut pas être trop exigeant; on ne peut trouver à la fois une belle-mère et une femme parfaites. Encore heureux que les qualités de l'une compensent largement les défauts de l'autre. Soyons donc indulgents et excusons une maman qui veut le bonheur de son enfant.

—Ne craignez-vous pas, ma tante, que cette mère orgueilleuse ne se fasse trop sentir sur la volonté de son enfant? Je veux bien me marier, je le redis encore, et cette jeune fille me plait, mais je ne voudrais pas non plus qu'on la jetât de force dans mes bras.

—Je comprends tes scrupules Jean, et moi-même, je ne m'associerais pas à une pareille manoeuvre. Je n'ai pas l'intention de faire une victime de ma protégée. Si j'ai engagé avec toi cette conversation, c'est simplement pour savoir si tu consens à causer quelques fois avec Mlle Odette. Selon ton avis, je la convierai ou non à revenir me voir avec sa mère. Tu la rencontreras ici comme par hasard, et c'est en invités qui se retrouvent que vous causerez. Nous ne parlerons mariage que lorsque vous aurez eu le temps de vous connaitre et de vous étudier.

—Vous êtes la sagesse même, ma tante. J'accepte avec plaisir.

Quand Mme de Boirannes rapporta à Noémie le résultat de son entrevue avec son neveu, la femme du chef comptable ne put contenir toute sa joie. D'abord, ne pouvant articuler un mot, elle versa des larmes d'allégresse. Puis un flot de paroles s'échappa de ses lèvres, exprimant toute sa gratitude.

Mme de Boirannes écouta les premières phrases de la mère d'Odette, mais bientôt son visage devint plus grave et elle interrompit les remerciements de sa visiteure en disant:

—Excusez-moi, madame, mais je crains que vous ne m'ayiez pas comprise. Mon neveu n'a pas encore décidé de vous demander la main de votre fille; il consent seulement à venir me voir plus souvent que par le passé et il sera heureux de rencontrer chez moi Mlle Odette.

"Nous avons fait toutes deux ce qui nous était permis, et rien d'autre. Nous avons réussi à ménager à ces deux jeunes gens des entrevues qui leur permettront de juger s'ils ont des chances d'arriver plus tard à cette entente parfaite qui est la condition essentielle du bonheur dans l'union de deux êtres...

"Notre rôle se borne là. Nous n'avons pas le droit de faire davantage, ce serait mal agir. Je ne vous cache pas que mon neveu éprouve pour votre fille une sympathie qui peut devenir de l'amour, mais je vous préviens aussi qu'il ne l'épousera pas, dût-il en souffrir, si Mlle Odette ne ressent pas pour lui ce même sentiment et s'il s'aperçoit qu'elle va vers ce mariage, poussée par une volonté qui ne serait pas la sienne propre.

"Bornons-nous donc à souhaiter cete union, mais, dans l'intérêt même de nos enfants ne faisons rien pour en avancer la célébration. Nous risquerions de la rendre impossible."

(A SUIVRE)

Une commission recherchera des industries pour Sherbrooke

L'enseignement doit suivre le progrès

Le Dr W. P. Percival, directeur de l'enseignement protestant dans la province de Québec, dans une causerie au Rotary, insiste sur la nécessité de donner à nos enfants une éducation encore plus complète que celle que nous avons reçue nous-mêmes. — Hommage à la générosité de la province de Québec envers la minorité anglo-protestante.

SEMAINE DE L'ENSEIGNEMENT

Dans une conférence qu'il prononçait hier soir devant les Rotariens réunis en grand nombre pour l'entendre, le Dr. W. P. Percival, M. A. Ph. D., directeur des écoles protestantes de la province de Québec, a dit l'urgente nécessité de faire suivre au niveau de l'enseignement et au nombre des lettrés une marche parallèle aux progrès de l'ère moderne afin de préparer les générations futures à la lutte pour la vie qui prend des proportions de plus en plus alarmantes. "Il importe, a-t-il dit qu'un mouvement d'ensemble soit lancé pour rendre accessible à tous une instruction qui s'avère de plus en plus indispensable."

Des applaudissements ont spontanément éclaté dans la salle lorsque l'éminent pédagogue, parlant du traitement de faveur accordé aux minorités dans la province de Québec, dit qu'il désirait rendre un tribut d'hommages aux catholiques de la province de Québec de ce qu'ils ont accordé aux écoles protestantes, droits liberté et privilèges.

Sa causerie a créé une profonde impression M. Wright Gibson présenta le conférencier qui fut remercié par M. Albert Reid. M. Emile Lévesque avait récité en français le bénédicité au début de la réunion.

Semaine de l'enseignement

En prenant la parole, le conférencier se dit charmé de voir le club rotary de Sherbrooke s'intéresser à la semaine de l'enseignement, la première jamais organisée dans la province de Québec. "Vous pouvez, vous, Rotariens, exercer une influence appréciable sur le terrain éducationnel et le geste que vous avez fait et dont je vous remercie, en m'invitant, prouve le vif intérêt que vous portez aux questions sociales."

Abordant le sujet de sa causerie, il dit que beaucoup de gens considèrent que l'instruction qu'ils ont reçue est suffisante pour eux et qu'elle doit être en conséquence suffisante pour ceux qui viendront après eux. Ceux-là qui sont de cet avis ont reçu une éducation élémentaire dans une école rurale et ils ont la conviction fortement ancrée qu'il n'en faut pas plus pour mener à bien la lutte pour la vie.

Mais il n'en est pas ainsi, le rôle que vous avez à jouer n'est plus de même et vous n'avez pas été témoins que vos pères aient eu à subir une concurrence aussi vive que celle à laquelle vous devez faire face.

Parlant de la série d'étonnants progrès commencée au siècle dernier et qui apparait de toute évidence ne pas avoir encore atteint son point culminant, il fait remarquer que "l'instruction que votre grand-père a reçu ne pouvait suffire à notre père, celle que votre père a reçue ne pouvait vous suffir à vous-mêmes et celle que vous avez reçue ne suffira plus à vos fils."

Toujours plus haut

Tâé mdie" -'.q 51(j-a etaoin

Témoins de toutes ces transformations opérées en si peu de temps, nous en sommes à nous demander ce que sera la civilisation dans quelque 50 ans. Les faits sont là pour crier à ceux qui croient suffisante pour la jeunesse actuelle une instruction élémentaire qu'ils se trompent et il importe que le vieil âge cesse de s'idéaliser pour se rendre compte des situations nouvelles créées par des temps nouveaux.

Lors de la guerre civile aux Etats-Unis, les enfants ne recevaient pas en moyenne une instruction supérieure à la troisième année, mais lors de la grande guerre, la plupart des enfants se rendaient jusqu'à la sixième année. De nos jours, au Canada, rares sont ceux qui ne se rendent pas au moins à leur huitième année. Le conférencier cite ensuite des chiffres pour prouver, d'après la marche ascendante du nombre des diplômés qui sortent chaque année des écoles protestantes d'enseignement secondaire, que le standard de l'instruction a graduellement augmenté avec le standard de vie. Il fut un temps, ajoute-t-il, où seuls les garçons reçevaient une instruction secondaire, mais le nombre des jeunes filles dans les "High Schools" va maintenant toujours en augmentant.

Il faut donc se rendre compte que l'enseignement a suivi une marche sensiblement parallèle aux modernes et, à l'appui de cette assertion, le Dr. Percival dit que les édifices où nos enfants reçoivent l'instruction dont ils ont un si urgent besoin se comparent avec avantage avec les édifices les plus modernes et il ajoute que des villes comme Sherbrooke, Stanstead, Richmond, Magog, n'ont rien à envier aux autres villes de la province sur ce point.

Un devoir sacré

Si vous voulez que vos enfants soient préparés à entrer dans la vie comme il faut qu'ils le soient, ne reculez pas devant les sacrifices d'argent auxquels il vous faut consentir pour y arriver, convaincus que vous vous devez à vous-mêmes de leur donner une impulsion égale à celle donnée de nos jours à toutes les sphères de vie.

Une des choses qui m'inquiètent le plus, dit ensuite le conférencier, c'est de voir les diplômés de nos écoles entrer dans la vie avec des horizons fermés et je songe au triste sort réservé aux illettrés lorsque je vois avec quelles difficultés sont aux prises les plus brillants de nos jeunes.

Après avoir énuméré les maux dont souffre l'enseignement, le conférencier s'excuse de la grande franchise de l'exposé qu'il vient de faire mais il affirme être convaincu que la génération actuelle a fait plus que toute autre pour les jeunes et il dit qu'il s'incline devant les sacrifices qu'elle leur a consentis.

Il y a dans les Cantons de l'Est, dit en terminant le conférencier, des enfants qui ne peuvent fréquenter les écoles ou qui les fréquentent sans aucun profit parce qu'il n'y a pas suffisamment d'espace pour les recevoir.

Pour résoudre un si angoissant problème, il faut s'unir dans un unique effort, il faut lancer un mouvement d'ensemble en faveur de l'instruction afin de la rendre accessible à tous et armer des armes les plus fortes ceux qui grandissent et qui auront à franchir des difficultés autrement troublantes que celles qui nous entravent actuellement.

IMPOSITION DES CENDRES

Les églises étaient remplies de fidèles, ce matin, à l'occasion du Mercredi des Cendres.

Les réjouissances du carnaval, plus nombreuses que jamais cet hiver, se sont terminées dans la soirée d'hier et la population catholique de notre ville est entrée résolument dans la voie de la pénitence, aujourd'hui.

Cet avant-midi, à l'occasion du Mercredi des Cendres, jour férié, il y avait foule dans les églises de toutes nos paroisses pour la bénédiction et l'imposition des Cendres en ce jour où l'Eglise rappelle à l'homme qu'il est poussière et qu'il retournera en poussière: "Memento homo quia pulvis es et in pulverem reverteris". C'est le temps du carême qui commence et c'est aussi le temps des retraites pascales qui se terminera avec la Semaine Sainte dont les cérémonies sont si émouvantes, le tout couronné par la belle fête de Pâques.

Des foules de fidèles ont envahi nos églises, ce matin, et ceux qui n'ont pu s'y rendre recevront les cendres ce soir. A la cathédrale, c'est Mgr O.-Z. Letendre, P.D., curé de la paroisse St-Michel, qui a officié à la cérémonie. Monseigneur était assisté de MM. les abbés Raoul Bruneau et Maurice Fortier, tous deux vicaires à la cathédrale. S. E. Mgr A.-O. Gagnon évêque du diocèse, qui était au trône, a béni les cendres, assisté de Mgr J.-E.-M. Vincent, P.D., V.G., et de M. le chanoine J.-P. Pilette. La chorale de la cathédrale a fait les frais du chant sous la direction du professeur Oscar Cartier. Dans le sanctuaire, on remarquait M. le chanoine H.-A. Simard et MM. les abbés Louis-Philippe Camirand, aumônier des Syndicats Catholiques; Origène Vel et Roch Poitras.

Des cérémonies semblables se sont déroulées dans les paroisses St-Patrice, Notre-Dame, St-Jean-Baptiste, Ste-Thérèse et Ste-Jeanne d'Arc, de même qu'au Séminaire où l'on remarquait le personnel enseignant et tous les élèves, ainsi que dans les chapelles de nos maisons religieuses.

JOYEUX CONCOURS POUR AMATEURS

Distribution de prix.

La soirée d'amateurs organisée par M. J. G. Pinsonnault à la Salle des Syndicats Catholiques hier soir a remporté un grand succès.

Mlle Pauline Sigoin, âgée de 4 1-2 ans fut fort applaudie dans la "Chanson de la Mariée" et "On the Isle of Capri". Mme Armand Létourneau soprano de la radio, exécuta trois morceaux, "La vie est vaine", "Au caprice du Vent" et le "Rosaire".

Mlle Solange Lehoux, pianiste accompagnait la plupart des interprètes. Les cinq premiers prix ont été remportés comme suit: $5.00 par le trio Fabi, qui a exécuté un morceau du bon vieux temps; $4.00 par les Quatre Copains de l'Est; $3.00 par Mlle Jeanne Caron, soprano, qui a chanté avec brio "Quand la femme est jolie"; $2.00 par M. Raoul Beaulieu et ses quintuplettes; $1.00 par M. Maurice Pothier, "tap dance". Il y a eu plusieurs rappels.

Cinq prix d'entrée ont aussi été donnés: un chapelet en or gagné par Mlle Rita Benoit; un service de cendriers gagné par M. E. Bouchard; 100 cartes de visite par Mlle C. Pothier; une cravate et un cadre français par MM. François Fabi et Raoul Roberge.

Voici les noms des artistes au programme:

Trio musique à bouche par MM. Gérard Bertrand, Rosaire Poulliot, Gérard Robert: Musique du bon vieux temps.

M. Louis Noel, chant.

Trio Benoit-Fabi: MM. Gérard Benoit, violon, J. E. Benoit, piano, J. Fabi, accordéon.

Mlle Flore Cabana, chanteuse.

Georges Côté, 11 ans, musique à bouche et danse.

Donat Rancourt, chant.

Camille Lamontagne, musique à bouche.

Armand Remillard, violon.

Mlle Marie-Paule Préfontaine, chant.

M. Raoul Beaulieu et ses quintuplettes, chant exécuté par Mlles Yvette Drouin, 13 ans, Marie-Marthe Drouin, 11 ans, Rolande Beaulieu 11 ans, Roland Beaulieu 12 ans, Paul-Emile Beaulieu, 15 ans, Raoul Beaulieu au piano.

M. William Donaldson d'Ascot Corner et Lionel Blouin, d'East Angus violon et guitare.

Trio Langlois: MM. Nelson Langlois, violon; Donat Langlois, banjo; Jos. Langlois, acordéon. Mlle Solange Lehoux au piano.

Jeanne Caron, chant.

M. Amédée Lavigne, discours comique.

Mlle Victoria Royer, piano.

Mlle Irène Dion, déclamation.

M. Maurice Pothier, "tap dance"

Les 4 copains de l'Est: M. Geo Roy, violon; Jos. Dumas, accordéon; L. P. Richard, guitare; Armand Dumas, piano. Musique du bon vieux temps.

M. Rosaire Morin, "tap dance" Raoul Roberge violon, et Mlle Solange Lehoux au piano.

M. Marcel Noel: chant et musique bouche.

POUR LES AMATEURS DE VITESSE

Dans la forêt Marly, à quelques milles de Versailles, en France, la construction d'un boulevard où les automobiles circuleront à grande vitesse avance rapidement. Des milliers d'arbres séculaires ont été abattus et la nouvelle route reliera Chartres à Paris, ce qui décongestionnera le trafic sur l'ancienne grand'route. Les travaux de construction de cette nouvelle route font partie du plan Marquet pour donner de l'ouvrage aux chômeurs. Voici une photographie frappante qui montre un des nombreux ponts ainsi que la large avenue qui sera terminée dans peu de temps.

$12,619,230 en propriétés non imposables ici

L'Hôpital Saint-Vincent de Paul est évalué à $1,250,000, le Séminaire à $720,000 et l'Hospice à $628,300.

LE MANEGE: $225,000

L'évaluation non imposable à Sherbrooke s'élève au montant de $12,619,280 pour 1935, comparativement à $12,598,580 en 1934, une augmentation de $20,400 pour les douze derniers mois.

La liste des propriétés non imposables à Sherbrooke comprend les institutions de charité et refuges, les maisons d'enseignements, les fabriques, les églises, les hôpitaux, couvents, monastères, les propriétés de la cité et des gouvernement fédéral et provincial, les terrains de l'Exposition, etc.

Par quartiers

Le quartier Centre est celui où l'évaluation non imposable est la plus élevée. L'Est vient ensuite, puis l'Ouest, le Nord et le Sud, comme en fait foi le tableau suivant pour 1935 et 1934.

Quartiers	1935	1934
Est	3,050,420	3,049,220
Sud	798,500	798,500
Ouest	2,838,390	2,829,820
Centre	3,422,500	3,422,000
Nord	2,509,470	2,499,040
	12,619,280	12,598,580

$1,250,000 pour l'hôpital

C'est l'Hôpital St-Vincent de Paul qui possède l'évaluation non imposable la plus élevée, de $1,250,000 la seule à atteindre le million. Sans cela, l'Est descendrait en quatrième position pour les quartiers.

$225,000 pour le manège

Dans le quartier Sud, l'évaluation la plus forte est celle du Manège Militaire de la rue Belvédère pour $225,000.

Dans l'Ouest, la palme va à l'Hospice du Sacré-Coeur avec une évaluation non imposable de $628,300; l'outillage du service municipal d'aqueduc est évalué à $336,000; l'Académie Larocque à $326,000 et la Fabrique de l'Immaculée Conception à $325,000.

C'est le Séminaire St-Charles qui dans le Centre, porte l'évaluation non imposable la plus élevée avec le chiffre de $720,500; vient ensuite la Congrégation du Mont Notre-Dame avec $580,000 puis l'évêché et la cathédrale ensemble $500,000.

Dans le Nord, la plus forte évaluation non imposable ne dépasse pas $372,000 pour des propriétés de la Congrégation Notre-Dame; celle de trois écoles protestantes atteint le montant de $305,000.

(A suivre en page 8)

CHEZ LES CHEVALIERS DE COLOMB

Tournoi de bridge.

L'inscription des joueurs pour le concours de bridge est commencée depuis hier.

Tel que déjà annoncé, le concours annuel de bridge du Conseil 530 des Chevaliers de Colomb s'inaugurera au commencement de la semaine prochaine. Depuis hier, le secrétaire, J.-N. Gingras, a recueilli les noms des joueurs qui ont manifesté le désir de prendre part à ce concours et déjà quelques équipes ont été formées. L'on nous informe que le bridge sera joué cette année en quatre catégories, à savoir: A l'enchère, une catégorie au robre, l'autre catégorie au duplicata. Au bridge-contrat, une catégorie au robre et une catégorie au duplicata, également. Chaque joueur a le privilège d'entrer dans toutes les catégories s'il le désire. Lors tous les noms de ceux qui désirent prendre part à ce concours auront été recueillis vers la fin de cette semaine, il sera plus facile de faire la distribution et l'accouplement des joueurs afin de préparer la cédule officielle.

Inscrits

M. Eugène-F. Olivier, Grand Chevalier du Conseil 530, fut le premier à s'enregistrer chez le secrétaire, J.-N. Gingras. M. Olivier a choisi toutes les catégories. Les autres inscrits à date sont comme suit: Bridge à l'enchère au robre: Arthur Boisland, Dr J. C. St-Pierre, F. J. Conway, Victor Faucher, Horace Désilets, P.-D. Authier, Dr A.-E. Barette.

Bridge-contrat au robre: l'équipe Eugène Olivier et Chénier Picard, l'équipe Charles Mignault et Dr Lionel Darche, l'équipe Dr L.-A. Trudeau et Dr R. L. Duberger, M. L. Cyr, Hertel O'Bready, Dr P.-P. Beaudry.

Contrat duplicata: l'équipe Eugène Olivier et Chénier Picard, l'équipe Charles Mignault et Dr Lionel Darche, l'équipe Dr L. A. Trudeau et Dr Duberger, Hertel O'Bready, Dr P.-P. Beaudry, Dr J.-C. St-Pierre.

Vu les nombreux événements de ces jours derniers, il est facile à comprendre que le nombre des joueurs inscrits à date ne soit pas très élevé. Tous ceux qui désirent participer à ce concours sont priés de s'inscrire le plus tard, samedi le 29 février, en communiquant leurs noms à l'intendant, Dr R.-L. Duberger, ou au secrétaire, J.-N. Gingras, afin que la cédule puisse être préparée.

Ce concours durera probablement durant tout le temps du carême et il y aura d'après ce que l'on prévoit, deux séances par semaine. Des prix seront distribués aux heureux gagnants de chaque catégorie. Les joueurs qui s'inscrivent ont le privilège de choisir le partenaire avec lequel ils désirent jouer et ils demeurent ainsi partenaires pendant toute la durée du concours.

BRILLANT SUCCES DE M. ANDRE ROYER

Notre jeune concitoyen obtient la première mention dans la classe "A" à l'Ecole des Beaux-Arts de Québec.

M. André Royer, de Sherbrooke vient de remporter la première mention dans la classe des Beaux-Arts de Québec, a annoncé hier M. J. B. Soucy, assistant-directeur de l'Ecole.

M. Royer, qui est le fils de notre concitoyens, M. J.-O. Royer, de la rue Lawford, termine cette année son cours d'architecture à l'Ecole des Beaux-Arts de Québec, et il a remporté ce succès lors du concours d'architecture de l'Institut Royal des Architectes du Canada tenu à Toronto.

Les étudiants de Québec ont gagné un premier prix, une première mention et deux autres mentions. Le premier prix a été décroché par M. Paul Deschamps, la première mention par M. André Royer et les deux autres mentions par MM. Etienne Bégin et Walter Warren, qui avec M. Royer, sont des élèves finissants.

M. Charles Maillard, directeur général de l'enseignement des Beaux-Arts dans la province de Québec, s'est déclaré très heureux en annonçant les résultats de ce concours annuel auquel prennent part les étudiants des Ecoles des Beaux-Arts de Québec et de Montréal. Les étudiants de Montréal ont aussi remporté plusieurs prix à ce concours.

BISBILLE AUTOUR DE L'ILLUSTRATION

Le maire Houde est inscrit comme créancier de $26,000 dans la faillite de ce journal.

MONTREAL, 26. — "L'Illustration", dans laquelle le maire Camillien Houde eut déjà de gros intérêts, s'est présenté hier devant la Cour d'Appel pour en appeler de la nomination de M. Georges Duclos comme liquidateur permanent des affaires de ce journal en faillite.

Le juge Boyer, en Cour des faillites a nommé Duclos liquidateur permanent pour succéder à M. Hermas Perras qui fut nommé temporairement à ce poste il y a peu de temps lorsque La Société des Journalistes Canadiens Incorporée, qui publiait le journal, fut d'abord déclarée en faillite.

En comptant les votes et les réclamations, le juge Boyer a inscrit une transaction entre Camillien Houde, qui avait d'abord eu le journal en sa possession et qui transféra ses intérêts à Eugène Berthiaume, journaliste, de Paris, France, pour la somme de $100,000.

Le jugement rendu par le juge Boyer, en plus de nommer Duclos comme liquidateur, fixe à $3,000 la garantie qu'il doit fournir et nomme Me Rosario Genest, C.R., Paul Gonthier et Philippe Leduc comme inspecteurs de la compagnie en faillite. Sa Seigneurie a aussi inscrit le maire Houde comme créancier pour un montant de $26,000.

La pétition de Perras pour être nommé liquidateur permanent fut présentée conjointement avec La Photogravure Nationale Limitée. Depuis la liquidation, Berthiaume a continué à ses frais à publier le journal sous le nom de la Société des Journalistes Canadiens. La cour a inscrit le maire Houde comme créancier de la compagnie liquidée et de Berthiaume.

STEELE VAINQUEUR

Los-Angeles — Freddie Steele 155, de Tacoma, Wash., bat Hayden (Young) Stuhley, 160, de Chicago, (10).

Fargo, ND. Mel Sullivan, 143, de Winnipeg et Len Pitney, 138, de Park Rapids, Minn., annulent en six rondes.

UN INCENDIE MENACANT A BROMPTONVILLE

BROMPTONVILLE, 26. — Un incendie a éclaté à la demeure de M. Louis Demers, édifice en briques de deux loyers. Les flammes menaçaient de ravager le tout, et se propageaient rapidement dans les murs, mais grâce au beau travail de quelques pompiers volontaires sous l'habile direction du chef Auger, le feu fut mis sous contrôle en une demi-heure et les pertes furent plutôt minimes.

DESARROI DU TELEGRAPHE

Impossible de communiquer avec Montréal.

Le service de nouvelles de la "Canadian Press" qui relie la "Tribune" aux autres villes du continent et de l'étranger n'avait pas encore été rétabli ce matin à la suite de la tempête qui a visité Montréal et une partie des Cantons de l'Est dans la nuit de lundi à mardi. Notre journal a donc été privé de ce service encore aujourd'hui et nous avons dû obtenir nos nouvelles étrangères de Saint-Jean, N. B., par le télégraphe.

La réparation aux fils télégraphiques des différents réseaux, entre Montréal et l'ouest de Farnham et St-Hyacinthe, n'est pas complétée aujourd'hui et toute communication avec Farnham, St-Hyacinthe et au-delà est encore impossible.

La température n'a pas changé, apprend-on ce matin du Bureau Météorologique de la Ferme Expérimentale de Lennoxville. Les chiffres d'hier ont été de 37 au maximum et de 25 au minimum, comparativement à 24 et 12 pour la journée correspondante l'an dernier. Ce matin sept heures le mercure était à 32, même point qu'au cours de la nuit dernière.

2 FRERES ET LA MERE EN PROCES

Les Bannister sont accusés de meurtre, d'enlèvement et d'abduction au Nouveau-Brunswick.

(Presse Canadienne)

DORCHESTER, N.-B., 26. — Le grand jury de la Cour de circuit de Westmoreland doit se prononcer aujourd'hui sur les sept mises en accusations pour meurtre, enlèvement et abduction, portées contre Arthur Bannister, son frère Daniel et leur mère, Mme May Bannister.

Les mises en accusation déclarent qu'Arthur et Daniel ont assassiné Philip Lake et son épouse de droit commun, connue sous le nom de Bertha Lake, que les deux frères ont enlevé Betty, le jeune bébé des Lake, et que Mme Bannister a également enlevé l'enfant.

Lors de leur enqute préliminaire, les jeunes Bannister n'avaient répondu qu'à l'accusation conjointe d'avoir assassiné Lake, tandis qu'une seule accusation d'enlèvement avait tout d'abord été portée contre Mme Bannister.

Betty Lake fut trouvée à la résidence Bannister le 10 janvier, quatre jours après qu'on eut découvert à Pacific Junction les restes calcinés de son père, le cadavre contusionné de sa mère et le cadavre gelé de son petit frère.

Les chefs d'accusation déclarent que Mme Bannister a "conseillé" le prétendu enlèvement à Arthur, Daniel et à sa fille Frances, 15 ans; qu'elle a conspiré avec ses trois enfants dans la prétendue abduction pour cacher l'enfant chez elle et faire passer le bébé pour son propre enfant.

Frances, l'un des 39 témoins assermentés devant le grand jury, a déjà témoigné qu'Arthur lui remit l'enfant à Pacific Junction et qu'elle le porta à la résidence Bannister durant la nuit du 5 janvier.

ATTEINT PAR LE GLACON D'UN TOIT

Le jeune Edouard Hurdle est transporté à l'hôpital.

L'ambulance Jalbert a transporté Edouard Hurdle, âgé de 26 ans, de la rue Drummond, à l'Hôtel-Dieu, vers 10.30 heures, cet avant-midi, après que celui-ci eut été atteint à l'épaule par un morceau de glace qui serait tombé d'une couverture, en face du No 25 rue Wellington-Nord, (Pharmacie Budning)

D'après les autorités de l'Hôtel-Dieu, l'état de Hurdle n'a pas paru grave à un premier examen. Le blessé se plaint surtout de douleurs aux reins à la suite de la chute qu'il a faite sur le trottoir quand il a reçu le morceau de glace.

L'échevin A. C. Ross de nouveau candidat

L'échevin Armitage rappelle que la ville a exécuté de grands travaux publics sans augmenter les taxes, mais qu'elle ne peut continuer indéfiniment sur ce ton. — Il ajoute qu'elle n'aurait pas traversé la crise aussi aisément sans ses services municipalisés, mais l'ex-maire Edwards propose une enquête pour "savoir si ça paye réellement d'avoir la municipalisation".

L'EX-MAIRE FOREST REVIENT EN SCENE

Les autorités municipales sont actuellement à étudier l'opportunité de créer à Sherbrooke une commission industrielle qui s'occuperait de rechercher des industries pour Sherbrooke. La commission serait composée de 4 ou 5 membres, tous des hommes d'affaires de Sherbrooke; les membres ne seraient pas rémunérés, mais les dépenses nécessaires seraient défrayées par la municipalité.

C'est ce qu'a déclaré l'échevin M.-T. Armitage hier après-midi lors d'une réunion très représentative de contribuables du quartier Nord qui s'étaient rendus à l'Hôtel de Ville pour offrir la candidature à M. l'échevin A.-C. Ross, sortant de charge au siège No 1 de ce quartier. M. Ross a accepté la candidature, ajoutant que s'il acceptait de revenir au conseil, c'est qu'il comptait sur l'entière coopération qu'il avait reçue jusqu'ici du conseil actuel. Trois anciens maires, le Dr Ludger Forest, MM. A.-C. Skinner et J.-K. Edwards, assistaient à la réunion.

Travaux publics

Parlant des projets de travaux publics pour 1936, M. Armitage a déclaré que jusqu'ici, la ville avait entrepris plusieurs travaux sans avoir à élever les taxes, mais qu'elle ne pourrait pas continuer de cette façon, à moins de réduire les dépenses si les revenus n'augmentaient pas. M. Armitage a déclaré que la ville étudiait actuellement des projets de travaux publics qui viendront devant le conseil et a fait remarquer que Sherbrooke n'aurait pas traversé la crise avec autant de succès si elle n'avait pas eu ses services d'électricité, d'eau et de gaz à elle.

La municipalisation

A la fin de la réunion, l'échevin Sangster a traité des problèmes de l'électricité, problèmes dont nous avons parlé déjà, et M. Edwards a profité de la circonstance pour suggérer que la commission industrielle que l'on veut former devrait aussi faire une enquête sérieuse pour "savoir si cela paie réellement d'avoir la municipalisation à Sherbrooke et jusqu'à quel point". M. Edwards a ajouté qu'il serait bon que la situation de Sherbrooke soit bien établie à ce sujet.

Eloge de M. Ross

Les trois anciens maires et plusieurs autres qui assistaient à la réunion ont uni leurs voix pour déclarer que M. Ross, par son travail et son expérience des affaires municipales, devait à sa ville de revenir au conseil, et en remerciant les contribuables du nord de cette marque d'estime, M. Ross a fait un éloge bien senti de M. Rhéaume, son surintendant. L'échevin Armitage a aussi dit toute sa satisfaction de la coopération généreuse que les échevins de langue française apportaient à leurs trois collègues de langue anglaise.

Dans l'assistance

Au nombre de ceux qui assistaient à l'assemblée, mentionnons, outre les trois anciens maires, MM. D.-J. Salls, F.-A. Briggs, M.-V. Long, R.-W. Reid, C.-D. Bishop, P.-M. Robbins, E.-D. Bradley, D.-J. McManamy, W.-R. Webster, l'échevin Sangster, J.-P. Wells, Armand Rousseau, Armand Crépeau, Fred Rugg, C.R., Chs. de L. Mignault, H.-W. Welsh, David Wilson, E. Richardson, Colin Campbell, Bud Howard, J.-S. Mooney, Dr Bloomfield, Dr Allan, H.-A. Peabody, C.-C. Cabana, L.-N. Audet, G.-W. Murphy, Dr Geo. Hume.

Son Honneur le maire Bradley s'était fait excuser, disant qu'il était de coeur et d'esprit avec les contribuables de son quartier pour demander à l'échevin Ross de revenir au conseil.

Octrois de Québec

Au cours de la réunion, le greffier Deslauriers a également adressé quelques mots à la demande de l'échevin Ross. M. Deslauriers a déclaré aux contribuables du quartier nord qu'en vertu des lois de l'électricité passées à la dernière session, le gouvernement provincial s'engageait à fournir 50 pour cent du coût d'un projet de municipalisation de l'électricité dans les villes. M. Deslauriers a ajouté qu'il ne s'agissait, pour obtenir l'octroi, que de faire application.

(A suivre en page 8)

2 ANS DE BAGNE A UN HOMME DE COOKSHIRE

J. Odilon Bureau alias F. M. Roy majorait des chèques de $3 à $3,000.

MONTREAL, 26. — J. Odilon Bureau, alias F. M. Roy, qui se dit boulanger, demeurant à Cookshire, a été envoyé au pénitencier pour deux ans, par le juge J. O. Lacroix devant qui il s'est avoué coupable d'avoir, en novembre dernier, majoré deux chèques de $3 à $3,000 et d'avoir tenté d'obtenir $6,000 du Pacifique Canadien sous de fausses représentations, à l'aide de ces deux chèques ainsi contrefaits. Voici comment Bureau procédait. Après avoir ouvert un compte avec quelques dollars à la Banque Provinciale du Canada, à Danville, il avait fait deux chèques au montant de $3 qu'il avait fait oblitérer "accepté" par le gérant. Puis il avait majoré ces deux chèques à $3,000 et il était venu à Montréal où il avait tenté de les échanger pour des chèques de voyageur aux bureaux du Pacifique Canadien.

ARRESTATION

Le grand connétable L.-A. Gaudreau a opéré deux arrestations pour vol hier à Disraëli, et une troisième pour recel. Deux jeunes gens, Oscar Croteau et Robert Lapointe, ont comparu hier soir devant le juge de paix Gérard Gauthier pour vol de dix poules à Disraëli, la propriété de M. Charles Paradis, tandis qu'un troisième, Arthur Lemay, a comparu sur l'accusation de recel à la suite de ce vol. Les trois causes ont été remises à vendredi.

Flandin défend le pacte d'assistance franco-soviétique

PARIS, 26. — A la Chambre des députés, hier, le premier ministre, M. Pierre Etienne Flandin, a pris la défense du pacte franco-russe d'assistance mutuelle signé en mai 1935 par son prédécesseur, M. Pierre Laval, en présentant ce pacte comme "l'encerclement de l'esprit d'agression", mais sans laisser entendre qu'il s'agit nettement de l'encerclement de l'Allemagne.

M. Flandin a rappelé la longue suite des négociations entreprises par feu M. Louis Barthou et continuées par M. Laval, et répondu à ses critiques que M. Laval, le mois dernier, avait promis qu'il demanderait la ratification du pacte par la Chambre avant la fin de la session présente.

M. Flandin s'est attiré les applaudissements de la gauche en faisant les déclarations suivantes: "Il ne faut pas oublier que l'unanimité d'opinion est la première garantie de la sécurité nationale. Le pacte soviétique n'est que la complétion du pacte général de la Société des Nations".

Sans même mentionner le conflit italien, M. Frandin a déclaré avec insistance que la ratification du pacte franco-soviétique démontrerait la fidélité de la France à la politique de la sécurité collective, toujours recherchée depuis la guerre.

M. Flandin a déclaré que l'interprétation du pacte franco-soviétique par l'Allemagne est tout à fait sans fondement, car ce pacte n'affecte aucunement les accords de Locarno "Notre plus ardent désir", dit-il, "c'est de voir le Reich reprendre son rang sur un pied d'égalité absolue à Genève. Tôt ou tard, chaque nation devra constater que cette ruineuse course aux armements n'aboutit qu'à la ruine économique et sociale."

Le débat se continuera jeudi.

NEVRALGOL FAGUET

Remède recommandé par les médecins contre le mal de tête, de dents, d'oreilles, douleurs périodiques, rhumatismes ou contre toutes les névralgies. Les tablettes NEVRALGOL FAGUET ne se vendent que 25c la boîte partout. No 2.

GRANDE ASSEMBLÉE

DE TOUS LES EPICIERS, RESTAURATEURS, BOUCHERS.

Jeudi, 27 Février

DANS LA GRANDE SALLE DE L'HOTEL DE VILLE POUR ETUDIER LE REGLEMENT DE FERMETURE AVANT QUE CE REGLEMENT SOIT SOUMIS EN TROISIEME LECTURE AU CONSEIL.

C'EST LE DERNIER APPEL. VENEZ EN FOULE!

LA TRIBUNE

Fondée en 1910.

Pour tous services: Téléphone: 971. — 3, rue Marquette, Sherbrooke.

Administrateur : Lionel VACHON
Rédacteur en chef : Louis-Philippe ROBIDOUX
Chef de l'information: Aurèle GOYER

Services de nouvelles :
La Presse Canadienne, la Presse Associée, (E.-U) L'Agence Reuters et l'Agence Havas (Europe)

Représentants :
J. B. Rathbone, Montréal, Toronto. — Burke, Kuipers & Mahoney, New York, Chicago, Atlanta, Dallas.

MERCREDI, 26 FEVRIER 1936.

Une légende

Des politiciens à responsabilité limitée et de sang mêlé, atteints d'onanisme politique cherchent à faire de l'administration forestière, en cette province, une longue histoire dont la dilapidation du domaine national, l'aliénation du patrimoine national et le manque de préservation de nos forêts sont le thème. Esprits sommaires, ils semblent avoir perdu toute mémoire du dossier écrasant qui les accable et qu'il importe de rappeler ici.

Quelques mots d'abord sur la classification du domaine forestier provincial afin de rendre cet exposé plus clair. Les forêts commerciales du Québec, exception faite de celles du Labrador et du Nouveau-Québec, couvrent une superficie de 259,162 milles carrés, soit environ 160,000,000 d'acres. Le territoire de la Couronne est divisé en forêts affermées, c'est-à-dire louées à divers concessionnaires pour une période déterminée; en forêts non affermées, riches en bois marchand mais encore inexploitées; en réserves cantonales destinées à l'approvisionnement des villages circonvoisins, moyennant certaines formalités et en forêts domaniales créées pour les besoins futurs de l'industrie.

Les adversaires du régime libéral parlent de dilapidation du domaine national quand c'est l'opposition libérale qui, à force de batailler, obtenait par une loi que la majorité conservatrice fut obligée d'adopter, la cessation de l'aliénation de gré à gré, sur simple ettre du Ministre, du domaine forestier de cette province et le mode de concessions par enchère publique. Jusque-là, les conservateurs avaient disposé rapidement de nos superficies forestières. En 1868, il y avait 17,998 milles carrés de forêts déjà sous licence. En 1888, il y en avait 41,584, soit une augmentation de 23,596 milles carrés en 20 ans. Voyons maintenant combien, depuis 1908, avec les nécessités de l'industrie moderne des pâtes et du papier, le gouvernement concède en superficie forestière. A cette date, la superficie sous licence était de 69,425 milles carrés. La province avait, en 20 ans, dont huit de régime conservateur, aliéné 27,841 milles carrés. Sous le régime conservateur, il se vendit jusqu'à 14,000 milles carrés de forêt sans enchère publique en une seule année. Si nous poussons plus loin l'analyse des opérations faites sous les régimes libéraux et conservateurs, de 1868 à 1926, nous obtenons le bilan suivant qui prouve, on ne peut plus clairement, que **c'est véritablement le régime conservateur qu'il faut accuser de dilapidation du domaine national**, et voici: Régimes conservateurs, en 25 ans, 37,915 milles carrés; primes d'affermages, $738,849.78, soit une moyenne de $19.60 du mille carré. Régimes libéraux, en 35 ans, 40,720 milles carrés; primes d'affermages, $8,384,642.45, soit $205.90 par mille carré. L'aire actuelle des terres non affermées est évaluée à environ 153,459 milles carrés ou 98,213,760 acres, tandis que la superficie approximative des forêts domaniales est de 1,852,160 acres, celle des réserves cantonales de 787,200 acres et celle des forêts affermées de quelque 49 millions. Ces superficies ne comprennent pas les vastes forêts situées au-delà des concessions actuelles qui renferment des approvisionnements de bois à papier et d'importantes chutes d'eau non aménagées et dont le ministère des Terres et Forêts fait l'inventaire en prévision de l'exploitation future.

Un relevé de nos concessions forestières actuelles démontre qu'un tiers seulement de la superficie du domaine forestier sous licence, c'est-à-dire des forêts de la Couronne est détenu par des firmes canado-américaines et que la plus grande partie de ces concessions a été faite sous des régimes conservateurs de 1872 à 1887 et de 1892 à 1896. Non, en vérité, ce n'est pas le gouvernement libéral que l'on doit accuser d'aliénation du patrimoine national.

Qu'a fait le département des Terres et Forêts pour la protection des Forêts de la province? Il a établi le Service de la protection des forêts, au printemps de 1924, qui a perfectionné un système de prévention et de protection contre les incendies de forêts, mis sur pieds et maintient, de concert avec les associations forestières, un personnel de plus de 4,000 hommes, dont 2,000 sont les propres employés du ministère, muni d'un matériel de premier ordre, d'appareils les plus modernes. Le département des Terres et Forêts a compris aussi que le problème forestier ne peut être résolu par la régénération naturelle. Aussi a-t-il créé en 1908, à Berthierville, une pépinière qui, en 1933, expédiait près de 5 millions de plants de toutes sortes. Il a établi des pépinières aussi dans les cantons de Parke, comté de Kamouraska, de Macpes, comté de Rimouski, Normandin, au lac Saint-Jean et Villemontel, en Abitibi.

La légende de la dilapidation du domaine national, de l'aliénation du patrimoine national et du manque de préservation de nos forêts par le régime libéral ne prend plus. On l'a prouvé mille et une fois que c'est bien le régime libéral qui a mis fin à la dilapidation de notre domaine forestier que pratiquaient les conservateurs avant son avènement au pouvoir. Dans les milieux compétents, on le sait; tous ceux dont le jugement n'est pas faussé en sont convaincus.

Mortalité élevée

Au Canada et aux Etats-Unis, la moyenne de la mortalité causée par l'appendicite est plus élevée qu'en aucun autre pays civilisé. Telle est la déclaration qui a été faite dernièrement par les statisticiens d'une compagnie d'assurance-vie, à la suite d'une longue étude du sujet. Les statisticiens font remarquer que depuis un grand nombre d'années, la moyenne de la mortalité causée par cette maladie s'est maintenue à peu près au même niveau en Canada et aux Etats-Unis, soit 11.4 par 100,000 de population. Au cours de l'année 1935 toutefois, une légère amélioration à l'état de chose a été enregistrée, alors qu'un déclin de 13 pour cent du taux de mortalité a été effectué. Dans les deux pays, ajoutent les statisticiens, la mortalité est particulièrement élevée dans les centres éloignés des villes où se trouvent des hôpitaux qui peuvent donner des soins immédiats et éclairés à ceux qui souffrent de l'appendicite.

L'opinion des autres

Relèvement agricole

Official Dominion statistics state that the average value per acre of farm lands throughout the country in 1935 was $24, as against $23 in the previous year, while wages were also higher during the summer. This may be accepted as proof that agriculture really is looking up.

(Gazette — Montréal).

Excès révolutionnaires

Un millénaire de civilisation catholique a doté l'Espagne d'églises, de monastères, d'écoles, qui sont autant de musées remplis de souvenirs historiques à la gloire de la nation. C'est un crime contre la patrie, comme c'est un sacrilège devant la foi, de laisser la cohue envahir, saccager, et incendier ces monuments. Décidément, lorsqu'une discipline est vaincue par les passions qu'elle tenait en respect, la bête humaine perd momentanément tout bon sens.

(Le Soleil — Québec).

La femme et la misère

L'infériorité de la femme devant la pauvreté est patente.

L'homme pauvre tend la main, et on lui donne. Quand la femme est obligée de tendre la main, elle rencontre moins de coeurs généreux que de trafiquants; ceux-ci sont prêts à l'acheter, mais n'ont rien à lui donner. Voilà pourquoi, à certaines heures et en certains endroits, tant de pauvres filles, parées comme elles peuvent de rouge, de blanc et de noir, tendent leurs filets pour gagner un repas ou un abri.

Les hommes n'ont pas à s'enorgueillir du rôle dégoutant qu'ils jouent en l'espèce; s'ils savaient donner au lieu d'acheter, puisqu'ils ont de l'argent dans leur bourse, ils s'éviteraient bien des crimes, et empêcheraient de glisser dans l'abime bien des malheureuses que l'excès de la misère y pousse.

(L'Action Catholique — Québec)

Les Beaux Vers

Le vieux pignon

Il s'avance au bord de la route,
Le pied lavé par le ruisseau
Qui se faufile sous la voûte
Grillée et basse d'un ponceau.

Sa façade triangulaire
Regarde le soleil couchant;
Un vieux chêne, ami séculaire,
Vient le frôler en s'y penchant.

Tout l'hiver sa face assombrie
Garde comme un masque gluant
De végétation pourrie
Qui, sous l'eau, va se diluant.

Mais lorsque mai, par nos venelles,
Revient au chant des roitelets,
Et que les buissons à prunelles
Sont blancs comme des agnelets,

Le vieux pignon se transfigure,
Un ciel plus haut vient l'encadrer,
Son front s'éclaire, et la nature
Met tout son art à le parer.

Charles FREMINE.

Partie remise à cause de pluie.
(News, Cleveland).

Chronique

Manuel du parfait conservateur

Je viens de faire un voyage bref et délicieux. Je suis allé passer la soirée dans une ville du Nord avec la Société des instruments anciens. Pendant une heure d'horloge, pas moins, j'ai, moi, très indigne, confessé mon amour de la musique et célébré cet art sans lequel notre vie serait fort misérable. Après quoi les musiciens ont, avec beaucoup de grâce, accompli plusieurs miracles. Cependant, j'avais quitté la scène et j'étais allé m'installer dans la salle pour y goûter un plaisir parfait, paisible et, somme toute, mérité.

Ce plaisir me fut octroyé, qu'on le sache. Il se trouve qu'il fut accompagné, orné, soutenu de réflexions qui ne se trouvent pas sans rapport avec le grand désordre où se débat notre société moderne.

J'aime les instruments anciens. La famille des violes est, relativement à celle du violon, qualifiée féminine. C'est sans doute parce qu'elle est, quant à la qualité des timbres, plus discrète, plus réservée, plus délicate que l'autre. Pour cette raison même, elle est aujourd'hui détrônée. Notre siècle semble ignorer que la musique vit plus près du silence que du tumulte. Les excès de la quantité pourraient tout corrompre, même l'orchestre. Non, non, la vraie musique, celle qui nous fait songer à l'harmonie des sphères, à l'harmonie de l'éternelle béatitude, la vraie musique est faite d'un silence admirable, brodé de très peu de sons. Pour cette raison, entre beaucoup d'autres, j'aime le quinton, la viole d'amour, la viole de gambe et le clavecin, tous ces instruments dont l'effusion exquise nous donne le sentiment, assez rare aujourd'hui, de l'aristocratie véritable. Je m'empresse d'ajouter, pour messieurs les démagogues, qu'une telle artistocratie est celle de l'âme: il y avait, dans la salle, des écoliers, des soldats de la garnison, beaucoup d'autres petites gens, comme il parait que l'on dit. Ils écoutaient, dans le recueillement et la jubilation. Ils faisaient donc partie de mon aristocratie.

Non content d'écouter, et cela pouvait suffire, je regardais avec enchantement le groupe des Casadesus, j'admirais la famille humaine en même temps que la famille instrumentale. J'admirais ce petit groupe disposé, comme sur les images, dans une ordonnance propice à la concorde et à la communion. Ils ont grandi côte à côte. Ils ont toujours joué ensemble. Ils s'entendent par l'effet d'un instinct vital et même héréditaire. Un regard, un souffle, une pensée que rien ne traduit, et les voilà partis, comme un vol d'oiseaux en plein ciel.

Plaisir de l'ouïe, plaisir de l'oeil. Et soudain, plaisir de l'intelligence qui découvre une vérité.

Les instruments de la famille des violes se distinguent de leurs frères masculins par nombre de dispositifs. Le quinton a cinq cordes, la viole de gambe (ainsi nommée parce que, comme le violoncelle, on la tient entre les jambes) a six cordes. Et la viole d'amour quatorze, ce qui permet un certain nombre de combinaisons polyphoniques. La forme des instruments est aussi particulière. Le quinton est plus court que le violon, la viole de gambe plus courte que le violoncelle. Mais les principes généraux sont les mêmes: la forme générale est celle du violon, symbole de la musique, symbole que, malgré le pick up, les machines à vacarme, les sifflets à roulette et autres instruments de fortune, symbole que l'on peut considérer comme immortel.

Je regardais ces instruments qui, depuis plusieurs siècles ont si petitement changé. Je les regardais avec reconnaissance et j'aurais voulu les remercier, c'est-à-dire remercier ce qu'ils représentent à mes yeux et l'esprit qui les habite.

Il m'arrive parfois de rencontrer des architectes audacieux qui rêvent de faire des maisons sans fenêtres, des escaliers sans marches, des murailles sans assises, enfin du nouveau, ce que l'on appelle du nouveau. Il m'arrive de rencontrer des médecins illuminés qui songent à quelque chose d'extraordinaire, comme la chirurgie par téléphone. Il m'arrive de rencontrer des politiques téméraires qui rêvent obstinément, et au mépris d'expériences absolument... contemporaines, de détruire l'univers entier afin de le recommencer d'une manière complètement nouvelle.

Je voudrais leur dire à tous: J'aime le nouveau, comme tout le monde. Faites donc oeuvre nouvelle; mais allez de temps en temps contempler une viole ou un violon. Songez qu'une industrie dont le moins que l'on puisse dire est qu'elle se monre intempérante n'a pas trouvé le moyen de modifier cet instrument vénérable autrement que dans le détail. Cela signifie qu'il faut, à peine de folie, conserver ce qui, dans le monde, a donné preuve d'excellence, et le modifier prudemment. Le reste, je vous l'abandonne.

Georges DUHAMEL,
de l'Académie française.

(Le Figaro).

TROP FAIBLE POUR TENIR SA MAISON

Elle était victime de la constipation

Pendant plusieurs années, grâce à la constipation, le système de cette femme fut délabré. Rien ne paraissait lui faire du bien. Elle trouva enfin un moyen de se défaire de la constipation et la santé lui revint. Elle expose son cas dans la lettre suivante:

"Je souffris, pendant plusieurs années, d'une constipation qui ne voulait céder à aucun remède. Ne pouvant dormir j'étais si faible que je ne pouvais tenir ma maison. Je me mis alors aux Sels Kruschen. Je me sentis en peu de temps beaucoup mieux. Je dors mieux la nuit — je ne suis plus constipée — et le travail m'est facile. C'est à Kruschen que je dois tout cela". — (Mme) B.

Les Sels Kruschen sont une formule bien balancée qui assure la propreté interne. Kruschen stimule et régularise vos organes internes. Votre organisme est ainsi à l'abri des impuretés qui, accumulées, l'affaiblissent tout entier.

De la TRIBUNE
Il y a 25 ans

SHERBROOKE.— Ces jours derniers MM. E. Côté et N. Binette, de Wotton, étaient en ville pour signer le contrat pour la construction de la nouvelle église de Saint-Adrien de Ham. Les plans de cette église ont été faits par M. l'architecte L.-N. Audet, de Sherbrooke.

—o—

LENNOXVILLE.— Nous regrettons d'apprendre la mort du Rév. P. Charles-Olivier Caron, décédé il y a quelques jours à l'hôpital St-Joseph, de Winnipeg. Le défunt était né à Lennoxville et était âgé de 66 ans. Il était le frère de Mme J.-A. Chagnon, de Waterloo.

—o—

LAC MEGANTIC. — M. le juge C. Pelletier est à Mégantic depuis hier pour présider le terme de la Cour de Circuit. Il y a plusieurs causes sur la liste.

—o—

LINGWICK. — M. P. Loubier s'est infligé une assez blessure au poignet alors qu'il était à glisser dernièrement. En glissant, il fróla un mur et une faulx qui y était appuyée lui tomba sur le poignet.

—o—

WOTTON. — Une réunion des Dames de Ste-Anne a eu lieu dimanche dernier pour nommer une présidente pour remplacer Mme (Dr) A. Thibault, décédée. Mme E. O'Bready a été élue présidente tandis que Mme Louis Picard a été nommée 1ère assistante et Mme Louis Courtemanche, 2ème assistante.

PRENEZ SOIN DE VOS YEUX

Par John L. Rice, M. D., Commissaire du Service d'Hygiène de la ville de New-York.

La fatigue de la vue est une condition commune et qui se manifeste fréquemment par les maux de tête. Cette fatigue de la vue peut avoir des suites graves si l'on n'y prend garde. Un grand nombre d'écoliers ne font pas les progrès qu'on attend d'eux, à cause d'une acuité visuelle défectueuse. Une enquête faite récemment dans les écoles de la ville de New York ,montre que sur 250,000 enfants qui ont passé à l'examen des yeux, 28,000 avaient l'acuité visuelle défectueuse.

Pour protéger votre vue d'une façon efficace il y a mille petits détails dont il faut tenir compte. Par exemple, il ne faut pas, lorsque vous lisez, que le soleil frappe la page du livre, de la revue ou du journal que vous êtes à lire. Il ne faut pas non plus lire ou travailler face à la lumière. La meilleure lumière est la lumière solaire. L'éclairage artificiel ne peut pas l'égaler. Cependant un grand nombre de personnes sont obligées d'employer l'éclairage artificiel pour travailler, mais elles ne doivent pas faire usage de lumière trop forte. Une lumière trop forte cause autant de dommage qu'une lumière blafarde. De plus, il faut que la lumière soit immobile. Même chose pour le livre que l'on est à lire: il ne faut pas le bouger. Ne tenez pas le regard trop longtemps attaché sur un objet. Levez les yeux de temps à autre, et regardez autour de vous; cela vous reposera la vue.

Les mères qui croient que le port de verres enlève à l'harmonie du visage, et pour cette raison remettent à plus tard cet usage pour ses enfants et pour elle-même, commettent une sottise. Elles devraient plutôt, si l'instituteur ou l'institutrice appelle leur attention au sujet de la vue de leurs enfants, amener les enfants chez un bon oculiste qui les examinera et se procurer les verres qu'il préconisera.

Voyez l'oculiste à votre propre sujet si vous avez la vue faible. Ne vous exposez donc pas au danger de faire tort à votre vue en vous procurant des verres à bas prix. Il y a plus de gens qui se sont abimé les yeux de cette manière que par tout autre moyen. Le fait de bien voir à travers des verres que vous pouvez acheter à très bon marché ne veut pas dire qu'ils vous conviennent. Enfin, peut-être qu'un état anormal de votre organisme en général est la cause de votre défectueuse acuité visuelle. Votre oculiste vous dira ce qu'il faut que vous fassiez en ce cas.

SAINT-CAMILLE

(Spécial à la Tribune)

ST-CAMILLE DE WOLFE, 25. — M. Arthur Couture et Mlle Suzanne Couture de Ham Sud sont venus ici.

Ont été baptisés: Marie-Germaine-Yolande, enfant de M. et Mme J. Proulx. Parrain et Marraine, M. Napoléon Bellerose et Mlle Donalda Bellerose.

Marie-Rora-Carmen, enfant de M. et Mme E. Jacques. Parrain et Marraine, M. Robert Jacques et Mlle Pauline Jacques.

Marguerite-Marie-Jeannine, enfant de M. et Mme L. Vallée. Parrain et marraine, M. et Mme Gérard Laurien.

KINGSEY FALLS, 26. — M. Alcide et Mlle Alice Michaud sont allés à Montréal.

—Mlle Liane Boisvert est allée visiter des parents à St-Hyacinthe et Montréal.

—M. J.-C. Bédard, de Québec, est venu visiter sa mère Mme Philippe Bédard.

—M. Arthur Drapeau est allé à Windsor Mills visiter son amie Mlle Grégoire.

—M. Amable Corriveau est allé travailler à Windsor Mills.

M. NERFS DE CAFÉINE ne peut faire ses livraisons

BEAUCOUP DE GENS, bien entendu, peuvent boire du thé et du café sans danger. Mais il y en a des milliers d'autres qui ne le peuvent pas. Et, sans vous en rendre compte, il se peut que vous soyez de ce nombre.

La caféine qui se trouve dans le thé et le café agit probablement nuit et jour pour vous dérober de votre sommeil, troubler votre digestion et ruiner votre système nerveux.

Si vous soupçonnez que le thé et le café ne vous conviennent pas . . . adoptez le Postum pendant 30 jours. Postum est un breuvage délicieux, provenant de blé entier avec son, torréfié et légèrement sucré. Il ne contient rien qui puisse vous être nuisible. Il coûte moins d'un demi-sou la tasse . . . et est très facile à préparer.

GRATIS—Laissez-nous vous envoyer—*Gratis*—la quantité suffisante de POSTUM pour la première semaine. Ecrivez pour la demander à General Foods Ltd., Service des Consommateurs, 3510 rue Albert, St. Henri, Montréal, Qué.

P9F-36

Un Symbole de Stabilité

Votre police d'Assurance sur la Vie est la plus précieuse de vos possessions matérielles. Elle est un symbole d'économie et de solidité financière et elle vous remboursera abondamment non seulement en argent comptant mais avec cette tranquillité d'esprit qui va de pair avec votre confiance dans sa stabilité.

La Great-West est une des entreprises dirigeantes du Canada, administrée par des hommes expérimentés dans toutes les phases de l'Assurance-Vie et représentée par un personnel d'agents à la fois compétents et diligents.

Les détenteurs des polices de la Great-West —et il y en a près d'un quart de million— ont lieu de se féliciter d'avoir pour veiller à leurs intérêts tout ce qu'une alerte prévoyance et une administration scrupuleusement consciencieuse peuvent offrir de meilleur.

RÈGLEMENT PAR RENTE MENSUELLE

Pour la commodité de ceux dont vous êtes le soutien, et aussi pour protéger leurs ressources, vous pouvez leur faire payer votre capital d'assurance-vie sous la forme d'une rente mensuelle. N'importe quel agent de la Great-West vous donnera des détails.

THE GREAT-WEST LIFE ASSURANCE COMPANY
SIÈGE SOCIAL — WINNIPEG

J. R. MacKenzie MAROIS, Gérant de District, 40, rue Wellington Nord, Sherbrooke.

Consultez un Agent de la Great-West

Chronique sociale

—M. Charles-A. Robidoux, directeur du "Journal de Waterloo", Madame C.-A. Robidoux, M. et Madame J.-A. Lazure, leur fillette Josette, d'Outremont, et Mademoiselle Alice Robidoux, de Granby, étaient à Sherbrooke hier, à l'occasion du mariage de M. Louis-Philippe Robidoux, rédacteur-en-chef de la "Tribune", à Mademoiselle Eva Dubuc.

—Mme D.-J. McManamy et Mme Francis Hoye recevaient, à la résidence de Mme McManamy, à un bridge et à l'heure du thé, mardi, au profit de la "Catholic Women's League". Mme J.-S. Mooney et Mme Albert Vallée servaient le thé, aidées de mesdemoiselles Gladys Mullins, Maura McManamy, Dorothea Mullins, Irène Olivier, Helen McManamy, Evelyn Olivier, Mary Wolfe et Fifi McManamy.

—M. et Mme Maurice Pineault, de Montréal, ont été les invitées de M. et Mme F. Gélinas, pendant quelques jours.

—M. et Mme J.-O. Jacques sont retournés à South Durham, après avoir passé quelques jours en ville, les invités de M. et Mme C.-A. Jacques.

—Mme C.-H. Hudson, de Boston, passe quelque temps chez sa mère, Mme G.-T. Armstrong.

—M. Georges Gélinas est retourné à Montréal, après avoir passé quelques jours chez ses parents, M. et Mme F. Gélinas.

—M. Emmett McManamy qui a passé quelques jours en ville, chez M. et Mme D.-J. McManamy, est retourné à Montréal.

—Mlle Germaine Jacques et M. Conrad Jacques, de Garthby, ont été les invités de leur frère, M. C.-A. Jacques, et de Mme Jacques, pendant quelques jours.

—Mlle Rita Chartier est de retour d'Ascot, où elle a passé quelques jours chez M. et Mme Charles Grondin.

—Mme L.-E. Crête, de St-Victor Stn, était de passage en ville ces jours derniers.

—Mlle Marie-Paule Langevin, de cette ville, est actuellement à l'Hôpital St-Vincent de Paul pour opération. Nous lui souhaitons un prompt rétablissement.

Petit Carnet

Retraites fermées à la Villa Notre-Dame du Très Saint-Sacrement; du 28 février au 2 mars pour jeunes filles, du 9 au 12 mars pour dames. Prière de donner son nom à l'avance à Mlle Laura Boisvert, 72 rue Brooks ou à la Villa, 10 Avenue Bellevue. J.N.O.

REMEDE BENOL
$1.00 POSTE $1.15

M. Stanislas Croteau, rue Galt, nous écrit qu'il était tellement troublé de mauvaise digestion qu'il ne pouvait presque rien manger. Après cinq bouteilles de remède Benol contre les troubles de digestion, il est considéré comme soulagé, puisque sa digestion est normale et parfaite. Si vous souffrez de mauvaise digestion, acidité, ulcères, bile, jaunisse, maux de tête, prenez aujourd'hui même les médicaments BENOL, pour la digestion. C'est de l'extrait pur d'herbes.

Mlle Simone Blais est victorieuse aux Soirées Amusantes

La kermesse de la paroisse de l'Immaculée-Conception se termine par un grand banquet, sous la présidence de M. le curé Arsène Goyette. —Le Personnage Mystérieux est identifié, à sa grande stupéfaction.

GAGNANTS DE PRIX

Un grand banquet, suivi de la proclamation de la candidate victorieuse, du nom de la personne mystérieuse, et des résultats obtenus à chaque kiosque, a clôturé, hier soir, les Soirées Amusantes de Notre-Dame.

Mlle Simone Blais est arrivée la première, en présentant, pour les oeuvres paroissiales, le joli montant de $1,230.08. Sa concurrente Mlle Lucille Côté a également remporté un beau résultat avec la somme de $842.06. Les recettes nettes du concours de popularité et des Soirées musantes s'élèvent à $2,557.11.

Le personnage mystérieux, dont l'identité a intrigué un grand nombre de personnes avait pour nom, Edouard Roy, président du Cercle Désormeaux, qui avait charge du Bingo. Durant toute la soirée, Ti-Phonse a égayé un nombreux auditoire, de ses merveilleux tours d'équilibre, et de ses bons mots. A la fin, M. l'abbé Arsène Goyette a remercié, au nom de la fabrique tous ceux de la paroisse et des paroisses voisines, qui avaient contribué au succès de ces fêtes. M. Conrad Cayer a, au nom de la candidate gagnante, remercié tous et chacun de leur encouragement, et Mlle Lucille Côté, a remercié elle-même, ceux qui l'avait aidée, et a présenté ses félicitations à Mlle Simonne Blais, et lui a serré la main. Un grand nombre de corbeilles et de gerbes de fleurs ont été présentées aux deux candidates par leurs parents et amis.

Au banquet

Le banquet était présidé par M. l'abbé Arsène Goyette, curé. A la table d'honneur on remarquait également, MM. les abbés Adélard Belval, vicaire à l'Immaculée Conception, et M. Lamarre, vicaire à St-Jean Baptiste, les deux candidates, Mlles Simone Blais et Lucille Côté, M. J. A. W. Blais, M. et Mme François Côté, M. et Mme Roland Therriault et M. Roland Fortin. Les tables étaient servies par les demoiselles de la J. O. C. F. de la paroisse. Sur une tribune élevée, mangeaient Ti-Phonse, fabricant de facéties, et Ti-toine, jeune musicien prodige. Un orchestre, dirigé par M. Roméo Labbé, exécuta des pièces choisies, et un pot-pourri d'airs canadiens. A huit heures et demi, la salle fut ouverte au public qui n'avait pas pris part aux agapes.

Après le banquet, Ti-Phonse amusa l'auditoire par de multiples tours d'équilibre audacieux, entre autres, se tenir sur une chaise maintenue en équilibre sur un manche à balai reposant sur deux autres chaises, tours avec feuille de papier à journal, etc. Ti-Toine, donna un bon numéro de gigue, piano, violon et harmonica.

Le personnage mystérieux

Le nom de la personne mystérieuse avait été choisi par M. l'abbé Goyette, curé qui seul le savait, avec M. l'abbé Belval, vicaire. Son choix tomba sur M. Edouard Roy, ignorant de la chose, et qui chaque jour, selon les données de M. l'abbé Goyette, faisait les rapports sur les allées et venues du personnage mystérieux, dans la "Tribune".

Son nom fut deviné par plusieurs personnes et un tirage favorisa les personnes suivantes: 1er prix, sac de farine de 100 lbs, don de M. J. A. Robert, Mlle Georgette Houde; 2e prix, sac à main, don de la Tribune, Mlle Marguerite Béliveau; 3e prix, chapelet, don de la "Tribune", Mlle Olivette Poissant.

Les résultats de chaque kiosque en particulier, figurent comme suit: Enfants de Marie, $107.98; Bingo, $90.13; Dames de Ste-Anne $83.55; Tiers-Ordre, $79.55; Roue électrique $64.77; buffet tenu par M. et Mme Victorien Blais, assistés de M. et Mme Lucien Legendre et autres $45.00; Ligue du Sacré-Coeur, $36.00; chorale, $17.59.

Le clou de la soirée

Mais le clou de la soirée fut le résultat des candidatures de Mlles Lucille Côté et Simone Blais. Les pères des deux candidates, présentèrent, dans des enveloppes scellées des chèques équivalant au montant recueilli au cours de l'hiver. Mlle Simone Blais a décroché la palme avec le joli chiffre de $1,230.08. Ce qui lui valut une bague-souvenir précieuse, ainsi qu'un chèque au montant de $103.08 pour la dédommager d'une partie du travail qu'elle s'est imposé pour atteindre un si magnifique résultat. Mlle Lucille Côté s'est montrée excellente perdante en présentant une somme de $846.06. Elle a également reçu une bague de prix et un chèque de $64.20. Les longs applaudissements qui ont accueilli la remise des bagues et des chèques, ont démontré l'approbation entière des paroissiens, envers le geste de M. le curé Goyette, et du comité des oeuvres paroissiales. Les recettes nettes des deux candidatures et des Soirées Amusantes s'élèvent au beau montant de $2,557.11, et un prix a été décerné à la personne qui avait fait le meilleur estimé des recettes probables, M. Henri Dubuc, qui les avait fixées à $2,550.00.

Prix d'entrée

Les prix d'entrée ont été gagnés dans l'ordre suivant: 1er prix, missel, don de la "Tribune" que représenta au banquet M. A. Gauthier, gérant-adjoint, Mlle Gilberte Chamberland; 2ème prix, poubelle, don de la "Tribune", Mlle Gisèle David; 3ème, projecteur, don de la "Tribune", Mlle B. Potvin; 4ème, balance romaine, don de la "Tribune", Mme Alphonse Croteau; 5ème, sac de café, don de Hubert St-Jean, Mme O. Martineau.

Voici les noms de quelques-unes des personnes qui ont gagné des prix au cours de ces Soirées Amusantes:

Au département de la chorale, M. Théo. Drouin en charge. Mlle L. Paquette, panier de fruits; M. G. Therriault, panier de fuits; M. S. Blais, sac épiceries; M. G. Therriault, sac d'épiceries; Mlle R.-A. Morin, panier de fuits; M. l'abbé O. Vel, panier de fruits; Mlle Jacques, panier de fruits; Mme S. Drouin, panier de fruits; Mme A. Morin, sac d'épiceries; M. J. Boisvert, panier de fruits; M. I. Trudel, sac d'épiceries; M. C. Fortier, panier de fruits; Mme A.-E. Roy, panier de fruits; M. R. St-Germain, 2 paniers de fruits; M. R. St-Germain, sac d'épiceries; Mme O. Pepin, panier de fruits; M. R. St-Germain, sac d'épiceries; Mlle R. Benoit, panier de fruits; M. A. Jean, panier de fruits; M. A. Fisette, sac d'épiceries; Mme Tétrault, panier fruits; M. G. Benoit, panier de fruits; Mme J.-E. St-Pierre, panier de fruits; M. J. Sévigny, panier de fruits; M. L. Préfontaine, panier de fruits; Mme W. Houle, panier de fruits; M. Joffre L'Heureux, d'Iberville, Qué., sac d'épiceries; Mlle F. Martineau, panier de fruits; M. Joffre L'Heureux, sac d'épiceries; Mme Laforest, panier de fruits; Mme Simoneau, panier de fruits; Mme L. Gauvin, panier de fruits; Mme C.-E. Gauvin, sac d'épiceries.

Au département des Dames de Ste-Anne, tenu par Mme J.-E. St-Germain, présidente et Mme J. Paquette sec.-trés.: Mme St-Germain, couverte; Mme G. Plouffe, boîte de Mme D. Boilard, couverte; Mme Beliveau, couverte; Mme Cinq-Mars, couverte; Mme A. Paquette, couverte; Mme G. Plouf, boîte de biscuit; Mme J. E. Rancourt, boîte biscuit; Mme T. Blais, couverte; M. R. Bédard, coussin; Mme Trépanier, couverte; Mme E. St-Pierre, couverte; Mme E. St-Pierre, couverte; couvertes gagnées par Mlle A. Dutil, Mme E. Chamberland, M. Olier Dubuc, Mme B. Dubé; poupée, M. Adélard Prince; couvertes, par M. Leeth, M. A. Fisette, M. Nadeau, M. Lévis Tramblay, Mme Ruel; poupée par Mme J. E. Rancourt; poupée par M. W. Blais; Laveuse Electrique, don de la Maison Codère, gagnée par M. l'abbé Belval; coussin, don de Mme Roland St-Germain, de Warwick; boîte de papeterie don de la Rev. Mère St-Calixte par Mme St-Germain; sac de farine de Mme F. Blais par Mme J. Paquette.

une paire d'oreillers don de Mme C. Choquette par Simone Bacon; gilet et béret don de Mme J. S. Boisvert, gagnés par Mme T. Cinq-Mars. Des bonbons de Mme J. E. St-Pierre et de Mme C. Fortier, de Mme J. Paquette et divers bibelots de Mme A. Croteau et de Mme C. Choquette ont été vendus à l'enchère

Au département de Mlle Simonne Blais, les gagnantes ont été:

Mme Plouffe, Berthe Pérusse, A. Noël, R. Theriault, G. Lemieux, Mme C. Fontaine, Mlle A. Goulet, M. Jos. Labrecque, Mme Arthur Paquette, M. Therrien, Ethel Jacques, Roger Rousseau, Anita Houle, M. Rodnight, Mme Plouffe, Mme A. Prince, Mme W. W. Noël, Blanche Veilleux, M. Charest, Antonio Pinard, L. P. Pichette, L. P. Brousseau, R. Gauthier, A. Prince, Béatrice Beaulieu, Mlle A. Chamberland, M. Lacasse, Mlle O. Maillée, Mlle jaqueline Bérard, Mme Thérèse Cantin, Mlle A. Mathieu, Mme Georges Roussel, Mme Wilfrid Lord, Mme Ant. Blanchette,

(A suivre en page 8)

PARTIES DE CARTES A EAST-ANGUS

Au soubassement de l'église et chez Mlle Florence Laberge.

(Spécial à la Tribune)

EAST-ANGUS, 26. — Une partie de cartes très réussie organisée par M. Edmond Maltais, a eu lieu dans le soubassement de l'église paroissiale. Elle était au profit de la candidature de M. Amable Maltais. On joua le cinq-cent et le Bridge avec beaucoup d'entrain.

Les prix furent décernés comme suit:

Au Bridge:—Centre au filet, don de M. A. Dugal, gagné par Mme Théophile Bergeron.

Au Cinq-Cent: — Théière, don d'une amie, gagnée par Mme Wencestas; 6 verres à vin, don de M. Rodrigue Nolet, gagnés par Mme Polycarpe Roy; Boîte de mouchoirs, don de Mlle Gisèle Dugal, gagnée par M. Raoul Gosselin; Plateau, don de Mme Ludger Moisan, gagné par Mlle Alice Paquette; Collier, don d'une amie, gagné par M. Evangéliste Lagueux; Porte-allumettes, don de Mme Arthur Bernard, gagné par Mlle Béatrice Leroux; Tasse et soucoupe, don de Mlle Jeannette Gagné, gagnées par M. Louis Daigle; Tasse et soucoupe, dons de Mlle Jeannette Gagné, gagnées par Mme Emile Pomerleau; Serviette, don de Mlle Thérèse Godbout, gagnée par M. Albert Martin; Pot à lait et sucrier, gagnés par Mlle Yvonne Bernier.

Fromagier, gagné par Mlle Simonne Turcotte; Plat à fruit, gagné par M. Gabriel Blouin; Beurrier, gagné par Mlle Isabelle Marcoux; Coupe, gagnée par Mlle Jeanne Nolet; Bonbonnière, gagnée par Mme Charles Desruisseaux; Pot à lait, gagné par Mme Emmanuel Massé; Sucrier, gagné par M. Iphonse Laliberté; Plateau à bonbons, gagné par M. Georges Boulaz; Fromagier, gagné par Mme François Normand.

Prix d'entrée, service à dépecer, gagné par Mme Raoul Savard;

Service à dépecer gagné par Mme Wenceslas Lacombe.

Durant la soirée il y eut une soirée de bon vieux temps interprétée par un groupe de jeunes filles de la ville qui surent égayer la nombreuses assistance.

M. Maltais remercia tous ceux qui lui ont aidé à faire de cette soirée un franc succès.

— o —

Mlle Florence Laberge a réuni chez elle un groupe d'amis pour passer une agréable soirée et jouer aux cartes.

On joua le cinq-cent avec beaucoup d'entrain.

Parmi les personnes présentes on remarquait: M. et Mme Louis Laberge, M. Amable Maltais, Mlle Florence Laberge, M. Armand Lussier, MM. et Mmes Napoléon Martin, Wellie Martin, William Gilbert, Doris Leroux, Edmond Maltais Alfred Bisson, MM. et Mlles Paul Olivier, Marie-Jeanne Barieau, Raymond Roberge, Albert Martin, Alice Corriveau, Marie-Ange Cloutier, Marie-Anne Maltais, Gérard Leroux, Irène Paquette, Simonne Lussier, Thérèse Coulombe, Richard Nolet, Georges-Etienne Bernier, Adrien Nolet, Rachelle Bissonnette, Irénée Bisson, Gisèle Dugal, Alfred Corriveau, Béatrice Leroux, Elphège Turcotte, Lucille Bernier, Cécile Blanchette etc.

Les prix furent gagnés comme suit.

Jolie poupée, don de Mme Agapit Ménard, gagnée par un ami; Beurrier, don d'un ami gagné par M. Adrien Uolet; Joli cendrier, don de M. Amable Maltais, gagné par M. Richard Nolet; Jarre à mayonnaise, don d'un ami, gagnée par Mlle Alice Corriveau; Joli collier, don de M. le curé Horace Boulay, gagné par Mme Wellie Martin; Pot à lait, dont d'un ami jociste, gagné par M. Antoine Dugal; Beurrier, gagné par Mlle Thérèse Coulombe.

Prix d'entrée, $1.00, gagné par M. Alfred Corriveau.

MAGOG

(Spécial à la "Tribune")

MAGOG, 26. — Une réception a eu lieu chez M. Carrière, à l'occasion de l'anniversaire de naissance de Mlle Gertrude Carrière.

On y remarquait: Mlles Thérèse Mercier, Marthe Bélanger, Suzanne Ducharme, Huguette Laplante, Antonia Robert, Gertrude Carrière et Cécile Robert.

Des rafraîchissements furent servis durant l'après-midi. Un magnifique prix fut gagné par Mlle Marthe Bélanger. Il y eut du chant et de la musique.

—Mlles Germaine Salois et Yvette Landry, de Sherbrooke, ont visité des amies à Magog.

—MM. Fernand Salois et Conrad Lacharité, de Sherbrooke, sont venus ici.

—Ceux qui se tiennent en contact constant avec le progrès et la vie moderne, sont ceux qui retirent les plus grands avantages de l'existence. Lisez les annonces, chaque jour.

SOIREE REUSSIE A EAST-ANGUS

En l'honneur de M. et Mme Rosario Vachon.

(Spécial à la "Tribune")

EAST-ANGUS, 26. — Un groupe de parents et d'amis se sont réunis chez M. et Mme William Gilbert pour fêter M. et Mme Rosario Vachon, nouveaux-époux.

Parmi les personnes présentes on remarquait: M. et Mme Rosario Vachon, nouveaux époux, MM. et Mmes William Gilbert, Vénérand Baillargeon, Edmond Maltais, Evangéliste Lagueux, Louis Laberge, Emile Dugal, MM. et Mlles Marie-Anne Baillargeon, Claude Gilbert, Simonne Lapointe, Antonio Gilbert, Claire Gagnon, Cécilia Gilbert, Hervé Maltais, Rita Maltais, Bernardin Gilbert, Marguerite Maltais, E. Gagnon, Marcel Lagueux, Marguerite Vachon, Hervé Blais, Armand Lussier, Florence Laberge, Clément Lagueux, Simonne Roy, Rodrigue Nolet, Thérèse Coulombe, Gisèle Dugal, Mlle Fernande Lapointe, Dominique Gilbert, Tancrède Maltais, Jeannette Boutin, Adrien Lagueux, Emilien Lagueux, Simonne Moisan, Antoinette Dugal, Héléna Lagueux, Gertrude Champigny, Blanche Gilbert, André Champigny, Donalda Parent, Lionel Champigny, Eliane Gilbert, etc.

Il y eut chant, musique et déclamations.

—M. Pierre Montords, de Marbleton, a visité son amie, Mlle Simonne Lussier.

—M. Ernest Corriveau est allé à Sherbrooke.

—Mme Gaspard Bourque et sa fillette Lucille, ont visité Mme Roger Bourque, sous traitement à l'Hôpital St-Vincent de Paul de Sherbrooke.

—Mlle Thérèse Roberge a été l'invitée de sa soeur, Mme W.-W. Noël, de Sherbrooke.

—M. V. Dubois est allé à Disraéli.

LENNOXVILLE

(Spécial à la "Tribune")

LENNOXVILLE, 26. — Une réunion d'amies pour une partie de cartes a eu lieu chez Mme Simon Matte, à Sherbrooke.

Y assistaient: Mmes D. Côté, R. Pronovost, G. Désilets, S. Duval, J.-A. Lacasse, L. Mailhot, toutes de Lennoxville. Mlle C. Bourret, de La Patrie, Mme J. Lepage et Mlle Pauline Lepage, de Sherbrooke.

Les heureuses gagnantes furent: pour le bridge, Mme R. Pronovost, porte-savon; pour le 500, Mme S. Duval, pot à fleurs; prix de consolation, tasse et soucoupe, gagnées par Mme J. Lepage.

Après la partie de cartes il y eut chant et musique et un délicieux goûter fut servi par l'hôtesse, Mme S. Matte.

—Mme G. Baker et Mlle Laura Côté, de Waterville, sont venues visiter Mme M.-J. Galvin et M. et Mme D. Côté.

—M. Georges Désilets est allé à Cookshire et à Scotstown.

—Il y eut une partie de cartes chez Mme J.-A. Lacasse, rue Main, on y joua le bridge et le 500. Mme R. Pronovost fut l'heureuse gagnante du prix de bridge, (un bibelot). Le prix de consolation, tasse, soucoupe et assiette, gagnées par Mme S. Matte. Le prix du 500, une bonbonnière, gagnée par Mme J. Lepage et le prix de consolation, un cadre, gagné par Mme D. Côté. Y prenaient part: Mmes G. Désilets, D. Côté, R. Pronovost, S. Duval, S. Matte, J. Lepage et Mlle Pauline Lepage.

Un délicieux goûter fut servi par Mmes J.-A. Lacasse et G. Désilets.

—Le romanesque se trouve ailleurs qu'à la page de fiction du journal. Les colonnes d'annonces vous transportent aux quatre coins de l'univers et jusqu'aux confins du monde. Lisez les annonces.

LE Savon de Beauté FAVORI DES FEMMES D'AFFAIRES ÉLÉGANTES DU CANADA

"Le Savon Palmolive nettoie si doucement ...et cependant, si efficacement"

dit Miss Edna May BADGER *jolie femme d'affaires de Winnipeg,*

Miss Edna May Badger

Miss Edna May Badger est au service d'une grande maison d'agents manufacturiers de Winnipeg, Manitoba.

Miss Badger est constamment appelée à rencontrer des gens. Et elle sait toute l'importance d'un beau teint pour faire une bonne impression. C'est pour cela qu'elle compte sur le Palmolive. C'est le savon qui fait la fraîcheur et la clarté de TOUT son épiderme. Elle suit tout simplement le traitement de beauté décrit plus bas. Essayez-le aujourd'hui. Il est recommandé par plus de 20,000 experts en beauté comme moyen assuré d'obtenir la beauté de TOUT l'épiderme.

Adoucit et embellit

Le mélange soigné des huiles de palme et d'olive du Palmolive est la raison pour laquelle les spécialistes en beauté du monde entier le recommandent. C'est de ces coûteuses huiles orientales seulement que le Palmolive tire sa mousse douce et abondante qui nettoie les pores... adoucit la peau... et la laisse rafraîchie et radieuse.

Mousse parfaitement à l'eau dure ou à l'eau douce.

Essayez ce traitement de beauté Palmolive

Servez-vous-en non seulement pour le visage, le cou et les épaules, mais pour le bain tout aussi bien. Massez doucement votre peau avec une mousse chaude et abondante de Palmolive. Nettoyez les pores à fond. Rincez-vous à l'eau, chaude puis froide. Ce simple traitement de beauté n'est pas plus compliqué que cela. Et cependant, il n'y a pas de plus sûr moyen d'avoir toute la peau vraiment belle. Et voici un autre conseil de beauté: Employé comme shampooing, le Palmolive garde la santé de votre cuir chevelu, il garde vos cheveux souples et lustrés.

Aux Dames de SHERBROOKE

Nous sommes heureux d'annoncer que la Représentation Exclusive des fameux Produits de Beauté HARRIET HUBBARD AYER a été confiée aux vendeurs suivants:

ANSELL'S DRUG STORE

Harriet Hubbard Ayer
OF CANADA LTD., MONTRÉAL
MAISONS À PARIS, LONDRES ET NEW-YORK

Évitez d'avoir la PEAU GERCÉE, RUGUEUSE
employez le Baume Italien Campana

2 Choses qui Combattent le Rhume Comme par Enchantement

Questionnez Tout Médecin... Puis Suivez les Simples Directions Décrites Ci-Dessous. Le Moyen Le Plus Prompt, Le Plus Simple.

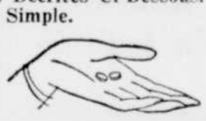

1 Prenez deux Pastilles d'"Aspirin" et pas d'autres qu'"Aspirin".

2 Buvez un plein verre d'eau. Répétez le traitement dans 2 heures.

Au lieu de prendre des "remèdes pour le rhume" d'un prix exhorbitant, essayez le nouveau traitement d'aujourd'hui, ici décrit. Votre propre médecin l'approuvera. Il commencera à soulager le rhume ordinaire, ou le mal de gorge, presque aussi vite que vous l'aurez attrapé.

L'"Aspirin" que vous prenez commencera à combattre votre rhume à l'intérieur immédiatement; si vous avez mal à la gorge, broyez et brassez 3 Pastilles d'"Aspirin" dans le tiers d'un verre d'eau, et gargarisez-vous deux fois. Ne rincez pas la bouche.

● Les Pastilles d'"Aspirin" sont fabriquées au Canada. "Aspirin" est la marque déposée de Bayer Company, Limited. Recherchez le nom Bayer en forme de croix sur chaque pastille. 132

EXIGEZ ET EMPLOYEZ "ASPIRIN"

Aussi différent que le JOUR et la NUIT

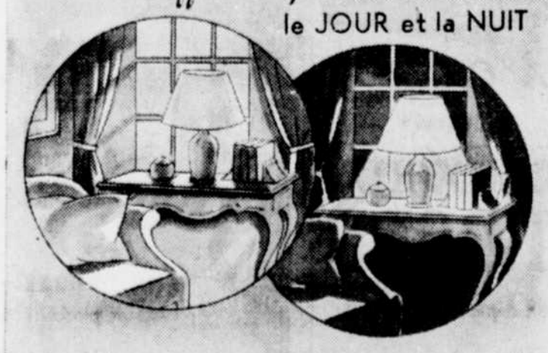

ON a beau dire et beau faire, la lumière artificielle n'est qu'un succédané de la lumière du jour. Mais puisque nous avons besoin de la lumière artificielle, pourquoi n'aurions-nous pas la meilleure? Demandez à votre marchand de vérifier votre éclairage. Il peut vous recommander les grandeurs et les types de lampes dont vous avez besoin pour éclairer vos pièces correctement. Il est très important d'avoir un éclairage approprié dans le salon, dans la cuisine et dans la salle de bain. Les yeux en souffrent quand la lumière fait défaut. 19F

LAMPES LAco MAZDA
UN PRODUIT CANADIEN

Chronique sportive

G. BOUDRIAS

Majella Roux portera les couleurs de Victoriaville à cette "joute des candidats." Le choix de Roux porte à 28 le total des candidats, à date Quand Québec et Valleyfield auront fait leur choix, la liste des "espoirs" sera complète.

Johnny Mize, 1er-but substitut des Cards de St-Louis, s'est remis à l'entrainement sous la direction de Frank Frisch. Mize est apparemment rétabli tout à fait des blessures qu'il s'est infligées aux genoux l'an dernier et en 1934. — Buddy Baer, frère de l'ex-champion Maxie, rencontrerait le vainqueur du combat Luis Castanaga vs Carnera. — L'équipe de baseball de l'acteur Joe E. Brown fera une tournée en Chine et au Japon, à la fin de l'été.

Anatole Choquette, marqueur officiel avec Gene Lalonde comme chronométreur, hier soir, aurait bien voulu avoir autre chose à faire que marquer des buts lors de la partie des Canadiens entre eux. Il a dû inscrire 21 points en 20 minutes de jeu, c'est à dire qu'il n'a rien vu de la partie.

Jack Crawford sera le grand favori pour le championnat amateur en simples, cette année, si Fred Perry devient professionnel. — Tommy Gorman évalue Wilf. Cude, Eddie Shore, Cy Wentworth et Charley Conacher à $35,000. chacun. —Dillon et Schriner vaudraient $20,000.— D'après Jack Dempsey, Gene Tunney aux mains de qui il a perdu sa couronne, est le meilleur boxeur dans l'histoire du pugilisme.

Bien qu'il n'ait eu que 12 lancers à bloquer dans le filet des Canadiens, à l'Aréna, hier soir, contre 41 pour Cude qui a protégé le filet des As de Sherbrooke, Bernier, d'East Angus, a su faire honneur à ses concitoyens, tout comme ses coéquipiers Drapeau, Therrien, Paquin, Conway et Gendreau.

Questionné sur les possibilités d'entrainement du Canadien à Sherbrooke l'automne prochain, M. M. Forget, vice-président du club, m'a répondu, la nuit dernière: "Les dimensions de votre patinoire nous sont défavorables. Mais, si vous avez de la glace artificielle, il est fort probable que nous viendrons ici car, contrairement à l'an dernier, nos joueurs seront certains d'avoir tout le confort voulu à Sherbrooke."

Cent soixante amateurs de hockey sont venus à Sherbrooke par train spécial, à l'occasion du passage des Canadiens ici, hier. Ce train, qui est parti de Disraëli, a transporté 280 excursionnistes dont la plupart se sont rendus à l'Aréna. On remar-

(A suivre en page 2)

Les Canadiens de la N. H. L. annulent par 4 à 4 avec les As de Sherbrooke

Guidoo Roy score 2 buts, Gendreau et Drapeau comptent les 2 autres, pour l'équipe locale. — Goldsworthy, Désilets, Mondou et Drouin scorent pour les visiteurs. — Le maire F.-H. Bradley et le col. J.-S. Bourque souhaitent la bienvenue aux visiteurs.—Rouges vs Blancs.

Les Canadiens de la Ligue Nationale de Hockey ont annulé par un score de 4 à 4, à l'Aréna, hier soir, avec un club d'as de Sherbrooke, composé de Joueurs locaux et d'East Angus, devant une foule de 3,000 amateurs de notre sport national.

Cette partie d'exhibition, organisée par l'Association Sportive de Sherbrooke sous la direction de M. Florian Fortin, a remporté un succès qui a dépassé toutes les espérances d'organisateurs pourtant optimistes. Le programme s'est déroulé sous la présidence d'honneur de Mlle Stella Dubé, Reine provinciale des Sports. On remarquait, dans la loge de la reine, les invités suivants: le col. J.-S. Bourque, député de Sherbrooke à Québec, le maire Dr. F.-H. Bradley, le col. Emile Rioux, MM. E.E. Goodenough, président de la Chambre de Commerce; Bill Brosseau, de Montréal, maître de cérémonies; Maurice Forget, vice-président des Canadiens; Jules Dugal, secrétaire du club qui a aussi rempli le rôle de coach des visiteurs; M. Florian Fortin, organisateur de l'Association Sportive de Sherbrooke; M. Michael Stenson, Mlle Aurore Roy, dame de compagnie.

L'harmonie de Sherbrooke, sous la direction du professeur M. Charles Delvenne, a ouvert le programme par l'hymne national, puis M. Bill Brosseau, chroniqueur sportif au poste C.K.A.C., a présenté un à un les Canadiens à la foule. Le maire Dr. Fred-H. Bradley a ensuite félicité l'organisation pour son succès, de même que la foule pour avoir si bien su encourager nos joueurs et les Canadiens. Le maire termina son bref discours en exprimant le désir que les Canadiens jugeront à propos de venir s'entrainer ici l'an prochain. Le Col. J.-S. Bourque, député de Sherbrooke à la Législature, souhaita la bienvenue aux visiteurs puis M. Maurice Forget, vice-président du Canadien, excusa 5 de ses joueurs, notamment Joliat, Mantha, McGill, Gagnon et Buswell, qui n'ont pu venir à Sherbrooke pour cause de maladie.

Vint ensuite la partie de deux périodes de vingt minutes entre les Canadiens et Sherbrooke, qui n'a pas laissé d'intéresser la foule

La partie étant trop inégale vu qu'il s'agissait de professionnels majeurs contre des amateurs intermédiaires, les Canadiens ont prêté leur sympatique cerbère Wilfrid Cude au club de Sherbrooke, en échange pour Bernier, gardien de buts d'East Angus.

Guidoo Roy, Coach des as, s'est mis en vedette avec deux buts, le premier sur une belle passe d'Ivan Dugré et le deuxième sur un lancer de Spike Kelly. Paquin d'East Angus, s'est également mis en vedette tant par son entrain que par ses deux passes qui ont permis à ses concitoyens Gendreau et Drapeau de compter les deux autres buts des nôtres. Goldsworthy, Désilets, Mondou et Drouin ont compté les quatre buts des visiteurs, assistés respectivement de Mantha, Drouin et Désilets pour Drouin, Mondou ayant scoré sur une montée individuelle.

La ligne d'East Angus, Therrien, Paquin et Gendreau, fut une des plus brillantes de la partie, sans toutefois laisser dans l'ombre Guidoo Roy, Dugré, Préfontaine, Kelly, Goyette et Gaudette qui ont bien rempli leur rôle. Banks, Drapeau, F. et W. Kirby, Conway et Pitou Laramée ont aussi fait du bon travail. Malgré qu'ils y soient allés avec une délicatesse remarquable, les visiteurs se sont tous révélés des professionnels de première force. Ils ont donné une exhibition épatante de passes, de virages sur la bande comme au centre, de jeux de revers, etc... Désilets, entre autres, a montré comment faire sortir un gardien de son filet pour scorer avec plus de facilité lorsque, au milieu de la première période, il a accepté une passe de Drouin dans un coin de la patinoire pour passer à toute vitesse devant le filet de Cude après avoir fait sortir celui-ci de sa soge sur une feinte pour scorer sur un coup de revers, alors qu'il était rendu à quelques pieds de l'autre côté du filet.

Dugré, Kelly, Roy, Drapeau et Gaudette ont réussi plusieurs belles montées, dans la première phase, malgré les longs crochets de Lépine et de ses copains. Goyette s'est rendu plusieurs fois dans la zone des visiteurs pour de rudes lancers qui ont malheureusement manqué de précision. Laramée et Drapeau a fait un beau travail sur la défense dans la deuxième phase. Les joueurs d'East Angus sont ceux qui se sont le plus fait remarquer, dans cette période.

SOMMAIRE

1ère période:

1—Canadiens : Goldsworthy (Mantha) 48
2—Canadiens : Désilets (Drouin) 14.47
3—Sherbrooke : Guidoo Roy (Ivan Dugré) 15.35

2ème période:

4—Sherbrooke : Gendreau (Paquin) 12
5—Canadiens : Mondou 5.45
6—Sherbrooke : Drapeau (Paquin) 14.50
7—Sherbrooke : Guidoo Roy
8—Canadiens : Drouin (Spike Kelly) ..... 18.25 (Désilets) 18.50

ALIGNEMENTS

Canadiens : Bernier, Lesieur, Toe Blake, Pit Lépine, Goldsworthy, S. Mantha, Reeves, Désilets, Drouin, Mondou, Boucher, Haynes, Miller et Ben Doran.

Sherbrooke : W. Cude, Banks, Drapeau, Kelly, Roy, Dugré, W. Kirby, F. Kirby, L. Goyette, Therrien, Paquin, Conway, Gaudette, Préfontaine, Gendreau et Laramée.

Arbitres : Newsie Lalonde et Gerry Wiggett.

Rouges et Blancs

Les Canadiens jouèrent ensuite un vingt minutes entre eux, alors que six chandails rouges avec Cude dans les filets rencontrèrent six chandails blancs avec Bernier, d'East-Angus, comme gardien de buts. Les Rouges remportèrent la victoire par un score de quinze à six.

Mlle Stella Dubé, de Sherbrooke, Reine des Sports de la Province de Québec pour 1936, accompagnée du maire Dr Fred-H. Bradley, mit la rondelle au jeu, aux applaudissements de la foule.

Cette rencontre des Rouges et des Blancs fut plutôt une pratique pour les visiteurs en vue de leur partie de samedi prochain avec les Maroons. Plusieurs de nos amateurs ont appris ce que c'est qu'un lancer de punition alors que Goldsworthy, Lépine et Mondou en eurent chacun un pour avoir été malmenés par des adversaires. Aucun n'a rapporté de point, cependant. Mondou ayant lancé à côté du filet de Bernier, et Cude ayant bloqué les lancers de Goldsworthy et de Lépine.

SOMMAIRE

1—Rouges, Drouin	1.03
2—Blancs, Goldsworthy (Lépine)	1.38
3—Rouges, Mondou	4.00
4—Rouges, Mondou (Toe Blake)	5.03
5—Rouges, Toe Blake (Boucher)	5.13
6—Rouges, Bill Boucher (Miller)	5.42
7—Rouges, Bill Boucher	6.05
8—Blancs, Mantha (Lépine)	9.23
9—Rouges, Boucher (Cude)	9.48
10—Rouges, Boucher	10.10
11—Rouges, Toe Blake	12.10
12—Rouges, Mondou	13.00
13—Blancs, Sylvio Mantha (Goldsworthy-Lépine)	13.36
14—Blancs, Goldsworthy (Sylvio Mantha)	13.50
15—Rouges, Armand Mondou (Toe Blake)	14.35
16—Blancs, Sylvio Mantha (Leroy Goldsworthy)	14.43
17—Rouges, Armand Mondou (Boucher et Blake)	16.34
18—Rouges, Armand Mondou (Drouin)	18.03
19—Blancs, Pit Lépine (Haynes)	18.10
20—Rouges, Bill Boucher (Paul Drouin)	19.05
21—Rouges, Paul Drouin	19.30

Alignements:

BLANCS: Bernier, Miller, Lépine, Désilets, Mantha, Goldsworthy, Reeves.

ROUGES: W. Cude Lesieur, Doran, Drouin, Boucher, Toe Blake et Mondou.

Entrainement ici?

Après l'exhibition tous les joueurs au programme furent les invités de l'Association Sportive de Sherbrooke, au Continental, pour un banquet qui fut présidé par Mlle Stella Dubé. Au dessert, M. Brosseau félicita l'Association pour son succès et il déclara que Sherbrooke a la plus belle Aréna de la province.

Le vice-président des Canadiens M. M. Forget félicita M. Fortin pour son organisation. Ce dernier remercia les Canadiens et il appela que les souhaits de coopération formulés le 6 janvier dernier commencent à produire des résultats. Le secrétaire M. Dugal a déclaré qu'il gardera un excellent souvenir de Sherbrooke puis Pit Lépine et Paul Haynes remercièrent l'Association en français et en anglais, respectivement, au nom de leurs copains.

M. L.-G. Boudrias, chroniqueur sportif de la TRIBUNE invité à prendre la parole au nom des journalistes locaux, félicita les organisateurs de même que les joueurs en général. "Ce qui m'a le plus frappé" déclara-t-il en s'adressant aux Canadiens, "c'est ce bel esprit de famille qui règne dans votre groupe, esprit que je n'ai pu encore trouver à un pareil degré dans aucun club. C'est sans doute pour cette raison que vous avez réussi à conserver votre prestige malgré les malchances du début de l'hiver". M. A. Deslauriers, secrétaire municipal, réitéra les souhaits exprimés par le maire à l'Aréna et il promet de faire son possible pour que le conseil fasse quelque chose pour que nous ayons de la glace artificielle l'an prochain. "L'échevin Ross, qui est le parrain de ce mouvement au conseil de ville s'est informé du coût d'installation de ce système, auprès de M. Dugal, ce soir, et c'est bon signe", déclara M. Deslauriers.

La Reine des Sports, Mlle Dubé mit fin aux discours en déclarant "Au nom de mes concitoyens, j'apprécie beaucoup l'obligeance que vous avez eue, Messieurs du club Canadien, de venir donner ici une si belle exhibition de notre sport national".

L. O. GROTHÉ, LIMITÉE - MAISON CANADIENNE ET INDÉPENDANTE

AUX QUILLES

EXCELSIOR

Voici les résultats des parties de la Ligue Féminine de quilles jouées hier soir.

B. Langis	98	80	73	260
J. Choquette	80	70	91	241
F. Choquette	95	136	145	376
M. Lepage	99	94	133	326
G. Choquette	116	110	113	339
Total	488	499	555	1542

PARSONS

P. Caya	129	143	104	376
A. Timmons	98	92	103	293
Y. Drapeau	107	84	105	296
J. Loubier	86	93	92	271
B. Caya	80	95	98	273
Total	500	507	502	1509

ZELLERS

Mme Belmont	101	116	95	312
Mme Britts	99	75	149	323
A. Davidson	90	125	75	290
N. Kelly	97	76	75	248
M. Bélanger	123	87	107	317
Total	510	479	501	1490

DEBUTANTES

C. Langis	85	107	89	281
C. Précourt	65	54	56	175
Y. Gosselin	90	118	104	312
T. Précourt	108	86	77	271
E. Veilleux	105	99	108	312
Total	453	464	434	1347

LES NIPPONS VEULENT AVOIR LES TOURNOIS OLYMPIQUES DE 1940

Les pays européens s'y opposent sous prétexte que les dépenses seront trop fortes.

(Presse Associée)

NEW YORK, 26. — La fédération Athlétique Amateur du Japon se prépare à combattre énergiquement pour obtenir les Olympiades de 1940, contrairement à une rumeur lancée dans un journal d'Oslo, Norvège, à l'effet que le Japon et la Finlande avaient cédé à la Norvège, leur droit aux tournois olympiques d'hiver et d'été de 1940.

Certains pays européens protestent contre l'octroi de ces Olympiades au pays du soleil levant sous prétexte que les dépenses seront trop fortes et que les tournois prendront trop de temps. Le comte Bésillet-Latour, chef du comité international des jeux olympiques, est parti pour New York d'où il se rendra au Japon où il fera une enquête.

L'INVINCIBLE A GAGNE LA PARTIE

de quilles contre l'équipe de la "Bonne Espérance". — MM. Dionne, St-Pierre et Lanciault gagnent des prix.

COATICOOK, 26. — A la salle des Chevaliers de Colomb, a eu lieu une intéressante rencontre de quilles entre deux équipes spécialement choisies pour la circonstance parmi les meilleurs joueurs de notre ville. L'équipe "Les Invincibles", formée de quatre anciens joueurs du Coaticook et d'un nouveau qui a fait sa marque et ayant comme capitaine M. Philias A. Dionne remporté une victoire relativement facile sur ses adversaires "Bonne Espérance", que pilotait M. Geo. Primeau, remportant les trois manches et obtenant une majorité totale de 298 quilles. MM. Dionne et St-Pierre se partagèrent les honneurs de la soirée, le premier avec le fort total de 584 points et le second avec un score de 579, dont une simple de 220. M. Gérard Brien, qui avec M. Primeau avait organisé cette rencontre et fait le choix des joueurs, a en plus offert deux prix dont le premier pour le meilleur total, qui fut gagné par M. Dionne et le second, pour la plus forte partie simple, qui fut adjugé à M. St-Pierre. Un autre prix, offert par M. B. C. Lemoine, consistant en un bon pour deux dollars de marchandises à son magasin, destiné au joueur ayant obtenu le plus grand nombre de "coups de chandelles" fut gagné par M. Jules Lanciaux avec un total de onze. Un grand nombre de spectateurs et spectatrices, qui avaient été spécialement invités pour la circonstance assistèrent à cette joute et ne manquèrent pas d'applaudir les bons coups des contestants. Après la joute les dames présentes furent les hôtes des Chevaliers de Colomb pour une partie de petites quilles entre une équipe d'Enfants de Marie" et une autre de "Dames de Ste-Anne". Les premières remportèrent la victoire. Parmi les joueurs qui se mirent en évidence dans la joute principale mentionnons encore MM. Azarias Boivin et Georges Primeau, le premier en réussissant une simple de 204 à un total de 534 et le second avec un total de 514.

Suit le résultat détaillé de cette rencontre.

BONNE ESPERANCE

G. Brien	158	187	150	495
C. E. Drolet	158	135	155	448
R. Lamarre	164	119	128	411
G. Lanciaux	135	190	133	457
G. Primeau	167	166	181	514
Totaux	782	797	787	2326

LES INVINCIBLES

J. St-Pierre	212	147	220	479
S. Véronneau	129	169	142	440
J. T. Demers	144	151	192	487
Az. Boivin	204	161	169	534
P. A. Dionne	211	188	185	584
Totaux	900	816	908	2624

ESCOBAR GAGNE

SAN JUAN, Puerto Rico. — Sixto Escobar, 124 3-4, de Porto Rico, bat Al Gillette, 122 1-2, de New York en 5 rondes.

SAN LUIS OBISPO, Calif.: — Midget Wolgast, 125, de Philadelphie, bat Varis Milling, 128, de Manille, (10).

Pour autre sport, voir en page 7.

NOUVEAUX JOUEURS POUR LES GIANTS

Carl Hubbell, Hal Schumacher et Dick Coffman sont rendus au camp d'entraînement des Giants de la Ligue Nationale.

PANSACOLA, Floride, 26.— L'arrivée de Carl Hubbell, Hal Schumacher et Dick Coffman a complété ici le département des lanceurs et des receveurs des Giants de la Ligue Nationale de Baseball. Hier, le gérant Terry n'a pas fait faire d'exercice violent à ses joueurs qui ont tout de même évolué pendant deux heures.

KAMINSKY NE JOUERA PLUS DE LA SAISON

Il a été blessé dimanche dernier par Johnson de même que Dit Clapper qui doit se reposer pendant 8 jours.

BOSTON, 26. — Les Bruins, de Boston ont rappelé les joueurs Charlie Sands et Jerry Shannon des Cubs, de Boston, hier pour remplacer Max Kaminsky et Dit Clapper hier soir. Les Bruins recevaient les Américains.

Kaminsky ne jouera plus de la saison, étant blessé à un genou. Clapper demeurera inactif pendant huit jours. Tous deux furent blessés par des coups reçus de Ching Johnson des Rangers, dimanche dernier.

LE LENNOXVILLE BAT LE COOKSHIRE

Par 7 à 1, à Cookshire, dans une partie d'exhibition.

COOKSHIRE, 26. — Les élèves du High School de Lennoxville sont venus donner un échantillon de leurs capacités aux gars de Cookshire. Bien que six seulement, les visiteurs eurent raison des joueurs du Cookshire sans trop de misère. Les locaux fournirent un très beau jeu, mais leurs adversaires étant beaucoup plus rapides, les nôtres n'eurent pas beaucoup de succès. F. Drennan et D. Standish du Cookshire se firent certainement remarquer, car ce fut ce dernier qui sauva son club du blanchissage. Hodge des vainqueurs se distingua aussi.

Alignements:

Cookshire: Cameron, W. Tulk, C. Stevenson, F. Drennan, D. Standish, M. Drennan, D. Drennan, R. Noonan, R. Tulk, H. Wootten.

Lennoxville: Huntings, Gomes Ray, Christison, Allen, Hodge.

NEW YORK, — Cleto Locatelli, 143¼, d'Italie ba tIzzy Junnazzo, 146 ½, de New Rork, (10); Phil. Baker, 133, de Norwalk, Conn., bat Lou Lombardi, 139½, de Jersey City, (6).

CHICAGO: — Clarence (Red) Burman, 175, de Baltimore, bat Billy Treest, 177¼, de Batabia, Ill., (10).

HOLLYWOOD, Calif.: — Art Skyes, 187, d'Elmira, N. Y., bat Jack Roper, 197, (10).

HELLO! HELLO! LES SPORTS

Le club de Bill Brosseau, populaire annonceur sportif de la radio

LAFONTAINE (du Groupe Senior)

vs

Maple Leafs (Champions de Sherbrooke)

à l'Aréna de Sherbrooke

JEUDI SOIR, 27 FÉVRIER

à 8.15 p.m.

Le Lafontaine est le club le plus pesant du Canada, le poids moyen de ses joueurs étant de 172 lbs. Il a annulé avec le Royal, champion du Groupe Senior par 4 à 4. Les Maple Leafs ont été défaits par le Royal au score de 5 à 4.

Cette partie promet d'être la meilleure de la saison.

VENEZ EN FOULE

à l'Aréna, jeudi soir, à 8.15 heures.

Admission: 35c Enfants: 10c

Affilées par des abrasifs fins comme de la farine

PENSEZ-y! Des abrasifs fins comme de la farine à patisserie sont utilisés pour l'aiguisage final qui donne aux Lames Bleues Gillette leur tranchant si vif et leur fini remarquablement doux. Voyez ce que cela signifie pour le confort du rasage. Demandez à votre fournisseur les Lames Bleues Gillette.

LAMES GILLETTE BLEUES
5 POUR 25¢ — 10 POUR 50¢

GRANADA

Commençant aujourd'hui

L'étoile si populaire de "39 Steps" dans un autre triomphe retentissant!

Le gai fantôme qui a suscité un rire fou chez toute une nation.

C'est la plus délicieuse comédie romanesque de la saison: l'histoire d'une jeune fille qui devint amoureuse du fantôme d'un ancêtre de l'homme qu'elle aimait en réalité.

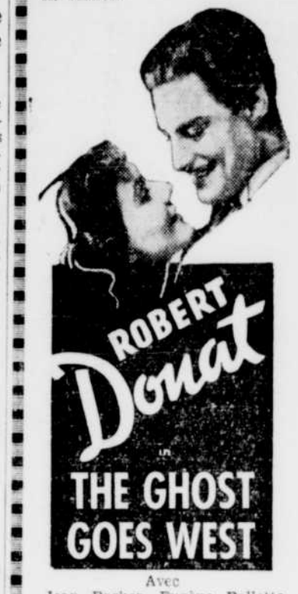

Avec

Jean Parker, Eugène Pallette

— attraction spéciale ajoutée —

...Le premier grand drame de la période de la paix! Des as qui sillonnent en héros la voie des airs.

L'écran donne maintenant l'immensité du ciel au drame qui émut si profondément le Broadway.

Ceiling ZERO avec JAMES CAGNEY and PAT O'BRIEN

June Travis, Stuart Erwin

— Autres sujets —

PREMIER

D'aujourd'hui à samedi

Deux vrais triomphes!

Une histoire médicale qui illustre bien toutes les péripéties de la table d'opération.

Avec

ANN DVORAK

BARTON MacLANE

Aussi

Un orage électrique de rires!

7 vedettes assoiffées dans un pseudodrame dans lequel on assassine par la soif!

"LIGHTNING STRIKES TWICE"

Avec Ben LYON, Thelma TODD, Bert KELTON, Laura Hope CREWS, "Skeets" GALLAGHER, Chick CHANDLER, Walter CATLETT.

"DOUBLE OR NOTHING"

Un film musical de Warner Bros.

"POPULAR SCIENCE"

Une nouveauté en couleurs Nouvelles.

CINEMA de PARIS

TROIS DERNIERS JOURS

Annabella — Jean Murat

J. P. Aumont — Charles Vanel

et 10 autres vedettes dans

"L'ÉQUIPAGE"

En programme double avec

BACH dans "BOUT de CHOU"

CE SOIR A 11 HEURES 30

REPRISE DU GRAND FILM

"L'EPERVIER"

avec Charles Boyer et Natalie Paley

Les personnes assistant à la représentation régulière, sont invitées gracieusement à rester pour la reprise.

STRICTEMENT A L'EPREUVE DE FEU

À Québec

on descend à

L'HÔTEL ST-ROCH

Taux à partir de $1.50

Au coeur même de la ville et du district commercial.

230, rue Saint Joseph
15, place Jacques Cartier

250 chambres

Hautement recommandé

Lieutenant-colonel Oscar GILBERT
Propriétaire.

Les Rangers et les Maple Leafs ont fait partie nulle hier soir

ils ont annulé par 2 à 2 à Toronto. — Les Leafs sont montés en 1ère position dans la section canadienne. — Les Américains ont perdu par 3 à 2 contre les Bruins.

(Presse Canadienne)

Alors que les parties de détail approchent, les clubs de la N.H.L. mettent toute leur force à l'attaque dans le but d'arriver à la meilleure position possible. Les Américains, sous la direction de Red Dutton, menacent de devenir plus populaires que les Rangers chez les new-yorkais.

Sweeney Schriner a scoré tellement de points depuis quelque temps qu'il remportera sans doute le championnat des scoreurs. Les Américains n'ont pas encore gagné une de leurs six dernières parties. Hier soir ils ont perdu par 3 à 2 contre les Bruins et ayant joué une partie de plus que les Canadiens, ils se trouvent à un point en avant des habitants dans la section canadienne.

La brigade de Dutton a joué une bonne partie hier soir et a donné du fil à retordre aux Bruins avant de leur laisser la victoire. Paul Runge, qui n'avait pas rentré un point depuis 14 parties en a scoré deux hier soir pour le Boston. Lorne Carr et Schriner en ont fait autant un peu plus tard mais Roger Jencks a rentré le point gagnant.

Les Rangers sont en 3e position et ils n'ont pas été battus pendant leur 9 dernières parties. Pour cela, le gardien de buts Dave Kerr a dû remplir ses fonctions d'une façon sensationnelle. Hier soir les Rangers ont annulé par 2 à 2 à Toronto.

Il résulte de la partie de Toronto, hier soir, qu'ils montent en première position en avant des Maroons et les Rangers gardent la tête de la section américaine avec un avantage de 3 points en avant des Bruins.

La partie des Maroons contre les Black Hawks s'est terminée par une bataille à coups de poings à Moutréal alors que les détenteurs de la coupe Stanley se sont fait battre par 2 à 0. Les Hawks ont scoré leurs points à la dernière période; Mush March et Paul Thompson ont enregistré les points des vainqueurs sur des passes de Doc Romnes et Billy Burke respectivement.

La bataille générale a commence alors qu'il ne restait à peine qu'une minute de jeu. Earl Siebert et Baldy Northcott ont commencé à se frapper et alors presque tous les joueurs y ont participé. Quatre punitions majeures ont été infligées et Lionel Conacher en a eu une de 10 minutes.

LES PRIX DES OEUFS SONT A LA BAISSE

Les autres produits sont fermes sur le marché de Montréal.

MONTREAL, 26. — Les prix des oeufs étaient irréguliers et ont baissé sur le marché de Montréal hier. Le beurre était ferme tandis que le fromage, les volailles et les pommes de terre n'ont pas changé.

Les oeufs sont à 31 pour les A-Gros, 29 pour les A-moyens, 28 pour les A de poulettes. Arrivages : 702.

A-1 gros	39	
A-1 moyens	38	
A-1 de poulettes	37	
A gros	34	33
A moyens	33	32
A poulettes	32	31

Le beurre est à 23 1-4 - 23 1-2 pour le No 1 pasteurisé. Arrivages 54. Au détail il est à 24-24 1-2 pour le solide et 25-25 1-2 pour l'emprimé.

Le fromage est à 12 pour celui de l'Ontario. Arrivage : 240.

Les pommes de terre se vendent de 1.35-1.40 pour celles des montagnes de l'île du Prince Edouard et de 1.30-1.35 pour les coblers de l'I.P.E. par sac de 90 lbs; celles des montagnes du Nouveau-Brunswick de 1.10-1.15; celles des montagnes de Québec, de 1.05-1.10 et de 90c-1.00 pour les cobblers, par sac de 80 lbs.

Les volailles sont comme suit au détail:

Au lait	36
Choisies	24
Volailles	20-21
Dindes	30-32
Canards	23-24
Oies	18-20

SUR LE MARCHE DES BESTIAUX

A Montréal.

(Presse Canadienne)

MONTREAL, — Il est arrivé 753 bêtes à cornes, 580 veaux, 1,493 porcs et 136 moutons et agneaux sur les marchés des bestiaux de Montréal hier. Les bêtes à cornes de bonne qualité ont rapporté de $4. à $5.50 et les autres de $2.75 à $4. Les veaux étaient fermes entre $9. et $10. pour ceux de bonne qualité et entre $3.75 et $7. pour les autres. Les agneaux se sont vendus de $7.50 à $8. et les moutons de $4. à $5. Les porcs ont rapporté $9.25 avec la prime de $1. sur les choisis. Ceux de bouchers, les lourds et les légers ont été baissés à $8.75 et $8.25. D'autres se sont vendus de $7.75 à $8.25.

NEWARK, N.J., 26. — Ed Don George, 219, de Buffalo, et Joe Savoldi, 305, de Three Oaks, Mich., ont annulé en 90 minutes (1 chute chacun).

NEW HAVEN, Conn., 26.— George Koverly, 214, de Californie, bat John Katan, 210, de Montréal, 2 chutes dans 3.

MEURTRE DU PREMIER . . .

(Suite de la première).

de son pouvoir suprême, a immédiatement commandé au vieil amiral Mineo Osumi de créer un nouveau cabinet pour remplacer le ministère Okada. Osumi était ministre de la marine dans le cabinet Okada.

Les événements du 15 mai 1932, alors que des membres d'un groupe de terroristes militaires tirèrent mortellement le premier ministre du jour, Suyashi Inukai, et se livrèrent à une série de bombardements au moment même que le premier ministre était attaqué, se répétés aujourd'hui sur une plus vaste échelle.

Les autorités ont établi la censure.

Chefs du pays

TOKIO, 26. — Trois vieux hommes d'état du Japon, de vénérables Orientaux qui s'efforçaient de calmer le zèle militaire du nouveau Japon, par la prudence et la diplomatie libérale, ont été aujourd'hui victimes d'un coup d'état militaire prompt et impitoyable.

Okada était devenu premier ministre au mois d'août 1934, et il était âgé de 68 ans. Il passait pour un "tiède". Son vieux ministre des finances, Koreikio Takahashi, 82 ans, était renommé pour ses tendances libérales, et le mois dernier, il avait déclaré que le retrait du Japon de la conférence navale de Londres n'accroîtrait pas nécessairement les crédits navals et les taxes. Mais son point de vue avait irrité le personnel agressif de la marine. Takashi était un pilier de la politique du Japon. On le rappelait toujours à l'heure du danger. Il avait été sept fois ministre des finances et deux fois premier ministre.

LE LAFONTAINE VS LES MAPLE LEAFS

Cette équipe du groupe sénior de Montréal viendra jouer contre les champions de notre Ligue Intermédiaire à l'Aréna demain soir.

Demain soir, à 8.15 heures, le Lafontaine de la Ligue Sénior de Montréal viendra jouer contre le Maple Leafs, champion de la Ligue Intermédiaire de Sherbrooke à l'Aréna. Le Lafontaine est dirigé par Bill Brosseau, populaire annonceur de la radio et les Bleus, comme on nomme les joueurs du Lafontaine ont sur leur équipe les meilleures recrues du groupe dans lequel ils jouent.

Récemment, le Lafontaine et le Royal, champion de la Ligue Senior ont fait partie nulle par 4 à 4 alors qu'il y a quelques mois le Royal a battu le Maple Leaf de Shaerbrooke par 5 à 4, ce qui fait que la rencontre de demain promet d'être sensationnelle. L'équipe de Bill Brosseau est la plus pesante des équipes d'amateurs du Canada; la pesanteur moyenne de chaque joueur est de 172 livres.

HEUREUX EFFET DE LA . . .

(Suite de la première).

Obstacles de M. Bennett

M. Bennett n'a prononcé qu'un bref discours sur le traité canado-américain pour manifester son opposition. Il continuera son discours vendredi. Il a déclaré qu'il regrettait sincèrement d'être obligé de s'opposer au traité actuel.

Les deux gouvernements voisins, dit M. King, désiraient rédiger un traité qui pût être la base de solides relations commerciales. Ni l'un ni l'autre n'a cherché à obtenir l'avantage sur son voisin, car un traité de ce genre ne saurait durer au-delà de son terme de trois années auxquelles il a été limité par les pouvoirs accordés au président Roosevelt par le Congrès de Washington.

Les avantages du traité seront si manifestes au bout des trois années, dit M. King, que les deux voudront alors lui donner une plus vaste portée et le renouveler pour une période plus longue.

Le traité a été obtenu à un moment psychologique, car l'expérience du passé a démontré que lorsqu'on ne profite pas de l'occasion qui s'offre les chances de réussir disparaissent vite, et les dispositions en faveur d'un commerce plus libre donnent lieu à une politique due de haut tarif.

Avantages pour le Canada

En plus des réductions tarifaires, le Canada a obtenu la garantie de l'entrée en franchise des produits qui étaient admis en franchise jusqu'au moment du traité, alors qu'il existait le grave danger de l'imposition de nouveaux tarifs sur certains de ces produits, notamment le papier-journal.

Sous d'autres rapports, le Canada était en danger de récevoir des Etats-Unis un traitement tarifaire moins favorable que celui qu'on lui avait accordé jusque-là. On avait demandé au gouvernement américain d'user de représailles contre le Canada, et le Canada aurait pu être traité comme un pays injuste envers les Etats-Unis, en raison de certaines dispositions des lois tarifaires canadiennes. Cela aurait pu porter les Etats-Unis à augmenter leurs droits sur les produits canadiens.

Les concessions que le Canada a accordées aux Etats-Unis par des réductions tarifaires vont, en de nombreux cas, faire bénéficier les producteurs tout comme les consommateurs canadiens. Elles ont trait aux instruments de production tout comme aux produits de consommation, dit M. King.

A la suite de l'ajournement du débat sur le traité, la Chambre a rejeté le bill de M. Thomas Reid (député libéral de New Westminster) aux fins de réduire les taux ferroviaires sur le grain transporté des prairies à la Colombie anglaise. M. Reid a consenti à regret à retirer son bill à la requête de l'hon. C. D. Howe, ministre des chemins de fer et canaux, mais M. Harry Barber (député conservateur de Fraser Valley) s'y est objecté, et comme l'objection d'un député suffit pour appeler le vote, le bill a été défait plutôt que retiré.

Le reste de la séance a été consacré aux estimes du ministère de la défense nationale et des affaires indiennes.

Aujourd'hui, c'est le jour des députés.

Procédure démocratique

OTTAWA, 26. — "Nous avons parfaitement raison de croire que sur ce continent nous avons au moins porté un coup violent au nationalisme économique et ouvert la voie à un commerce plus étendu, lequel sera à l'avantage des producteurs et des consommateurs également", a déclaré le premier ministre Mackenzie King à la fin d'un long discours à la Chambre, hier, à l'appui de l'accord signé entre le Canada et les Etats-Unis.

Critiquant la procédure suivie par l'administration précédente en présentant les accords de la conférence impériale au Parlement, le premier ministre a affirmé que la procédure suivie par son ministère est démocratique en ce qu'elle fournit à la Chambre toutes les chances de discuter les détails du pacte projeté, avant de donner l'approbation finale au document, procédure qui assure le contrôle complet du Parlement, même si les dispositions de la loi d'accord sont entrées régulièrement en vigueur le 1er janvier dernier, et même si elle a été négociée par le gouverneur en son conseil.

Attitude déplorable

Le premier ministre a démontré que le ministère Bennett ne pouvait pas négocier un pacte commercial d'un avantage mutuel pour les deux pays, à cause de l'attitude traditionnelle du parti conservateur sur les relations commerciales avec les Etats-Unis, et il a déclaré aussi que M. Bennett avait eu recours à des tactiques décevantes et laissé entendre que le gouvernement ne désirait pas très vivement conclure un traité.

Le T. H. R. B. Bennett, le chef de l'opposition, a déclaré catégoriquement à la Chambre, dès le début de son discours, qu'il ne pouvait pas appuyer la résolution proposée par le premier ministre, réclamant l'approbation du traité, et il a fait remarquer qu'il n'existait pas de différence appréciable entre la procédure qu'il avait lui-même suivie au sujet des accords impériaux et la procédure suivie par le présent gouvernement.

Le chef conservateur a aussi affirmé que son parti ne s'opposait pas traditionnellement à la conclusion d'un pacte avec les Etats-Unis, car les deux partis du Canada, depuis le Confédération jusqu'à 1911, s'étaient constamment efforcés d'obtenir une certaine mesure de réciprocité commerciale avec les Etats-Unis.

Au début de son discours, M. King a appuyé sur le fait que selon son bill le Parlement discutera l'accord commercial dans ses détails avant d'être appelé à l'approuver en son entier. Il a rappelé que son parti, alors dans l'opposition, s'était vivement objecté à la procédure suivie par le gouvernement Bennett, lequel avait demandé à la Chambre d'approuver les accords impériaux, avant d'avoir été discutés au comité des voies et moyens. De cette façon, le bill avait été adopté à toutes ses étapes avant la discussion par le comité plénier de la Chambre des tableaux tarifaires des accords. M King a déclaré que c'était là une procédure irrégulière que ne suit pas le Parlement de Westminster.

Partiellement en vigueur

"Une partie du traité est actuellement en vigueur", dit le premier ministre, "non pas en vertu d'un pouvoir que le présent Gouverneur en son conseil aurait assumé pour réduire les droits, mais plutôt en vertu de la législation adoptée par un Parlement précédent, approuvée par tous les partis de la Chambre, laquelle donne au gouvernement du jour le pouvoir de réduire les droits, lorsqu'un autre pays fait des concessions correspondantes.

"Toutes les modifications tarifaires de l'accord entre le Canada et les Etats-Unis sont sous forme de réductions, tandis que dans les accords impériaux une très large part des modifications avaient trait à des augmentations tarifaires. On y imposait des taxes additionnelles, et c'est là une autre raison pour laquelle l'opposition libérale s'était vivement objectée à l'adoption de la loi elle-même, avant d'être discutée au comité des voies et moyens".

Efforts précédents

M. King a passé en revue ensuite tous les efforts tentés pour négocier un traité commercial avec les Etats-Unis. Il a rappelé le traité de 1854, en vigueur jusqu'en 1866; le pacte négocié par Alexander Mackenzie, rejeté par le Sénat des Etats-Unis; et le traité de réciprocité de Sir Wilfrid Laurier, en 1911, traité que le Congrès de Washington avait approuvé mais qui fut rejeté par l'électorat canadien.

Le traité actuel, dit M. King, est le troisième que négocie un gouvernement libéral, et faisant remarquer que les deux principaux partis désirent un accord de ce genre, attendu que M. Bennett a déjà non seulement déclaré qu'il était en faveur d'un traité de réciprocité avec les Etats-Unis, mais qu'il a soumis au pays les bases sur lesquelles il croyait qu'un accord devait être conclu.

"Non conclu, mais négocié", dit alors M. Bennett.

M. King a accepté cette correction en se demandant si M. Bennett voulait dire qu'il n'avait jamais eu l'intention de conclure un accord.

DÉCÈS

LA CIE DE FRAIS FUNERAIRES
Suc. Magog — Robert Brien, gérant.

GAUDREAU. — Les funérailles de Mme Treffié Gaudreau, née Olivine Gingras, décédée à l'âge de 54 ans, auront lieu vendredi, le 28 février 1936. Le convoi funèbre quittera la résidence mortuaire, 21 rue John à 8.45 heures, pour se rendre à l'église St-Patrice de Magog. Service à 9 heures. 307-2.

LA CIE E FRAIS FUNERAIRES
Suc. Coaticook, Gérard Brien, gérant

BERNARD. — Est décédée à Coaticook à l'âge de 72 ans, Mme Vve Godefroid Bernard, née Marie Champagne. Le convoi funèbre quittera la résidence de son gendre, 238 rue St-Jean-Baptiste, mardi après-midi à 2 heures pour se rendre à la gare du C.N.R. ou la dépouille mortelle sera transportée à Cookshire et sera exposée à la résidence de son gendre M. Médéric Blouin. Les funérailles auront lieu jeudi le 27 février 1936 à 10 heures. Inhumation au même endroit. 300-2.

LA CIE DE FRAIS FUNERAIRES
Suc. Magog — Robert Brien, gérant.

LANGLOIS. — Les funérailles de Désiré Langlois époux de feu Lucidé St-Jacques, décédé à l'âge de 82 ans, auront lieu jeudi, le 27 février 1936. Le convoi funèbre quittera la résidence mortuaire à 7.40 heures pour se rendre à l'église paroissiale de Katevale. Service à 8 heures.

LA CIE DE FRAIS FUNERAIRES
H. N. Brien, gérant.

MAVRONIKALE. — Les funérailles de George Mavronikale, décédé à l'âge de 78 ans, auront lieu jeudi le 27 février 1936. Le convoi funèbre quittera le salon mortuaire des Frais Funéraires, 139 rue King-Ouest à 1.45 heure pour se rendre à la St Peter United Church. Service à 2 heures p.m. Inhumation au cimetière Elmwood.

J.-H. JALBERT

MONTMINY. — Les funérailles de Louis Montminy époux de Régina Couet, décédé accidentellement à l'âge de 29 ans, auront lieu vendredi le 28 février 1936. La dépouille mortelle est exposée au Salon Mortuaire J. H. Jalbert, 20 rue Windsor. Le convoi funèbre quittera le salon mortuaire à 7.45 heures pour se rendre à l'église St-Jean-Baptiste. Service à 8 heures. 307-2.

J.-H. JALBERT

EMOND. — Les funérailles de Mme Magloire Emond, née Exilia Pomerleau, décédée à l'âge de 65 ans, auront lieu jeudi le 27 février 1936. Le convoi funèbre quittera le salon mortuaire J.-H. Jalbert, 20, rue Windsor à 8 heures pour se rendre à l'église St-Jean-Baptiste.

HAMEL ET FRERE
118 Galt. Tel: 18.

FORTIER — Est décédée à Sherbrooke Delvina Vachon, épouse de Léon Fortier à l'âge de 67 ans et 6 mois. La dépouille mortelle quittera le salon mortuaire Hamel et Frère, 118 rue Galt à 7.40 heures mercredi, le 26 février et sera transportée à St-Isidore d'Auckland par voie du C. P. R. à 7 heures p.m. L'heure et la date des funérailles seront annoncées plus tard. 307-2.

UNE compagnie entièrement canadienne qui progresse constamment depuis sa fondation et qui s'applique à servir loyalement ses assurés en administrant ses affaires de façon telle qu'elle s'est acquis l'amitié et la bonne volonté de tous au Canada. L'agent de la Continental Life offre aux citoyens du Québec l'ultime en assurance. Consultez-le.

THE CONTINENTAL LIFE INSURANCE COMPANY
UNE COMPAGNIE ENTIÈREMENT CANADIENNE
Fondée en 1899... 37 Années de Service Loyal

Bureau de Sherbrooke
J. A. ROULEAU,
Gérant de Succursale
86 rue Wellington Nord, Sherbrooke.

ON Y A *Plus* D'ESPACE
PARCE QUE LE MOTEUR V-8
OCCUPE *Moins* D'ESPACE

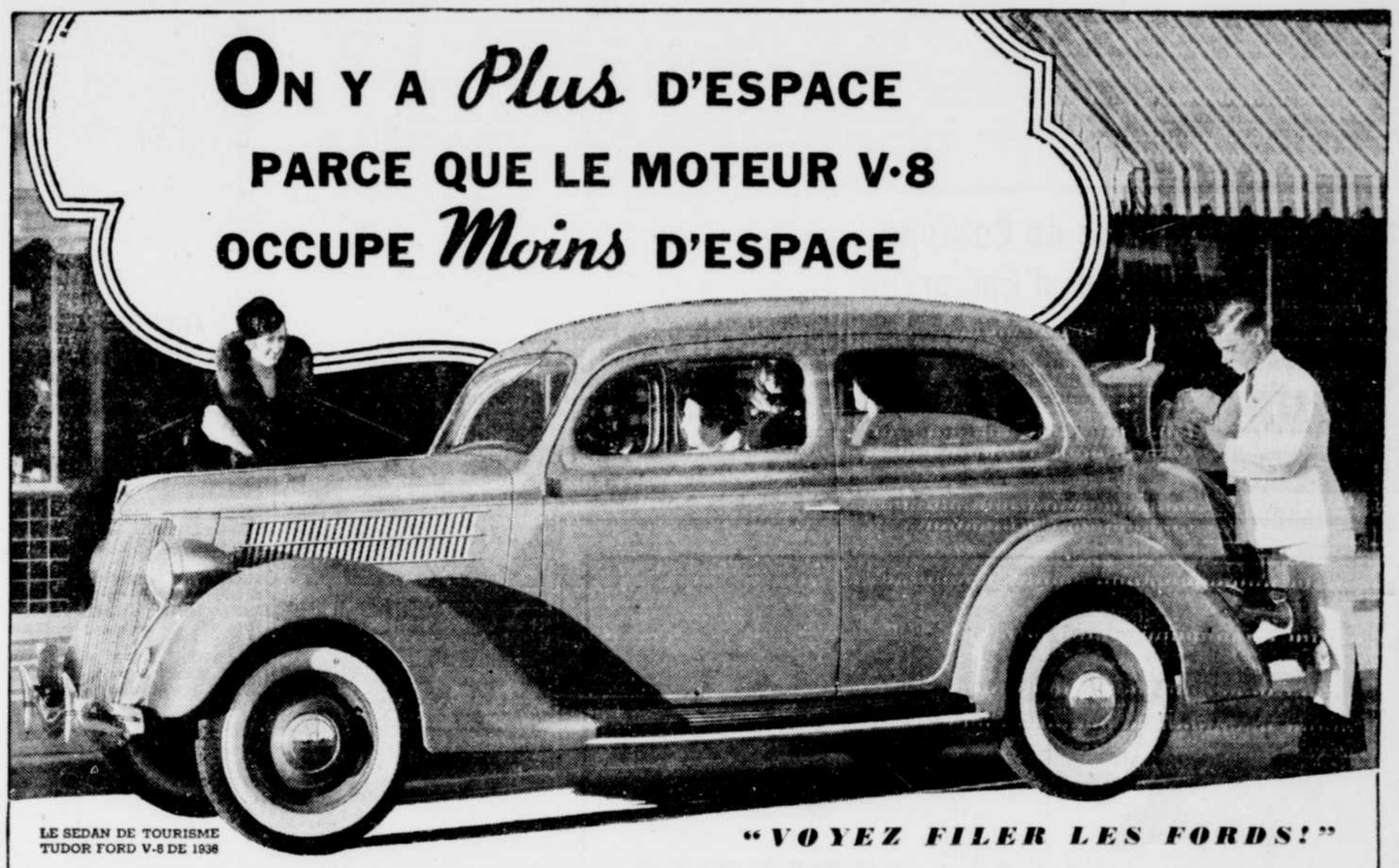

LE SEDAN DE TOURISME TUDOR FORD V-8 DE 1936

"VOYEZ FILER LES FORDS!"

Toutes ces qualités supplémentaires qui rendent la Ford V-8 de 1936 si exceptionnellement avantageuse ne vous coûtent pas un sou de plus. Ses vastes proportions, par exemple. Court et compact, le moteur V-8 procure, sur la longueur, plus d'espace aux occupants. Six adultes peuvent s'y carrer à l'aise. Ce n'est là qu'une des façons dont ce moteur de luxe contribue au confort de la nouvelle Ford—la seule voiture de moins de $2500 à avoir un moteur V-8. Il est souple et silencieux, et l'isolement anti-bruit de la carrosserie d'acier corroyé rend l'usage de ce véhicule encore plus agréable. Grâce à l'Equilibre Médian Ford, tous les occupants, à l'avant comme à l'arrière, sont portés entre les longs et flexibles ressorts. La vaste malle arrière des Sedans de Tourisme, et de grands compartiments dans la caisse arrière des autres modèles reçoivent colis et bagage. Complément inappréciable de la sécurité de la Ford V-8, toutes les glaces de tous les modèles sont en Verre Inéclatable, sans supplément de prix. Acceptez l'invitation du Dépositaire Ford de votre localité—installez votre famille sur la banquette arrière et conduisez vous-même une de ses Fords!

La Ford a toutes ces qualités d'une voiture de luxe—dont nulle ne se trouve dans aucune autre grosse auto de prix modérés

1. Moteur à 8 cylindres en V.
2. 90 c.-v.
3. Culasses de cylindres, aluminium, à haute compression (équipement ordinaire).
4. Carburation inversée double.
5. Gros freins mécaniques Extra-Sûrs.
6. Embrayage demi-centrifuge.
7. Commande intégrale par tube de cardan, triangles avant et arrière.
8. Pont arrière flottant aux 3/4.

NOUVEAUX PRIX MODÉRÉS FORD
Achetez dès Maintenant—profitez des nouveaux prix modérés Ford V-8!
Conditions Commodes. Onze carrosseries Ford V-8

RADIOPHILES!—Ecoutez l'Heure Ford du Dimanche Soir
Orchestre symphonique, solistes distingués, 9 hres (H.N.E.). Le mardi soir, à 9 hres 30 (H.N.E.), FRED WARING et ses PENNSYLVANIANS. Réseau Columbia.

La FORD V-8 de 1936

VENEZ VOIR CE MERVEILLEUX NOUVEAU CHAR: VENEZ L'ESSAYER.

The Sherbrooke Motors, Limited
AGENTS AUTORISES
22, rue Minto — A côté de l'Hôtel Royal — Tél. 631

GOUTEZ NEW YORK A PEU DE FRAIS

CHAMBRE AVEC BAIN
$2.50 à $4 pour Un-$3 à $5 pour Deux
Célèbres Restaurants. Table d'Hôte
DINER.....50c à 75c
SOUPER.....75c à $1.50
Service de mérite A La Carte.
Voisin de P[illegible] City

TOUS FRAIS COMPRIS
3 Jours — 2 Nuits.
A NEW YORK — $11.00
Y compris belle chambre, bain privé, repas, divertissements.
Clientèle Sans Extravagance
Site Commode pour Tout.

HOTEL BRISTOL
129 West 48th Street NEW YORK
T. Elliott Tolson, Pres. - Joseph E. Bath, Mgr.

L'échevin A. C. Ross de nouveau candidat

(Suite de la page 3)

Anciens maires

L'échevin Armitage a ouvert l'assemblée en déclarant qu'elle avait été convoquée pour offrir de nouveau la candidature à l'échevin Ross, et il pria ensuite le Dr Ludger Forest de dire quelques mots.

Le Dr Forest déclara tout d'abord que bien qu'ayant quitté le conseil municipal depuis deux ans, il n'avait jamais cessé de s'intéresser à la chose publique et partant, il avait été à même de suivre le travail de l'échevin Ross et de tous ses collègues. "Depuis son entrée au conseil" déclara l'ancien maire, "M. Ross s'est imposé une lourde tâche et n'a jamais négligé les intérêts de sa ville et de son quartier. On pourrait dire que M. Ross est "the right man in the right place" et l'assemblée très représentative à laquelle nous assistons prouve bien que son travail a été apprécié. Il est à espérer que M. Ross acceptera de nouveau la candidature, car son expérience de trois ans au conseil et de deux ans à la tête du département de la voirie est déjà un actif pour la Cité de Sherbrooke. Il a donné son temps et son énergie à ce département et ce n'est pas seulement un honneur que nous lui faisons en lui demandant de revenir, mais c'est un service que nous rendons à la communauté".

M. J. K. Edwards est invité à son tour à dire quelques mots. Il déclare que cette réunion est une preuve de la popularité dont jouit l'échevin Ross au conseil municipal, dans son propre quartier et dans toute la ville. "A titre de contribuable et au nom de ceux qui sont ici présents, je me fais un devoir de féliciter M. Ross pour le beau travail accompli dans le passé au conseil municipal. Je considère que lorsque les contribuables d'un quartier sont bien représentés au conseil des affaires publiques, il n'y a pas lieu de changer de représentant, et c'est bien le cas de M. Ross. Dans les circonstances, il est très à propos de demander à notre concitoyen de bien vouloir se présenter de nouveau."

Un autre ancien maire, M. A. C. Skinner, a parlé dans le même sens, soulignant que le quartier nord n'avait jamais eu de meilleur échevin que M. Ross. "Je crois que nous devons à tous ceux qui composent le conseil actuel, l'excellente position dans laquelle se trouve notre ville à l'heure actuelle et c'est grâce aussi à l'administration de ces hommes si la réputation de Sherbrooke est si remarquable à l'étranger."

A ce moment, M. Ross fit son entrée dans la salle et il fut accueilli par des applaudissements prolongés. C'est alors que M. D. J. Sails, appuyé par M. D. J. McManamy, proposa que la candidature au siège numéro 1 dans le quartier nord soit offerte à l'échevin Ross pour un nouveau terme. Puis, M. Ross fut invité à dire quelques mots si à accepter la candidature.

"Il y a trois ans quant on m'offrit la candidature" dit en débutant M. Ross, je ne croyait pas que c'était une si lourde tâche que de représenter un quartier aussi important que le nord, au conseil de ville. Avec le temps cependant, je m'y suis fait et j'ai travaillé sans relâche dans l'intérêt de mes électeurs et de la ville de Sherbrooke. Je ne dirai pas que c'est une bagatelle aujourd'hui, mais j'ai appris comment faire le travail, je me suis intéressé non seulement à mon département, mais à tous les départements et j'ai aimé cela. Au début, c'était plus dur qu'à l'heure actuelle et pour plusieurs raisons, entre'autres les circonstances où nous étions appelés à travailler. Il y avait des attitudes franchement tranchées au conseil dans le temps, des échevins tiraient sur un côté et les autres, sur le côté opposé, avec le résultat qu'il y avait du malaise à travailler.

"Aujourd'hui, le conseil s'est énormément amélioré sous ce rapport et nous travaillons avec beaucoup plus d'harmonie. Il est peut-être à propos de signaler ici que les échevins et les électeurs devraient se rencontrer plus souvent, afin d'étudier ensemble les problèmes les plus importants. Ainsi, les contribuables et leur représentant pourront coopérer beaucoup plus étroitement et il me semble qu'on ne peut que gagner à faire connaître ainsi les opinions de chacun".

M. Ross déclare ensuite que depuis deux ans, il y a eu beaucoup de changements dans le conseil: démissions, destitutions, etc. Pendant la première année, M. Ross occupa la présidence du comité des indigents, puis depuis deux ans, il est à la tête du département de la voirie. "C'est sans contredit l'un des plus importants départements du rouage municipal" dit M. Ross qui ajoute que tous les matins, à l'année, le département voit à distribuer du travail à 100 ou 200 hommes sur les prinvipaux chantiers de la ville. M. Ross fait ici l'éloge de son surintendant, M. Herménégilde Rhéaume. "Lorsqu'il s'est agi de remplacer M. Martel, nous avons reçu beaucoup d'applications. M. Rhéaume n'était pas seulement l'un de ceux qui avaient commencé au bas de l'échelle, mais l'un de ceux qui avaient largement profité de son travail et de son expérience, et après une conférence avec mes collègues du comité, nous avons conclu que nous ne pouvions pas avoir de meilleur homme que M. Rhéaume. Je tiens à faire ces remarques sur le compte du surintendant du département pour les contribuables du quartier nord qui ne sont pas au courant de l'administration et du rouage du département de la voirie. Nous n'avons jamais eu à regretter cette nomination d'un homme d'initiative et qui a fait ses preuves en maintes circonstances".

M. Ross ajoute qu'au cours de l'année 1935, le conseil a fait exécuter plusieurs travaux de voirie d'importance et aucune plainte n'a été reçue au sujet de ces travaux. Il termine en disant que si c'est le désir des contribuables du quartier nord, il accepte la candidature, convaincu d'avance de l'excellent support que lui fourniront comme ils l'ont fait dans le passé, ses collègues d'aujourd'hui.

Le président Armitage fait ensuite une revue des activités municipales et des projets du conseil pour l'année 1936. Il fait d'abort un délicat éloge de ses collègues de langue française "qui n'ont apporté ainsi qu'à mes deux autres collègues de langue anglaise, une coopération dont nous n'avons eu qu'à nous féliciter; les échevins canadiens-français ont toujours été très généreux à notre endroit et je tiens à dire publiquement que leur coopération nous a été très précieuse. Nous devons également beaucoup de reconnaissance aux employés municipaux pour leur coopération et leur dévoument au travail".

L'échevin Armitage traite ensuite de questions municipales. Il déclare que les contribuables devraient s'intéresser davantage aux affaires publiques et au besoin, faire des suggestions à leurs représentants. De cette façon, les représentants du peuple se sentiraient plus forts lorsqu'ils préconisent des mesures de toutes sortes. L'échevin Armitage signale par exemple le projet d'installation d'un kiosque au Carré Portland ou au Champ de Mars, ajoutant que les contribuables du quartier sont les maitres de la situation, quant à décider s'ils jugent cette construction opportune et à quel endroit ils désirent l'avoir.

Parlant des taxes, M. Armitage déclare que la ville a entrepris plusieurs travaux d'importance en ces dernières années et qu'elle a pu le faire sans élever les taxes. "Toutefois, la ville ne peut continuer à dépenser ainsi sans élever les taxes, à moins que les revenus augmentent. Nous étudions actuellement des projets de travaux qui viendront devant le conseil avant longtemps et pour le moment, nous ne savons pas si les contribuables seront en faveur de ces travaux dont le programme n'est pas complètement défini encore. Jusqu'ici, la Cité de Sherbrooke a traversé la crise avec beaucup de succès, mais je me demande si le résultat eut été le mme si nous n'avions pas eu nos propres services d'eau, de gaz et d'électricité.

"Une autre question à laquelle la ville est intéressée davantage depuis quelque temps, c'est l'avenir de l'Exposition. La Cité de Sherbrooke ayant consenti à garantir $75,000 à la Commission de l'Exposition, elle se doit de lui venir en aide C'est pourquoi un comité conjoint a été formé récemment, de représentants de la ville et de la Commission de l'Exposition, avec deux contrôleurs, et en aidant l'Exposition, on aidera la ville".

Après avoir souligné ici le projet de la construction de Vespasiennes (à ce moment, l'architecte Audet déclare que les Vespasiennes ne devraient pas être installées coin King et Wellington, mais sur le terrain de stationnement) l'échevin Armitage en vient à parler des industries nouvelles. Il déclare que dans certains milieux, on semble trouver étrange que les industries nouvelles se font rares à Sherbrooke depuis quelques années. L'échevin Armitage fait remarquer qu'il y a quelques années, la Cité de Sherbrooke a constaté que la nomination d'un commissaire industriel lui coûtait cher, mais que les échevins songeaient depuis quelque temps à suggérer la formation d'une commission industrielle. "Cette commission serait formée de 4 ou 5 hommes d'affaires en vue de notre ville, et, sans être rémunérés, ils fourniraient une étroite coopération à la ville en se chargeant de nous trouver des industries. Il est bien entendu que les dépenses nécessaires seraient couvertes par la municipalité, mais cela coûterait encore moins cher que de retenir les services d'un commissaire industriel". M. Armitage suggère à ce propos que les membres de la commission pourraient être changés tous les ans".

A la fin de la réunion, l'échevin Sangster est invité à dire quelques mots. Il traite pendant quelques instants des problèmes électriques de la Cité de Sherbrooke. Après avoir déclaré que nous pouvoir de production d'électricité a atteint sa limite, il déclare que la ville devra trouver des moyens de se procurer de l'électricité, soit en recourant au système Diesel pour les heures où l'électricité est le plus en demande, lequel système pourrait développer 2,000 c.v. M. Sangster signale encore les projets de harnachement des eaux à Two-Miles Falls, projets dont la réalisation coûterait $600,000 avec développement de 10,000 c.v. Une autre alternative pour la ville de se procurer de l'électricité, serait de s'adresser aux compagnies distributrices.

La réunion s'est terminée par un vote unanime de remerciements à l'adresse de l'échevin Ross pour les services qu'il a rendus au quartier nord pendant son terme. Ce vote fut proposé par M. W.-R. Webster qu'appuya M. G.-W. Murphy.

Plus de Constipation!

Souffrit depuis l'âge de 12 ans. Les Fruit-a-tives donnèrent un soulagement durable.

"Depuis l'âge de 12 ans, je souffrais de constipation chronique. Puis, il y a trois ans, je commençai à prendre des Fruit-a-tives. Elles me donnèrent un merveilleux soulagement. J'ai retrouvé a joie de vivre." Mme F. Williamson, Montréal. Contenant des extraits de POMMES, d'ORANGES, de FIGUES le PRUNEAUX et d'HERBES, les Fruit-a-tives sont *naturelles*—elles ne contiennent pas de drogues pour former une habitude. Elles fortifient tous les organes d'élimination. Elles aident à recouvrer une santé *durable*.

FRUIT-A-TIVES FRUITS et HERBES DE LA NATURE

Pour assurer plus de protection aux agents de la circulation, on est à ériger des piédestaux comme celui-ci dans les rues les plus achalandées de Paris.

UNE VACHE ADOPTE UN JEUNE POULAIN

Un autre exemple du curieux instinct maternel chez les animaux.

BROCKVILLE, Ont., 26. — Sur la ferme de Mme R.-E. Webster, près de Maitland, à mi-chemin entre Prescott et Brockville, une vache sert aujourd'hui de mère à un poulain.

Ce poulain, né il y a sept jours a perdu sa propre mère, et l'on a essayé de le faire adopter par la vache. On prétend que la vache s'est prêtée de bonne grâce à cette adoption et qu'elle manifeste une vive affection pour le poulain.

Le poulain orphelin est un cheval de race. Déjà deux jockeys exercent sur cette ferme les chevaux de Mme Webster pour l'ouverture printanière de la saison des courses.

$12,619,280 EN PROPRIETES

(Suite de la page 3)

NON IMPOSABLES Copie B

Voici les principaux items de l'évaluation non imposable par quartier:

EST

Académie St-Jean Baptiste $195,000.
Académie Ste-Marie, $152,000.
Eglise St-Jean-Baptiste et presbytère, $280,000.
Terrains de l'Exposition, $365,000.
Hôpital St-Vincent de Paul, $1,250,000.
Sherbrooke Hospital, $250,000.
Couvent des Filles de la Charité du S.-C., $277,000.
Hôtel Dieu, $45,300.
Parc Victoria, $35,000.
Ecoles protestantes, $25,000.

SUD

Marché Lansdowne, $110,000.
Manège Militaire, $225,000.
Eglise St-Patrice, $135,000.
Garage et magasin central (cité), $35,000.
Académie du S.-C., $95,000.
Soeurs SS. NN. Jésus-Marie, $25,000.
Armée du Salut, $25,000.
Syndicats Catholiques, $15,000.

OUEST

Service d'aqueduc, $160,000.
Service d'aqueduc, outillage $336,000.
Usine à gaz et outillage, $391,000.
Académie Laroque, $326,300.
Académie Notre-Dame, $185,000.
Académie Racide, $110,000.
Hospice du Sacré-Coeur, $628,300.
Fabrique Immaculée Conception, $325,000.
Hôpital civique, $65,000.
Parc Dufresne, $35,000.
Usine électrique, $75,000.
Usine électrique, outillage, $90,000.
Scoles protestantes, $42,500.
Fabrique Ste-Jeanne d'Arc, $24,000.

CENTRE

Hôtel de Ville, $135,000.
Usine Frontenac, $200,000.
Usine Frontenac, outillage, $200,000.
Ecole protestante, $125,000.
Congrégation Notre-Dame, $580,000.
Evêché et cathédrale, $500,000.
Bâtisse Soeurs Ste-Famille, $182,000.
Eglise Presbytérienne, $105,000.
Palais de justice, $255,000.
Séminaire St-Charles, $720,500.
Carré Strathcona, $80,000.
Quartiers-généraux (police), $90,000.
Propriété Kayser, $50,000.
Académie St-Patrice, $90,000.
Mausolée aux soldats, $25,000.
La Crèche, $20,000.

NORD

Ecoles catholiques, $100,000.
Ecoles protestantes, $305,000.
Pères Rédemptoristes, $170,000.
Congrégation Notre-Dame, $375,100.
Bureau de poste et manège, $200,000.
Eglise Méthodiste, $100,000.
Monastère du Précieux Sang, $125,000.
Eglise St. Peters, $105,000.
Fabrique Ste-Thérèse d'Avila, $40,000.
Y.M.C.A., $50,000.
Y.W.C.A. $36,000
MacKinnon Memorial, $80,000
Christ Scientist Church, $25,000
Prison, $95,000.
Eglise Baptiste, $65,000.
Cimetière d'Angleterre, $30,000.
Carré Portland, $35,000.
Champ de Mars, $75,000.
Usine d'asphale, $25,000.
Incinérateur, $60,000.
Eglise Congrégationnelle, $80,000.
Servaintes du T. S. Sacrtment, $85,000.
Cimetière Elmwood, $47,000.

MLLE SIMONE BLAIS EST VICTORIEUSE AUX . . .

(Suite de la page 3)

Mme Julien Longpré, M. Gaston Sévigny, M. Edwouard Blais, Mme G. Rancourt, Mme F. Lo.d, Mlle Marie-Marthe Blais. Les grands tirages ont favorisé:—Lampe de lecture de $25.00, gagnée par Mme Nadeau portait le billet No. 2738; Locomotive contenant 5 lbs. de chocolat, gagnée par Y. Blouin, billet No. 153; La planche et les fleurs—petit cadeau de $7.00 fut gagné par Mlle Simonne Gauthier, billet No. 25; Jambon, billet No.57, Laurent Labbé; 100 lbs de sucre, gagnées par M. Albert Fournier; Cadran électrique, M. Paul Lavoie; Fer à repasser, Mme Médéric Leboeuf; Lampe potiche, M. Edouard Trudel; Miroir, Mlle D.-A. Jobin.

Tiers-Ordre: traineau, gagné par Robert Rouleau, 200; $5.00, Paulette Gendron, 147; service de vaisselle, Mme L. Côté, 69; robe de chambre, Jean Rancourt, No 534; fauxdraps et oreillers, don de Mme Jos. Labrecque, gagnés par M. Girard; nappe, gagnée par M. Réal Côté, No 203; coutellerie, don de M. Alcide Trudeau, gagnée par M. Léon Houde; coutellerie, don des candidates, gagnée par M. Gaston Cinq-Mars, 10490; Lucille, sac de voyage, gagné par Mme C. Fortier, No 43; lampe électrique, gagnée par Mme Aimé Dion, No 192, don de E.-J. Mathurin; $7.50, don de Frank Côté, gagné par Mme Nelson Chartier; $2.50, don de F. Côté, gagné par Marguerite Roy; montre, don de Costanzo & Perrault, gagnée par Mme C. Fortier; porte-journaux, gagné par E. Nault, No 12; service à thé, don de Nelson Chartier.

Département des Enfants de Marie: Permanent, don de Mlle Flynn, gagné par Mme L. Côté, No 53; lampe électrique, don de Mlle M. Gouin, gagnée par Guy Choquette, No 73; lampe, don de Mlle Daigle, gagnée par Mlle Boisard, No 119.

Dames de Ste-Anne: Oreillers, gagnés par Mlle Simonne Bacon; laveuse électrique, don de la maison Codère Ltée, gagnée par M. l'abbé A. Belval, No 192.

Une Figure Couverte de Boutons Cause Beaucoup d'Embarras

BURDOCK BLOOD BITTERS

Il y a peu de doute que le sang impur et appauvri est la cause de l'apparition et de la tenacité de ces boutons rouges, blancs, remplis de pus, et qu'il faut absolument un traitement vigoureux et persistant pour purifier le sang, afin de s'en débarrasser.

Le Burdock Blood Bitters chasse le mauvais sang, de sorte que la peau se débarrasse de ces boutons enlaidissants.

Essayez-en quelques bouteilles et vous en serez convaincu. S.

Chez WILSON

La Vente de Meubles de Février

Ne Se Continue Que Trois Jours Encore!

DES ÉCONOMIES DE 20% à 40%

MOBILIERS CHESTERFIELD, 3 MORCEAUX

Une grande collection à votre choix à prix de

$54.50 à $195.00

MOBILIERS DE CHAMBRE A COUCHER

Comprenant quatre pièces. A prix aussi bas que

$49.50 à $275.00

MOBILIERS DE SALLES A DINER

Mobiliers de 9 pièces. Nous avons le plus grand choix en ville. Prix variant de

$59.50 à $275.00

TABOURETS

Un choix de plusieurs dessins en reps de soie. Prix courant $3.25. Prix de vente.

98c

ESCABEAUX DE CUISINE

Non peints — De la bonne hauteur pour armoires, etc. De forte construction. SPECIAL pour jeudi, vendredi et samedi seulement. Pas de commande par téléphone ni contre remboursement.

98c

REVERSIBLES TAPIS DE CHAMBRES A COUCHER

D'une bonne qualité, au prix spécial de

$1.98

OCCASIONS POUR TROIS JOURS

Pas de commande par **téléphone** ou contre remboursement.

DIVANS DE STUDIO

Dimensions 27 x 48

A prix spécial, de

$14.95 à $34.50

VU LA GRANDE DEMANDE QUE NOUS AVONS EUE POUR NOS MOBILIERS DE 3 OU 4 PIECES, NOUS AVONS DECIDE DE VOUS LES OFFRIR DE NOUVEAU.

Si vous songez à meubler trois ou quatre chambres complètes, permettez-nous de vous suggérer le choix des mobiliers suivants, provenant de notre Rayon de Meubles:

3 CHAMBRES

Chambre à Coucher, 4 Morceaux;
Chesterfield, 3 Morceaux;
(Capitonnage en Reps de Soie)
Mobilier à Déjeuner, 6 Morceaux;
(choix de 3 couleurs)
Table de Bout, Fini Noyer;
Lampe de Bridge et Abat-Jour;

SEULEMENT

$149.50

4 CHAMBRES

Chesterfield, 3 Morceaux;
(Capitonnage en Reps de soie)
Chambre à Coucher, 4 Morceaux;
(En Placages de Noyer de Souche)
Salle à Manger, 9 Morceaux;
(Fini Noyer Spécial)
Mobilier à Déjeuner, 6 Morceaux;
(Choix de Couleurs)
Lampe de Bride et Abat-Jour;
Table de Bout, Fini Noyer;
Table Chesterfield, Fini Noyer;
Tabagie, Noyer;
Tabouret, Capitonné en Reps;
Carpette Axminster, 6'9" x 9';

SEULEMENT

$365.00

4 CHAMBRES

Chambre à Coucher, 4 Morceaux;
(Placages de Noyer Oriental)
Salle à Manger, 9 Morceaux;
(Placages Choisis de Noyer)
Chesterfield, 3 Morceaux;
(Capitonnage en bon Reps de Soie)
Mobilier à Déjeuner, 7 Morceaux;
Fini Emaill avec Garnitures Noires
Lampe de Bridge et Abat-Jour;
Table de Bout, Fini Noyer;
Table de Chesterfield en Placage Choisi de Noyer;
Tabagie, Noyer;
Tabouret, Capitonné en Reps de Soie;
Carpette Axminster de 8'9" x 9';

SEULEMENT

$449.00

Notre fort pouvoir d'achat nous permet d'acheter à meilleur compte; nous vous faisons profiter des sommes ainsi réalisées.

Conditions Faciles — Entreposage Gratis Jusqu'au Moment Désiré.

LIVRAISON GRATIS A TOUT ENDROIT DES CANTONS DE L'EST.

ACHETEZ EN TOUTE CONFIANCE DU PLUS ANCIEN MAGASIN DE SHERBROOKE.

H. C. WILSON & SONS, LIMITED

37, RUE WELLINGTON NORD — PORTE VOISINE DU THEATRE GRANADA.

MALAXEUR

PERCOLATEUR

FER A REPASSER

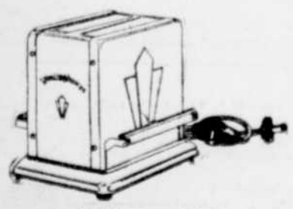

GRILLE-PAIN

Les APPAREILS ELECTRIQUES

assurent

- La Commodité et coûtent peu à employer
- Le premier paiement est modique

Plus vous avez d'aides électriques et plus vous avez d'aises, car chacun d'eux est un serviteur efficace et infatigable qui économise votre argent. Les fers à repasser, grille-pain, percolateurs, aspirateurs Spic Span, gaufriers, chaufferettes radiantes, coussins chauffants, fers à friser, ventilateurs, horloges, malaxeurs! Nous les avons tous, qui attendent vos ordres. Leurs prix sont attrayants, soit au comptant, ou à termes commodes.

Southern Canada Power Company Limited

"Appartenant à ceux qu'elle sert"

EXPORTATIONS D'ALUMINIUM DU CANADA

Nos exportations d'aluminium en soumons, etc., s'établissent en janvier à 2,583 cwt valant $46,454, soit à environ un cinquième du mois correspondant de 1935. Nos principaux clients ont été les suivants: Japon $17,978, Australie $7,458, Etats-Unis $6,475, Belgique $5,654, Mexique $3,009. Les exportations de vieux métal ont atteint $48,923 dont voici la décomposition: Royaume-Uni $34,647, Brésil $9,013, Japon $5,130. Ce total a presque quadruplé par rapport à janvier 1935

CATARRHE DU NEZ

Quelques gouttes de Vicks Va-tro-nol dégagent les muqueuses tenaces, diminuent l'enflure des muqueuses, apportent un soulagement agréable

VICKS VA-TRO-NOL